

مكتبة الرجل

# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13386 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine

JEUDI 11 FÉVRIER 1988

SERVICES	
Abonnements	70
Administration	70 à 27
Publicité	16
Édition	16
Correspondants	16
Mémoires	15
Archives	15
Édition spéciale	15
Publications	14

## Sur le vif

### Élysée, une première

Les deux présidents de la République ont eu une conversation de travail de 20 minutes à l'Élysée, à 10 heures, le 9 février. C'est la première fois que les deux chefs d'État se rencontrent en privé. Les deux présidents ont discuté de la situation internationale, de la situation en Europe, de la situation en France, de la situation en Algérie, de la situation en Libye, de la situation en Iran, de la situation en Irak, de la situation en Afghanistan, de la situation en Chine, de la situation en Inde, de la situation en Japon, de la situation en Corée du Sud, de la situation en Australie, de la situation en Nouvelle-Zélande, de la situation en Afrique du Sud, de la situation en Argentine, de la situation en Brésil, de la situation en Chili, de la situation en Espagne, de la situation en Italie, de la situation en Grèce, de la situation en Turquie, de la situation en Israël, de la situation en Arabie saoudite, de la situation en Émirats arabes unis, de la situation en Oman, de la situation en Qatar, de la situation en Bahreïn, de la situation en Koweït, de la situation en Oman, de la situation en Arabie saoudite, de la situation en Émirats arabes unis, de la situation en Oman, de la situation en Qatar, de la situation en Bahreïn, de la situation en Koweït.

## Le bureau de M. Michel Chirac cambriolé

Le bureau de M. Michel Chirac, à l'Élysée, a été cambriolé dimanche soir. Les cambrioleurs ont volé un portefeuille contenant des documents personnels et une montre. Les enquêteurs ont retrouvé les cambrioleurs dans un appartement à Paris. Les cambrioleurs ont été arrêtés et les cambrioleuses ont été relâchées.



TOSH II, IS FORTE TÊTE MACINTOSH.

INTERNATIONAL COMPUTERS S.A.

## L'Autriche, otage de M. Waldheim

Le rapport de la commission internationale d'historiens sur le passé du président de la République d'Autriche n'a pas eu l'effet escompté par ses commanditaires, Kurt Waldheim lui-même et le gouvernement de Vienne. Loin de clore la polémique déclenchée par la découverte des activités du lieutenant Waldheim durant la guerre des Balkans, ce rapport, rédigé dans la forme mesurée propre aux universitaires, mais imputoyable sur le fond, expose l'ancien secrétaire général des Nations unies à des attaques renouvelées.

Suffit-il, comme le croient les plus fervents de ses partisans, de clamer haut et fort que M. Waldheim n'est pas impliqué directement et personnellement dans les crimes de guerre de cette armée nazie qu'il a servie avec zèle ?

Personne, même parmi ses critiques les plus violents, n'avait prétendu que le lieutenant Waldheim cachait sous son uniforme d'officier l'âme d'un Eichmann ou d'un Barbie. Il lui était avant tout reproché d'avoir dissimulé pendant quatre décennies un passé d'opportuniste et un itinéraire qui le conduisit, selon la formulation du rapport, à proximité immédiate des lieux où se commirent des crimes horribles.

En mettant en lumière l'incroyable capacité de retoulement et d'oubli d'un homme qui s'imaginait, tel le docteur Faust, que la destinée peut vous accorder deux vies indépendantes l'une de l'autre, les historiens laissent l'Autriche, moralement et psychologiquement ruinée.

En réaffirmant qu'il continuerait à mettre « son savoir » et « son expérience » au service de son pays, Kurt Waldheim sait fort bien qu'il fait de huit millions d'habitants les otages de son entêtement et de sa vanité. Cette attitude s'appuie sur le sentiment trompeur, conforté par des sondages équivoques, que l'immense majorité de l'opinion publique souhaite que le président de la République reste à son poste. Or il apparaît que chaque Autrichien, ou presque, vit un conflit intérieur : si d'un côté le patriotisme le porte à se montrer solidaire de l'un des siens mis en cause à l'étranger, il ressent de plus en plus nettement les dégâts causés à l'image du pays par le comportement d'un homme crispé sur la certitude de son innocence.

(Lire nos informations page 5.)

M 0147-02110-4,50 F

## Les négociations des Douze sur l'agriculture et les restructurations financières

### M. Kohl fait une concession à M<sup>me</sup> Thatcher pour préserver les chances du sommet de Bruxelles

La suspense s'installe à partir du jeudi 11 février à Bruxelles. C'est en effet dans la capitale belge que vont se retrouver, jusqu'à vendredi soir, les douze chefs d'Etat et de gouvernement de la CEE. Ils vont, au cours de ce conseil extraordinaire, tenter d'effacer l'échec enregistré au début du mois de décembre à Copenhague, pour renforcer le processus de la construction européenne. L'ouverture des travaux des Douze a été précédée par l'envoi d'une lettre du chancelier Kohl - qui préside le sommet - aux participants. Dans ce texte, M. Kohl fait quelques concessions à M<sup>me</sup> Thatcher pour préserver les chances de succès du sommet.

Faisant allusion aux quatre dossiers qui font difficulté - politique agricole, fonds structurel, compensation britannique et nouvelle méthode de calcul de la contribution des Etats membres - le chef du gouvernement ouest-allemand insiste auprès de ses collègues sur la nécessité de conclure afin qu'ils puissent, le terrain étant ainsi dégagé, concentrer les efforts de la présidence allemande sur la mise en place en 1992 du Marché unique. « Vu la situation politique et économique internationale », écrit-il notamment, « l'Europe ne peut se payer le luxe de reporter des décisions urgentes. Elle ne sera pas capable de tenir la place qu'elle mérite si la CEE ne montre pas sa capacité d'agir. »

La présidence allemande, très active depuis le début de l'année, a fait un certain nombre de propositions de compromis notamment en ce qui concerne la réduction des dépenses agricoles et l'augmentation des fonds structurels, qui sont destinés à combattre les inégalités sociales et industrielles entre les différentes régions d'Europe.

Aucun dirigeant concerné ne s'est aventuré à faire des pronostics à la veille de la réunion de Bruxelles. Si M. Mitterrand a déclaré s'y rendre « avec la volonté de voir réussir l'Europe » et a souhaité que « chacun des pays fasse quelques concessions », M. Chirac a affirmé mardi que « la France a fait ses concessions ultimes en matière agricole ». En cas d'échec, a ajouté le premier ministre, « nous serions le dos au mur, soumis à de très fortes pressions et un peu entre les mains de la Commission ».

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, souligne que sans son adhésion à la CEE, l'Espagne n'aurait pas pu moderniser son économie.

- Les Douze vont tenter d'effacer leur échec de Copenhague, par Claire Tréan.
- Quatre dossiers épineux, par Philippe Lemaître.
- Les agriculteurs français craignent une trahison de MM. Chirac et Guillaume, par Eric Fottorino.

## Un entretien avec M. Felipe Gonzalez

### « L'Espagne n'aurait pas pu moderniser son économie sans adhérer à la CEE »

« N'êtes-vous pas parfois déçu dans vos enthousiasmes européens lorsque vous constatez dans quelles impasses techniques s'enferment les conseils européens ? »

« Nous payons en ce moment le prix de la dimension de l'Europe. Il y a quelques années, à Six, il pouvait vraiment y avoir des conversations au coin du feu. Dans l'Europe des Douze, ce n'est plus possible. Autre évolution dangereuse : beaucoup de décisions politiques sont prises par les responsables techniques de l'Europe alors que les politiques sont trop préoccupés par les décisions techniques. »

« Vous êtes d'accord avec M. Chirac, a-t-il déclaré récemment que les Douze devraient exercer un contrôle politique plus strict sur la Commission ? »

« C'est ce que j'ai dit au sommet de Copenhague sous une autre forme. Prenez le problème des relations de la Hongrie avec la Communauté : c'est un problème politique important, avec certes des aspects techniques, mais c'est un problème politique. Eh bien, les responsables politiques européens n'ont pas eu connaissance des progrès et des blocages intervenus dans cette négociation. »

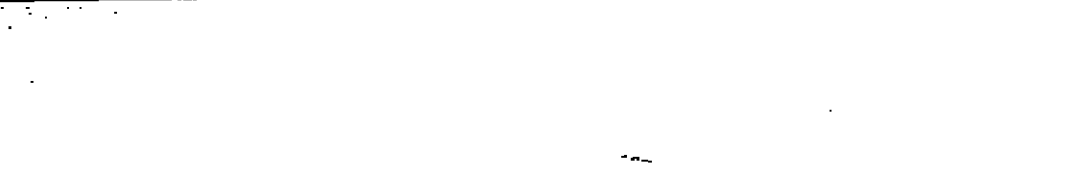
« Cela dit, je ne crois pas qu'il faille diminuer la capacité d'exécution et de manœuvre de la Commission, qui est un peu le gouvernement de l'Europe. »

Propos recueillis par JACQUES AMALRIC et THIERRY MALINIAC. (Lire la suite page 5.)

## La campagne présidentielle

### La primaire à droite

J'HÉSITE ENCORE ENTRE JACQUES BARRE ET RAYMOND CHIRAC!



M. Barre et M. Chirac s'en sont pris, le mardi 9 février, en termes plus ou moins vifs à M. Mitterrand, cherchant ainsi à échapper à une rivalité fratricide. (Lire nos informations p. 7 et 10.)

## Grandes manœuvres dans les assurances européennes

L'offensive italienne s'étend maintenant à l'assurance. Le numéro un de la Péninsule, le groupe Generali, vient de porter à 9,5 % sa participation dans la Compagnie du Midi et ses filiales. Tandis que le sort de la Générale de Belgique est en train de se régler, d'autres batailles, plus sourdes et plus discrètes, se livrent sur le front de l'assurance européenne. Le groupe Generali, numéro un de l'assurance italienne, confirme les rumeurs qui couraient en Bourse depuis quelques jours, a fait connaître qu'il détenait, à la date du mardi 9 février, un peu moins de 9,5 % du capital de la Compagnie du Midi, maison mère des Assurances du groupe de Paris (AGP). En novembre dernier, il avait déjà porté sa participation de 1,5 % à 4,5 % avec l'accord des dirigeants du Midi, et notamment de son PDG, M. Bernard Pagezy. Les deux groupes, en effet, ont des relations amicales depuis longtemps : ils détiennent même, il y a une dizaine d'années, des participations croisées de 20 % dans leurs filiales respectives en Italie et en France, avant de les reprendre.

FRANÇOIS RENARD. (Lire la suite page 26.)

## Les ministres boycotteront M. Mitterrand

Les membres du gouvernement n'accompagneront plus le chef de l'Etat dans ses déplacements en province. PAGE 30

## Chantier franco-chinois

La France participe à la construction de la première centrale nucléaire en Chine. PAGE 27

## Coup d'Etat au Bophuthatswana

L'armée a renversé le gouvernement de ce bantoustan. PAGE 30

## Les cartes d'identité infalsifiables

Un rapport sévère de la Cour des comptes. PAGE 11

## Des téléspectateurs publiophobes

Des sondages font état d'une montée du mécontentement. PAGE 25

## Le Monde

## ARTS ET SPECTACLES

■ L'Opéra de la Bastille quinze mois avant l'achèvement des travaux.

■ Le Salon de l'habillement masculin. Pages 17 à 19

Le sommaire complet se trouve en page 30

## L'ENQUÊTE : la justice face au conflit néo-calédonien

### Ces magistrats aux antipodes

M. François Mitterrand a reçu, le 5 février, les avocats du FLNKS, M<sup>rs</sup> Jean-Jacques de Félice, Michel Tubiana, Alain Ottan et François Roux. Ceux-ci demandent qu'à l'avenir la cour d'assises de Nouméa ne soit plus saisie d'affaires concernant des indépendantistes. En Nouvelle-Calédonie, le non-lieu, puis l'acquiescement des auteurs de la fusillade de Hienghène n'a pas fini d'empoisonner le climat.

## NOUMÉA

De notre envoyée spéciale

Bien sûr, le juge François Semur quittera Nouméa. Bénéficiant, après avoir rendu la célèbre ordonnance de non-lieu de la fusillade de Hienghène, d'une belle promotion, il doit devenir, à quarante-deux ans, le président

de tribunal de première instance de Mata-Utu, dans le territoire de Wallis et Futuna, où il sera, par l'effet d'une curiosité toute coloniale, le seul magistrat professionnel. Son traitement sera doublé, et s'il est acquis qu'il doit s'y contenter d'une activité judiciaire mineure, il jouera, entre trois petits rois, un rôle politique important dans la vie de ce confetti du Pacifique, pompeusement appelé territoire. Il en est, dit-il, « content », puisqu'il « avait demandé ». Pour lui, comme pour beaucoup, il est vrai, le passage à Nouméa fut une rude secousse, l'une de ces épreuves que l'on n'oublie pas.

François Semur, jusqu'à cette terrible fusillade, qui laissa dix morts le 5 décembre 1984 sur une route de brousse, faisait, au tribunal, figure de sage, à l'expérience longue comme le bras. Ancien gendarme, François Semur est aussi ancien commissaire de

## ROBERT MITTERRAND

Frère de quelqu'un



Robert Mitterrand se souvient...

ROBERT LAFFONT

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 80 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1.700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 fr. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suisse, 1,60 S. ; USA, 1,80 \$ ; USA (West Coast), 1,75 \$.

# Débats

LE JAPON, LE SUD ET NOUS

## L'Europe et le triangle

par FRÉDÉRIC DOSA (\*)

## TERRITOIRES OCCUPÉS

### Cette mauvaise conscience...

par BERNARD KAHANE (\*)

Il est facile d'être généreux à Paris, certes ! Mais pour notre plus grand malheur, les faits resteront les faits et les taches si noires qui, peu à peu, se répandent dans notre cœur et notre mémoire ne se résorbent pas.

Peu importe que les enfants palestiniens soient à dessin ou non placés au premier rang, qu'il s'agisse d'un acte spontané ou de l'expression d'une volonté politique et qu'il y ait ou non déformation. L'acte reste l'acte. Celui qui envoie d'autres enfants à peine moins âgés briser les membres à coups de matraque comme celui qui appuie sur la gâchette sont à l'instant présent responsables de la mort et de la haine qui s'accroissent.

Seulement voilà, nous estimons que nous sommes part des retzuzniks et des déportés et qu'à travers Einstein, Marx, Freud et d'autres, souffre notre esprit. De la même manière, il nous faut admettre malgré nos plus profonds regrets qu'au-delà du bras qui frappe, c'est notre propre main qui agit. Ainsi va le peuple juif et là où tout un chacun revendique avec raison sa seule responsabilité, nous assumons nous, pour le meilleur et pour le pire, une conscience collective. La faute de mon frère est la mienne. Je ne peux rester indifférent à ses aspirations tout comme à sa culpabilité. Se chargerait-on de l'oublier que les bombes des territoires nous ramèneraient brutalement à la réalité.

Alors je le cric, qu'y a-t-il au-delà des coups et des bosses que nous infligeons en Cisjordanie et à Gaza ? Qui oserait qu'ainsi se résoudra le problème palestinien quelle qu'en soit la cause ?

Je suis affligé du peu de sens politique que manifestent les dirigeants israéliens comme je suis effrayé lorsque je vois ceux qui ont pour tâche de représenter les Palestiniens.

Car, deuxième question, où se trouve la mauvaise conscience des Palestiniens lorsqu'ils nous frappent ? Pour nous, les passages à tabac ordonnés par Israël, qu'ils

L'ÉCHEC du récent sommet de Copenhague n'était qu'une péripétie. Ce qui ne l'est pas, c'est la lenteur de la construction européenne, cette expression d'ingénieur qui dénote un manque de réalité vivante.

Le dynamisme européen, pour s'améliorer, a besoin, avant tout, de prendre en compte son environnement. Seul celui-ci permettra à l'Europe de mieux situer ses intérêts et d'éveiller l'enthousiasme de ses peuples. Or ce contexte, quel est-il, alors que sur l'axe Est-Ouest s'ébauche, sans l'Europe, un équilibre de la terreur en réduction ? Il est avant tout, pour elle qui est industrialisée, un double contexte Nord et Nord-Sud.

Le contexte Nord, c'est ce qu'on appelait naguère la structure tripartite des pays industrialisés : États-Unis, Japon, CEE. Dans ce groupe, la CEE vient en dernier : les États-Unis restent premiers par la puissance économique, et le Japon, premier par la performance industrielle et financière, vient en second en attendant une place d'ex aequo.

Dans ce triangle industrialisé, deux côtés, États-Unis-Japon et États-Unis-Europe, sont plus actifs que le troisième, Europe-Japon, au détriment relatif de ces deux pôles. Les forces de l'avenir, le meilleur équilibre possible, l'intérêt prioritaire du Japon et de l'Europe dictent une politique de renforcement des liens CEE-Japon. La France doit se faire, en Europe, l'avocat actif d'une telle politique, dont les Allemands et les Britanniques ont mieux compris l'urgence et l'importance.

Car c'est le triangle industrialisé — et sa performance économique supérieure — qui a déterminé les premières concessions des deux impérialismes superpuissants, et d'abord celles de l'URSS, pour des raisons industrielles, plus que celles des États-Unis, dont l'explication est davantage financière. Paris doit se rapprocher de Tokyo pour que le triangle du Nord s'équilibre enfin.

Quant aux relations Nord-Sud, on n'a décidément pas assez médité la fulgurante remarque de Bonnedi, alors président de l'Algérie, il y a quelques dix ans, à la tribune des Nations unies : il n'y a pas tant des pays capitalistes et des pays communistes que des riches et des pauvres. Or les riches sont au Nord, malgré

les chômeurs, et les pauvres au Sud, malgré les pays pétroliers et quelques rares nouveaux industrialisés.

Au Sud, les pays pétroliers ont bénéficié d'une manne accidentelle que le progrès technologique tarit progressivement. Quant aux quelques pays nouvellement industrialisés, leur poids démographique est marginal.

À ces exceptions près, c'est encore une réalité tripartite qui s'impose au Sud, et quoique élargie aux dimensions d'une forme tricontinentale, on y trouve, comme dans le triangle du Nord, un ordre : Asie, Amérique latine, Afrique, quel que soit l'indicateur retenu, espérance de vie ou revenu par tête. L'Europe et la France ne devraient pas pour autant arrêter leurs priorités à ces rangs de classement quantitatifs, car l'équation du Sud, rappelons-le, a une dimension telle que les relations Nord-Sud se spécialisent par la force des proximités historiques et géographiques.

C'est là que l'Europe doit penser l'avenir avec plus d'audace. Il suffit de faire le tour des pays industrialisés pour y déceler la pauvreté culturelle, même et surtout abandonnée télévisée. Il n'est que de rencontrer des Africains, des Indiens, des Brésiliens, pour mesurer les contraintes mais surtout la fécondité de leurs civilisations, beaucoup plus ouvertes sur la nature et le monde que celles du Nord, et par là plus porteuses de paix et d'épanouissement.

La France, qui a inventé la superbe devise « liberté-égalité-fraternité », ne peut-elle en redécouvrir l'esprit en premier lieu, devant le second, et plus encore au troisième. Elle a la chance, en effet, ce faisant, de trouver un rôle en Europe et dans le monde, vis-à-vis

du Nord et du Sud, que l'axe Est-Ouest et la politique de « détente » et de coopération ne suffisent plus à donner.

On peut regretter, certes, le charme du temps des équipes gaulloises à Moscou, quand la France faisait entendre la musique de la raison dans le ton-boat de la guerre froide. Mais qu'on soit gaullien ou non, on ne peut oublier la leçon du général : il n'y a pas de politique qui vaille en dehors des réalités, à un contexte ayant changé, l'unanimité tournée vers le passé n'est plus que le masque d'une absence de politique.

En ce temps de surchauffe de politique intérieure et d'éclatement de programmes et d'engagements, il faut cependant une politique étrangère à la France, pour l'Europe. C'est vers Tokyo, dans le triangle du Nord, et en direction du Sud avec plus d'imagination, que ses priorités peuvent être trouvées.

(\*) Pseudonyme d'un haut fonctionnaire.

1915 - 1988

## Le génocide arménien reconnu en Turquie ?

par MICHAEL HAROYAH (\*)

Le génocide arménien a été condamné en Turquie. Mais c'était en 1919, sous l'Empire ottoman. La cour martiale juges par contumace les chefs du Parti Union et Progrès, les « Jeunes Turcs » qui avaient gouverné le pays pendant la guerre. L'acte d'accusation contenait notamment les passages suivants : « Le désastre arrivé aux Arméniens n'a pas été un événement local ou isolé. Il a été le résultat d'une décision préméditée par un organe central composé des personnes susdites, et les immolations et exécutés qui ont eu lieu étaient fondés sur des ordres centraux (...). Les dirigeants du Parti Union et Progrès ont créé une organisation spéciale pour tendre des pièges en vue d'un carnage général — un vaste réseau de meurtres. Dans le même temps, ils ont diffusé des rapports selon lesquels tout cela était fait en vue de soutenir l'effort de guerre... »

Plus loin, parmi cent exemples, l'acte s'attarde sur un télégramme d'encouragement envoyé par le secrétaire du parti pour la région de Brousse au lieutenant-gouverneur de la ville de Bolou : « Il disait que les actions menées contre les Arméniens contribueraient au bonheur perpétuel du peuple de la ville de Bolou... Comme le dit Bolou était très éloigné de la zone de guerre, il n'y avait aucun fondement à la déportation des Arméniens, aucune menace à l'ordre public. Il est donc très clair que l'annihilation de la nation arménienne était ce à quoi aspirait le parti et que son secrétaire, Midhat Bey, était guidé par les mêmes considérations... » (Journal officiel de l'Empire ottoman, section Journal judiciaire des procès, n° 3040, 27 avril 1919.)

Ainsi tous les éléments caractéristiques du génocide au regard de la convention de 1948 figurent déjà dans l'enquête menée par le dernier gouvernement ottoman : mise à exécution par un gouvernement de la volonté d'exterminer un groupe ethnique ou religieux. C'est au vu de ces faits, et dans un esprit juridique proche de celui de Nuremberg, que la cour condamne à mort les dirigeants jeunes-turcs et à quinze ans de

prison pour complicité le plus haut dignitaire musulman, le cheikh ul islam Musa Kazim.

Pourquoi la Turquie d'aujourd'hui, gouvernement et opinion unis, s'est-elle tournée du côté de ce jugement, en niant le génocide de 1915 ? Pourquoi ajourne-t-elle sans avoir à reconnaître le génocide de 1915. Pour éclaircir cette demande, on peut poser deux questions. Une question à la Turquie. Puisqu'elle propose à l'Europe d'accepter le raisonnement selon lequel, si quelques membres d'une communauté militent pour l'indépendance, l'État est en droit d'annuler toute une population, pourquoi, au cours de la même guerre, lorsque les armées du désert ont pris les armes aux côtés du colonel Lawrence, le gouvernement ottoman n'a-t-il pas entrepris l'extermination de tous les Arabes ottomans ? Parce qu'ils étaient trop nombreux, trop forts, ou qu'on ne pouvait pas les « immoler » comme des Arméniens ?

Une question à l'Europe. Si un héros de la Wehrmacht, Rommel par exemple, avait survécu à la guerre, s'il avait, au bout de quelques années chassé les Alliés, réoccupé une partie de la Pologne, en renonçant à toute autre ambition impériale, créé une Allemagne moderne mais qui impose silence sur le nazisme et déclare le tribunal de Nuremberg nul et non avenu, aurait-on pu construire une communauté avec ses héritiers ?

Le bon fonctionnement d'un système électoral destiné à assurer le « bonheur perpétuel » d'une majorité homogène, à Bolou et ailleurs, est bien en deca de l'idée que l'Europe se fait de la démocratie. Il reste à la Turquie tout un chemin à faire de reconnaissance de son histoire, d'acceptation de la liberté religieuse et de la diversité de ses minorités. C'est ce qu'a affirmé le Parlement européen dans sa résolution du 18 juin 1987. Les génocides ne sont pas des points de détail. Oublier celui de 1915, ou feindre de croire qu'il est marginal, par rapport à l'attitude de la Turquie face aux droits de l'homme, ce ne serait pas servir le progrès, mais dégrader sa conscience.

Question à l'Europe

An point qu'elle a obtenu de son amie, l'Allemagne nazie, en 1943, le rapatriement des cendres de Talaat, le maître d'œuvre du génocide, pour lui ériger un mausolée qui défigure encore aujourd'hui une colline de l'ancienne Constantinople. Tels étaient les souhaits de la république turque en 1943, tels sont les symboles de la Turquie moderne.

An point qu'elle renie, au-delà du génocide, le passé chrétien de ses régions orientales, où elle laisse à l'abandon toutes les églises, et qu'elle a l'an dernier fait crouler trois mois en prison un guide français, Michel Caramine, inculpé d'atteinte à la cohésion nationale, pour avoir présenté aux touristes ces églises comme des monuments d'art arménien. Tel est l'esprit des lois de la Turquie démocratique, aux yeux de ses policiers et de certains de ses juges.

An point qu'elle multiplie les tracasseries envers les familles arméniennes demeurées dans sa partie européenne, en exigeant des enfants la preuve que leurs quatre grands-parents sont arméniens pour pouvoir s'inscrire à leur école religieuse. Telles sont les règles posées par l'administration de la Turquie laïque.

(\*) Solidarité franco-arménienne.

### Les témoignages des Jeunes Palestiniens

David contre David

Afrique

Soudan

Plus de trois cent mille personnes se noient par la famine dans le sud du Soudan

# LE MONDE

Février 1988

## diplomatique

### LA FAUTE GESTIONNAIRE

par Claude JULIEN

L'« économicisme » qui prévaut dans les milieux dirigeants s'insinue dans toute la pensée politique et sociale. La priorité est donnée aux résultats de l'entreprise au détriment de l'emploi, du pouvoir d'achat et de la couverture sociale. Claude Julien montre comment la logique gestionnaire des chiffres oublie les finalités humaines.

### LE YEN

Petite monnaie d'un géant industriel

Encore peu utilisée par Tokyo pour son commerce extérieur, quasi absente des réserves officielles de change des autres pays, la monnaie japonaise est désormais en mesure de servir les ambitions de l'industrie financière japonaise. Alors que le dollar s'essouffie et que l'ECU n'a jamais pu s'affirmer, le yen apparaît un concurrent redoutable.

### AGRICULTURE. Pourquoi seule une solution globale pourra mettre fin aux dérèglements mondiaux.

### ENVIRONNEMENT. Les limites de la protection juridique contre la pollution du Rhin.

### CULTURE. « Mille moins une nuit », un texte de l'écrivain espagnol Juan GOYTISOLO.

## TERRITOIRES OCCUPÉS

### La vie quotidienne dans une ville palestinienne

Le Monde diplomatique a rencontré les habitants de Naplouse quelques jours avant le soulèvement général. Ils racontent la guerre quotidienne sous l'occupation israélienne et leur tenace refus de céder. Ils expliquent pourquoi les journées de calme ne sont jamais des journées de paix.

## LE MONDE

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27  
Télex MONDPAR 650572 F  
Télécopieur : (1) 45-23-08-81

Édité par la SARL Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Robert Beauvillier (1944-1969) Jacques Fauret (1969-1982) André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beauvillier, fondateur.

Administrateur général : Bernard Woutis.

Rédacteur en chef : Daniel Veruet.

Correspondant en chef : Claude Salas.

ABONNEMENTS

FRANCE

354 F 672 F 954 F 1 200 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE

667 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F

ÉTRANGER (par messagerie)

I - BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS 399 F 762 F 1 089 F 1 380 F

II - SUISSE, TUNISIE 504 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ABONNEMENTS PAR MINITEL

36-15 - Taped LEMONDE, code d'accès ABO

365 jours par an, 24 heures sur 24.

Handwritten signature or note at the bottom of the page.



# Etranger

### Le neuvième anniversaire de la République islamique

## La nouvelle révolution de palais de l'imam Khomeiny

Neuf ans après la révolution islamique du 11 février 1979, le régime de Téhéran, toujours en proie aux conflits internes, cherche désespérément à sortir de l'impasse dans laquelle il s'est enfoncé.

L'essoufflement de la République islamique est la conséquence d'un triple échec. D'abord sur le plan militaire, où malgré les multiples offensives lancées depuis 1984 sur le front irakien, les troupes iraniennes n'ont pu, en dépit de lourds sacrifices, entamer d'une manière significative les lignes défensives de Bagdad. La perspective d'une victoire semble plus éloignée que jamais. Sur le plan économique, la déconfiture est totale.

Elle est la conséquence logique de la poursuite de la guerre dont le coût pèse lourdement sur la situation intérieure en laminant jour après jour le niveau de vie de la population. Enfin, sur le plan politique, les progrès accomplis par les forces conservatrices ont frappé de paralysie toutes les démarches entreprises par les jeunes technocrates du gouvernement favorables à des réformes sociales et soucieux de donner satisfaction aux revendications des « déshérités ».

L'obstacle qui a jusqu'à présent empêché toute réforme est le Conseil de surveillance de la Constitution créé en 1980. Composé de six mollahs ultra-conservateurs nommés par l'imam Khomeiny et six juristes désignés par le Parlement, le Conseil de surveillance était conçu à l'origine comme une espèce de garde-fou destiné à empêcher toute violation des préceptes du Coran par les parlementaires. Au fil des ans, il s'est transformé sous la pression des religieux traditionalistes en un verrou bloquant pratiquement toutes les réformes votées par le Majlis.

Les projets de loi concernant la réforme agraire, la nationalisation du commerce extérieur monopolisé par les bazaris et un code du travail décent, ont été jugés antislamiques, parce que violant le sacro-saint droit à la propriété privée stipulé par le Coran. Ainsi a été créé et perpétué un système qui favorise les nantis.

L'imam Khomeiny, qui a longtemps joué à l'apprenti sorcier en présidant systématiquement le parti du Conseil de surveillance dans ses démentis avec les parlementaires, a fini par réaliser que cet organisme étouffait toutes les velléités de réforme. La goutte qui a fait déborder le vase a été le rejet, fin novembre, d'un nouveau projet de code du travail, proposé par le gouvernement de M. Houssein Moussavi et approuvé par la majorité du Parlement. Ce projet nullement révolutionnaire a été presque entièrement ignoré par le Conseil de surveillance qui a annulé les trois quarts de ses articles.

Excédé, le ministre du travail, appuyé par M. Rafsanjani, a porté l'affaire devant l'imam Khomeiny. Ce dernier, dans le langage sybillin qui lui est propre, a répondu au début de décembre que le gouverne-



PANCHO

ment pourrait outrepasser les lois religieuses et imposer ses propres conditions dans le domaine de la législation du travail « dans l'intérêt de la communauté ».

Le chef du gouvernement, M. Moussavi, et le président du Majlis, M. Rafsanjani, se sont engagés aussitôt dans la brèche pratiquée dans la tradition islamique, en affirmant que cette permission s'appliquait également aux autres lois demeurées en suspens par suite du veto du Conseil de surveillance.

« C'est ainsi, poursuit l'imam, que le gouvernement est autorisé à démolir une mosquée ou une maison, si elles empêchent l'édification d'une route. Il peut également, si nécessaire, fermer une mosquée et

départir, l'imam Khomeiny ne se sépare jamais de ses fidèles qui, pour une raison ou une autre, se sont égarés du droit chemin, mais les sonnet à sa volonte.

**Sous le contrôle d'un conclave**

Il a notamment refusé d'accepter la démission que lui ont présentée plusieurs religieux du Conseil de surveillance, mais a quand même rogné les ailes de cette institution en créant le 7 février une instance spéciale, réunissant les principaux responsables des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire afin de résoudre les différends entre le Parlement et le Conseil. Ce dernier n'est donc plus souverain et est désormais coiffé par un conclave que l'imam contrôle de près par l'intermédiaire de son fils Ahmad et de l'hodjatolislam Tavassoli, le chef de son bureau personnel.

Ce qui vient de se passer à Téhéran constitue une véritable révolution de palais, qui renforce les pouvoirs de l'imam Khomeiny. Ses « décisions équivalent désormais à des commandements d'Allah et à des principes invariables de l'islam », vient de déclarer le président Khomeiny, devenu de nouveau, après son autocratie de janvier, l'un des exécutifs de la pensée du Guide de la révolution.

C'est donc l'imam Khomeiny qui « a hérité le pouvoir divin du prophète et des imams » - ainsi que l'a formulé le président iranien, - et lui seul qui aura la difficile mission de sortir l'Iran de l'immobilisme. L'islam sera donc toujours le principal moteur du régime de Téhéran, mais les modalités de son application seront définies par le *vall-fajuh* (juge théologique suprême), c'est-à-dire l'imam Khomeiny.

Seuls M. Bazargan, le leader de l'opposition libérale au sein du sérail islamique de Téhéran, et ses amis ont eu le courage de déplorer publiquement cette situation en affirmant que les changements intervenus à Téhéran constituaient « un nouveau clou dans le cercueil de la Constitution de la République islamique du faguik ».

JEAN GUEYRAS.

### EN BREF

- GOLFE: trois avions irakiens abattus. - Trois avions irakiens de type Mirage (de fabrication française) ont été abattus mardi matin 9 février sur des eaux du Golfe par l'aviation adverse dans un combat aérien avec des chasseurs israéliens et se sont abîmés dans les eaux du Golfe, affirme un communiqué militaire publié à Téhéran. Cette information n'a été ni démentie ni confirmée par Bagdad. - (AFP.)
- Le Yémen du Sud rétablit ses relations avec l'Égypte. - Après dix ans de rupture, la République démocratique et populaire du Yémen et l'Égypte ont rétabli leurs relations diplomatiques le mardi 9 février. Le Yémen du Sud, qui fait partie du Front de la fermeté (Syrie, Libye, Algérie, OLP et Irak) opposé à la visite du président Sadate en Israël, avait gelé ses relations avec l'Égypte le 5 décembre 1977. Le Caire avait risqué en rompant ses relations avec Aden le même jour. Avec le retour à l'Égypte du Yémen du Sud, onzième Etat à rétablir ses relations depuis le sommet d'Amman en novembre, il ne reste plus hors du giron du « grand frère » égyptien que l'Algérie, la Syrie et la Libye. On estime, au Caire, qu'un rétablissement des relations avec Tripoli semble, dans les conditions actuelles, impossible, très difficile avec Damas mais possible avec Alger. - (Corresp.)

### La répression dans les territoires occupés par Israël

## Les témoignages de six jeunes Palestiniens

Deux jeunes Palestiniens ont été tués, mardi 9 février, dans les territoires occupés par Israël, ce qui a porté à cinquante le nombre des victimes palestiniennes des affrontements en Cisjordanie et à Gaza depuis deux mois. Le corps d'un Palestinien de seize ans a été découvert, mardi matin, dans un village de Cisjordanie. Il avait été tué d'une balle. Un autre Palestinien - originaire de Gaza - est mort dans un hôpital de Bersheba (sud d'Israël) de coups reçus à la tête après qu'il eut été arrêté par l'armée israélienne. D'autre part, sur le plan diplomatique, le premier ministre, M. Shamir, a reçu, mardi soir, le secrétaire d'Etat adjoint américain pour le Proche-Orient, M. Murphy, arrivé le jour même en Israël, après des entretiens au Caire avec le président Moubarak.

JERUSALEM de notre correspondant

Tout en reconnaissant « des abus et des excès », le ministre israélien de la défense maintient qu'il n'y a pas « de politique de passage à tabac » des manifestations palestiniennes. La violence, dit-il, n'est autorisée qu'en cas de confrontation avec les manifestants, pour les arrêter ou les disperser. La presse, certains partis politiques israéliens (comme le Ratz, de gauche), des organisations humanitaires, telles que l'UNRWA, et de très nombreux médecins israéliens affirment le contraire : un mois après que cette « politique des coups » ait été inaugurée, trois continuent à faire état de très nombreux cas de manifestants durement frappés après avoir été appréhendés par l'armée.

Mardi 9 février, à l'hôpital de Bethléem, six jeunes Palestiniens donnent leur témoignage. Les quatre premiers sont du village de Beit-Fajar (à mi-chemin entre Hébron et Bethléem). Ils disent qu'ils ont été arrêtés dimanche dernier puis passés à tabac par des soldats, les uns dans la rue, les autres dans un camion de l'armée.

Ahmed Yousef AbdeJawad Takatqa (quinze ans) est encore en état de choc, l'air hébété. Il a un œil légèrement abîmé, le nez chevelu arraché sur plusieurs centimètres, les mains gonflées à la suite, affirme-t-il, de coups de matraque et de crosse de fusil. Kamal Mohamed Badr Thawpattah (quize ans), peut à peine parler : il a les lèvres tuméfiées, plusieurs dents cassées, les épaules et le cou gonflés, couverts d'hématomes, la jambe droite et le bras plâtrés. Yousef Abdallah Takatqa (vingt-cinq ans) souffre de « légères » fractures à la jambe gauche. Jawar Ghatab Daria (dix-sept ans) rapporte avoir été matraqué dans la rue : il a le poignet droit cassé en deux endroits.

Il y aurait eu, dimanche, une manifestation violente à Beit-Fajar. Certains des habitants du

ALAIN FRACHON.

### David contre David

La malencontreuse omission d'une phrase dans l'article d'André Fontaine « David contre David » (Le Monde du 10 février) rend une partie de son raisonnement difficilement compréhensible. Il faut donc ajouter à la fin du dernier alinéa paru en première page le passage suivant : « Il n'empêche que ceux qui les bombardent de pierres et incendient des véhicules sont l'avant-garde d'une population qui se sent, profondément, occupée. »

## Afrique

### SOUDAN

## Plus de trois cent mille personnes sont menacées par la famine dans le sud du pays

Tandis que la situation alimentaire s'aggrave dans le sud du Soudan, où plus de 300 000 personnes sont menacées par la famine, les discussions d'Addis-Abeba entre une délégation soudanaise non gouvernementale et l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA) du colonel Garang sur l'envoi de secours aux populations civiles ont pris fin sans résultat. Aucune précision n'a été fournie de part et d'autre sur les points sur lesquels les négociations ont échoué.

Le porte-parole de la SPLA, M. Atem Yaak, a cependant regretté « l'existence de liens entre la délégation de Khartoum et le gouvernement central » et a affirmé que cela constituait un abus de confiance qui compromettrait la tenue de nouvelles discussions. « Nous avions, a-t-il dit, accepté de discuter « de bonne foi » avec la conviction que la délégation soudanaise représentait un organisme authentiquement humanitaire et indépendant du gouvernement. » En fait, la délégation non gouvernementale représente l'organisation Mercy, formée récemment par des personnalités musulmanes et chrétiennes et présidée par M. Idriss El Banna, membre du conseil soudanais de souveraineté (présidence collégiale de la république).

Les discussions d'Addis-Abeba se sont déroulées dans le secret pendant dix jours. On sait toutefois que le chef de la délégation non gouvernementale, le cheikh El Tayeb, imam de la mosquée principale d'Omdurman, avait accusé, il y a une semaine, les maquisards soudanais d'être inflexibles sur les conditions d'acheminement des secours dans le sud du Soudan et de mettre en avant des considérations plutôt politiques qu'humanitaires. La SPLA, pour sa part, avait accusé le gouvernement soudanais d'acheminement des troupes et du matériel vers le sud, sous le couvert des déplacements de convois de vivres.

Les accusations de la SPLA ont été confirmées à Londres par l'organisation caritative britannique, Oxfam, qui a protesté, le lundi 8 février, contre la réquisition par l'armée soudanaise de sept camions affectés par des organisations de lutte contre la famine, le 4 février, dans le sud du Soudan. Selon Oxfam, les camions vides faisaient partie d'un convoi de vingt véhicules, qui devaient charger des vivres à Juba pour approvisionner les populations affamées par la guerre civile, et ont été utilisés dans le cadre d'une opération pour « reprendre la ville de Kapoeta - occupée récemment par la SPLA.

Selon M. Al Tayyeb, 325 000 personnes, dans le sud du Soudan, ont un besoin urgent de secours : 151 000 dans le Bahr-el-Ghazal, 94 000 dans l'Equatoria et 80 000 dans la province du Haut-Nil. Toujours selon le vice-commissaire soudanais, dans l'ensemble du Soudan, 3,5 millions de personnes sont menacées de famine, soit, outre les 325 000 du sud, 1 million dans le Kordofan, 750 000 dans le Darfour, 600 000 à Khartoum, 200 000 dans le centre et 150 000 dans les régions du nord. - (A.P.)

### ZAIRE

## Un opposant déclaré « malade psychiatrique »

La Cour de sûreté de l'Etat a suspendu du processus judiciaire engagé contre un dirigeant de l'opposition afin de lui permettre de recevoir des soins psychiatriques, a rapporté, le samedi 6 février, l'agence officielle AZAP. M. Thisekedi Wa Malumba avait été arrêté le 17 janvier, quelques jours après son retour d'Europe, et inculpé de trouble de l'ordre public pour avoir organisé, à Kinshasa, un rassemblement interdit (Le Monde du 21 janvier).

Après son arrestation, un examen psychiatrique avait été ordonné et AZAP écrit que les psychiatres ont conclu à « l'existence chez le prévenu des stigmates d'une personnalité perturbée qui se manifestent par un délire chronique, des idées de grandeur, l'ambivalence de propos et de comportement et une psycho-rigidité ».

M. Thisekedi est l'un des neuf anciens membres du Mouvement populaire de la révolution (parti unique du président Mobutu Sese Seko) à avoir fondé un parti illégal d'opposition connu sous le nom d'Union pour la démocratie et le progrès social. - (Routier.)

Walter De BOCK  
Jean-Charles DENIAU  
Des armes pour l'Iran

« Un livre à donner le frisson tant ce qu'il décrit montre combien les marchands d'armes ont réussi à circonvier les Etats, à les pervertir et à les gruger avec ou sans leur complicité indolente. »  
Jacques Isnard / Le Monde

« Un livre dense, nourri aux meilleures sources. Une minutieuse enquête. »  
Pascal Krop / L'Evénement du Jeudi

au Vif du Sujet  
GALLIMARD *rf*

## le triangle

MOISA 197

Le 11 février, jour anniversaire de la mort de Jésus-Christ, le pape Jean-Paul II a célébré à Rome la fête de la Purification de la Vierge Marie. Le pape a prononcé une homélie dans laquelle il a évoqué le « triangle » de la foi, c'est-à-dire la relation entre Dieu, l'homme et le monde.

1915 - 1988

## néen reconnu en

M. MICHAEL HARTMAN

Le 11 février, jour anniversaire de la mort de Jésus-Christ, le pape Jean-Paul II a célébré à Rome la fête de la Purification de la Vierge Marie. Le pape a prononcé une homélie dans laquelle il a évoqué le « triangle » de la foi, c'est-à-dire la relation entre Dieu, l'homme et le monde.

## ORSTOM & TERROPE

Le 11 février, jour anniversaire de la mort de Jésus-Christ, le pape Jean-Paul II a célébré à Rome la fête de la Purification de la Vierge Marie. Le pape a prononcé une homélie dans laquelle il a évoqué le « triangle » de la foi, c'est-à-dire la relation entre Dieu, l'homme et le monde.

# Europe

## La préparation du conseil européen Quatre dossiers épineux

### Les Douze vont tenter d'effacer leur échec de Copenhague

**BRUXELLES**  
de notre envoyée spéciale

Les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze vont tenter à nouveau, les 11 et 12 février, l'exercice qu'ils avaient raté en décembre 1987 à Copenhague : se mettre d'accord sur un projet global de réforme des finances communautaires. Pas de dramatisation, pas de trompettes de l'apocalypse cette fois. Les incantations sur « l'obligation de résultats », les déclarations sur l'impérieuse nécessité pour les Européens de s'entendre à l'heure où les Deux Grands réajustent à Washington le sort du monde, n'avaient eu pour effet que de rendre plus piteux l'échec de Copenhague. On les a évitées cette fois, de même que les proclamations d'optimisme sur les chances d'aboutir.

Les bonnes raisons qu'ont les Douze de s'entendre, celles qui plaident pour une plus grande intégration européenne, sont claires pour tout le monde. La question est de savoir si cette intégration pourra se faire à un rythme suffisant pour répondre aux nouveaux défis qui se posent à l'Europe, si la Communauté dispose de la vitalité nécessaire pour concrétiser les projets dynamiques qu'elle a conçus pour elle-même ces dernières années (dont le grand marché de 1992), voire pour en imaginer d'autres.

Le plan Delors, qui participe de cette dynamique, viole la consigne traditionnelle de l'Union européenne. Il a pour objet, en dégageant de nouvelles règles de financement pour cinq ans, de mettre la Communauté à l'abri des éternelles querelles budgétaires, et de lui permettre de préparer l'échéance de 1992. Cela suppose à la fois que soient augmentées

les ressources dont dispose la CEE, que sa principale dépense, la dépense agricole qui finance la surproduction, soit enfin maîtrisée, et que soient mises en œuvre des politiques d'accompagnement permettant de faire face aux déséquilibres régionaux et sociaux incompatibles avec l'idée même du grand marché.

Ce beau et raisonnable schéma bute sur les éternelles chamailleries. Si l'éclaircissement aux pays du Sud portait en lui la revendication d'une compensation des déséquilibres structurels et introduisait dans la Communauté une problématique légitime, il faut bien reconnaître que les autres difficultés dans lesquelles on se débat, qu'il s'agisse de l'agriculture ou de la contribution britannique, ont un fort goût de déjà vu. Tout cela laisse et pu donner le sentiment, au dernier sommet de Copenhague, que l'on perdait de vue l'importance des enjeux pour se livrer aux mêmes dérisoires querelles d'intéressement.

### Le temps presse

Ce procès n'est cependant pas totalement juste. Si la politique agricole commune occupe encore une aussi large place dans les débats, c'est parce qu'elle est encore à ce jour la seule politique européenne véritablement intégrée. La réforme proposée est de taille et viendrait couronner une série d'efforts vers la rigueur, encore insuffisants.

Si la discussion a pris, particulièrement à Copenhague, un tour aussi technique et rebattif, c'est que, en matière communautaire, et dans un projet de l'ampleur du plan Delors, il ne peut en être autrement. Comme le disait, mardi, M. Michel

Rocard, invité à Bruxelles par le Club Jean-Jaures, « le traité de Rome ne prévoit pas que l'on exerce ensemble un commandement politique, mais la technique de l'intendance [...] Je ne vois pas que l'on puisse au départ en refusant de soulever le capot d'une voiture qui est en panne... »

Le plan Delors, enfin, n'est sur la table que depuis un an environ, ce qui est peu pour une négociation européenne. La question du chèque britannique, d'un intérêt moins grand, n'a-t-elle pas empoisonné la vie communautaire pendant près de cinq ans ?

Le temps presse, malgré tout : l'absence de résultats à Bruxelles, le renvoi de l'ensemble des problèmes au sommet de juin à Hanovre, seraient non pas l'apocalypse, mais une perte de temps préjudiciable à tous. Les Allemands, qui assument actuellement la présidence de la CEE, le savent et ont mené tambour battant les travaux préparatoires du sommet de Bruxelles.

Comme il est de bonne guerre, chacun, avant la bataille, affirme avec ostentation qu'il campera sur ses positions. M. Jacques Chirac l'a fait, mardi, à Paris, le ministre allemand de l'Agriculture l'avait fait la veille, et Mrs Thatcher s'est attachée à donner la même impression, ces derniers temps, à ses visiteurs européens à Londres. Mais, dans le même temps, toutes les parties prenantes aux négociations affirment qu'il ne reste que très peu de chemin à parcourir. Et Mrs Thatcher elle-même ne déclarait-elle pas, ryanonnante, à l'issue du sommet de Copenhague que la réunion avait été fructueuse et que l'on était arrivé « extrêmement près du but » ?

CLAIRE TRÉAN.

**BRUXELLES**  
Communautés européennes  
de notre correspondant

Les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze vont retrouver les mêmes dossiers qu'ils avaient ouverts sans succès à Copenhague, mais dans un état de préparation politique et technique sensiblement plus avancé. Un effort de clarification très important a été accompli sous la direction de la présidence allemande, qui paraît déterminée à aboutir. Au bout du compte, l'écart entre les positions en présence a été resserré, si bien qu'un espace subsiste, bien sûr, pour la négociation au sein du conseil européen, mais qu'il est limité. Le projet de compromis qui a été transmis mardi soir 9 février par la présidence allemande ne laisse ouvert qu'un nombre limité d'options.

● **L'agriculture demeure un des thèmes centraux de l'ordre du jour.** — Le débat porte sur un nombre de points limités : le montant de l'enveloppe budgétaire à consacrer chaque année, à partir de 1988, au soutien des marchés, ainsi que les conditions dans lesquelles cette enveloppe pourrait être exceptionnellement dépassée ; la mise en place d'un mécanisme de « stabilisateurs » afin d'assurer la maîtrise de la production dans les secteurs des céréales, des oléagineux et des protéagineux ; l'instauration d'un régime limité d'encouragement à la mise en jachère des terres cultivées.

Voilà trois semaines, les ministres de l'Agriculture sont parvenus sur cet ensemble de sujets à un projet de compromis, qui convenait à dix délégations, mais qui fut rejeté par le Royaume-Uni et par les Pays-Bas. La Commission avait maintenu elle aussi des réserves, trouvant qu'il fallait aller un peu plus loin dans la

rigueur. Depuis, d'intenses tractations ont eu lieu afin d'essayer de tenir compte des objections britanniques et néerlandaises. Le dernier projet allemand laisse ouverte la possibilité de baisser les prix des céréales et des oléagineux un peu plus que ne le prévoyait le texte des ministres de l'Agriculture.

Quoi qu'il en soit, ce qui est proposé signifierait un effort nouveau substantiel pour maîtriser les dépenses de soutien des marchés des céréales, du colza et du tournesol. S'agissant des céréales, il est demandé aux Douze de s'engager sur un programme de baisse des prix de l'ordre de 15 % sur quatre ans. La principale inconnue est la matière demeure britannique. Mme Thatcher trouvera-t-elle que s'est assez ou voudra-t-elle encore en découvrir ?

● **L'augmentation des crédits à affecter aux fonds structurels.** — La Commission avait proposé leur doublement de 7 à 14 milliards d'ECU d'ici à 1992 (de 49 à 98 milliards de francs). Les fonds sont principalement conçus pour aider au développement des régions en retard ou en déclin. Les Etats membres du Nord, qui sont les principaux payeurs, ne veulent pas aller aussi loin que le demande la Commission. Sans nier la nécessité d'un effort de solidarité à l'égard des pays périphériques de la Communauté, ils considèrent que la politique de développement conduite par le truchement de ces fonds suscite inévitablement des gaspillages.

Il y a quelques jours, on redoutait un éclat de M. Felipe Gonzalez. Aussi MM. Kohl et Genscher proposent-ils, par rapport aux propositions précédentes des pays du Nord, un effort spectaculaire afin d'aller à la rencontre des demandes espagnoles. Les crédits affectés aux

fonds (7 milliards d'ECU en 1987) seraient augmentés de 1,1 à 1,3 milliard d'ECU par an d'ici à 1992, ce qui correspond à une augmentation de 70 % environ.

● **La méthode de calcul de la contribution de chaque Etat membre.** — Les ressources affectées à la CEE sont jusqu'ici composées des droits de douane et de prélèvements agricoles perçus aux frontières de la Communauté, ainsi que d'une fraction (planifiée à 1,4%) de la TVA. La commission propose d'ajouter une « quatrième ressource » devant être liée à la prospérité de chacun.

La création de cette « quatrième ressource » pénaliserait sérieusement l'Italie, mais, en revanche, avantagerait les nouveaux Etats membres (Espagne et Portugal), ainsi que le Royaume-Uni, laissant par là même entrevoir à terme une solution définitive au problème lancinant de la compensation budgétaire à accorder au Royaume-Uni. Si, du fait de la quatrième ressource, la contribution nette britannique diminue suffisamment, il pourrait devenir pensable d'envisager la disparition de cette compensation. Le problème est de s'entendre sur une formule suffisamment progressive pour que le changement de méthode ne soit pas insupportable aux Italiens.

● **La compensation britannique.** — Copage pour réduire la contribution nette du Royaume-Uni au budget européen, elle atteint aujourd'hui 1 800 milliards d'ECU, soit plus de 12 milliards de francs. L'objectif de M. Thatcher est de conserver, d'une manière ou d'une autre, les droits acquis à Fontainebleau en 1984. Les pays partenaires voudraient que le premier ministre britannique accepte l'idée que la compensation devra progressivement être réduite.

PHILIPPE LEMAÎTRE.

## Diplomatie

### Aux États-Unis

### Une nouvelle expérience réussie de « guerre des étoiles »

Un satellite américain de 3 tonnes a réussi, mardi 9 février, à traquer dans l'espace quinze missiles simulés lançant une attaque soviétique. Cette expérience, qui a été jugée réussie par les techniciens mais dont les résultats seront analysés pendant une dizaine de jours, a été menée dans le cadre des études au sein de l'initiative de défense stratégique (IDS), ce projet américain de « bouclier » spatial antimissiles lancé par le président Ronald Reagan.

Cet essai a commencé, le lundi 8 février, avec le lancement à Cap Canaveral d'une fusée Delta qui a placé sur orbite un satellite de 3 tonnes et dont le deuxième étage a, parallèlement, déployé dans l'espace une quinzaine d'objets figurant autant de missiles soviétiques. Le satellite était doté de « senseurs » capables de traquer et de discerner les projectiles assaillants. Pour réaliser sa mission, le satellite américain a dû accomplir quelque deux cents manœuvres de modification de sa trajectoire.

Les techniciens américains ont évalué à 250 millions de dollars le coût de l'opération, qui constitue, pour la fusée Delta, en service depuis maintenant vingt-sept ans, le lancement de sa charge la plus lourde à ce jour. En septembre 1986, une autre fusée Delta avait permis une autre expérience, nécessaire au programme IDS, de collision de deux satellites en vol pour simuler, en vraie grandeur, les conditions d'une interception dans l'espace. Cette expérience avait déjà coûté 150 millions de dollars.

### M. Jacques Mer est nommé ambassadeur en Islande

M. Jacques Mer a été nommé ambassadeur de France en Islande, succédant à M. Yves Mas, a annoncé mardi 9 février le porte-parole du Quai d'Orsay. [Né en 1927, M. Mer a été député gaulliste à l'Assemblée nationale de 1962 à 1967, avant d'être directeur du Centre français de documentation technique à Alger de 1967 à 1970. Il a ensuite occupé des fonctions à la direction économique du ministère des affaires étrangères. Depuis janvier 1984, il était représentant permanent adjoint de la France auprès de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).]

## L'évolution de la politique française

### Les agriculteurs craignent une « trahison » de MM. Chirac et Guillaume

A la veille des élections législatives de mars 1986, M. Chirac s'était publiquement préoccupé du sort des agriculteurs dont il fut le ministre en 1972, sous la présidence de Georges Pompidou. Venant d'avoir dit traiter avec une femme — Edith Cresson — puis avec un « présidentiable », Michel Rocard, qui participa à la mise en place des quotas laitiers avant d'abandonner à Fontainebleau face au Royaume-Uni et à la RFA (1), pour démissionner en 1985 sur un dossier non agricole (le lot électoral), les paysans étaient tout prêts à boire sans sourciller le discours chiraquien. L'intermédiaire de Henri Nallet au ministère de l'Agriculture avait été trop court pour réconcilier le monde rural et la gauche.

L'actuel premier ministre n'hésitait pas à promettre la suppression des quotas laitiers. On vit d'un bon œil dans les campagnes le retour de la droite. On fut rassuré et même un peu flatté d'apprendre que François Guillaume, ex-patron de la FNSEA et pourfendeur de la politique agricole « au rabais », s'installait rue de Varenne. Chirac à Matignon, Guillaume à l'Agriculture, et les vaches seraient bien servies.

C'est de Bruxelles que le ministre paysan ramena son premier trophée, sous la forme d'un démantèlement progressif des montants compensatoires exigés depuis si longtemps par Paris.

Mais c'est à Bruxelles aujourd'hui que la politique agricole du tandem Chirac-Guillaume se cogne aux réalités financières de la Communauté, au détriment, estiment les syndicats de paysans, des intérêts vitaux de la France verte. Lorsque les socialistes gouvernaient, la FNSEA n'avait pas de mots assez forts pour dénoncer les orientations mathusiennes visant à stabiliser partout les productions, au nom de l'impératif d'économies budgétaires brandi par la CEE. Très vite, pourtant, après sa prise de fonctions, le ministre Guillaume a démenti le syndicaliste Guillaume. Il a dû reconnaître, à son tour, qu'une limitation des dépenses et des productions agricoles s'imposait, même si elle ne devait pas s'accomplir à l'importer quel prix pour les exploitations concernées. En vertu de cette contrainte européenne qui, manifestement, a transcendé l'expérience socialiste, M. François Guillaume s'est résolu à renforcer les quotas laitiers (2), à accepter l'idée hérétique pour un paysan français de la jachère.

Ce sont là autant de renoncements que le monde rural perçoit comme des trahisons, même si une

frange d'agriculteurs au fait des réalités internationales admettent l'impératif d'adaptation et de modernisation de leur secteur. Pour faire mieux accepter ces options rigoristes dans les campagnes, MM. Chirac et Guillaume ont cultivé une forme de clientélisme bien connue : parler avec une main sur le cœur et l'autre sur le portefeuille.

Dans cet exercice un tantinet électoral destiné à ramener les brebis égarées, le premier ministre s'est donné le beau rôle, laissant à son ministre le soin de faire entendre la raison à ses anciennes troupes. Aux conférences annuelles agricoles, le gouvernement a distribué des subsides sous forme d'allègements des taux d'intérêt, d'abaissement des charges sociales et d'appui à l'installation des jeunes. Il a recouru à un statut à l'agriculture et révisé le vieux rêve des céréaliers de trouver dans la fabrication de l'éthanol un nouveau débouché pour leurs excédents de blé et de maïs. A la prochaine conférence annuelle qui se tiendra le 25 février, M. Chirac devrait à point nommé débloquent de nouvelles aides en faveur des paysans.

### La chèvre et le chou

Si les agriculteurs représentent désormais moins de 7 % des actifs, ils conservent un poids électoral non négligeable dans un système politique où le pouvoir se gagne à la marge. Mais, en voulant ménager la chèvre paysanne et le chou européen, le gouvernement n'a pas assez assuré ses arrières pour bénéficier d'un soutien spontané des campagnes.

Pour se résoudre à la privatisation de la Caisse nationale du Crédit agricole, les agriculteurs souhaitent conserver une majorité qualifiée au sein des conseils d'administration des caisses régionales. Une telle disposition a été refusée par le Conseil constitutionnel. Aucun dispositif légal ne peut donc empêcher les paysans de disparaître peu à peu des commandes de la « banque verte ». La pillule est dure à avaler dans les rangs de la FNSEA et plus encore du CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs).

François Guillaume voulait attacher son nom à une grande loi de modernisation agricole. Mais, au bout du compte, le projet de loi (très approuvé) n'a pas trouvé place dans les ordres du jour du Parlement et ses chances d'aboutir sont quasi inexistantes.

Partagés entre une certaine fidélité envers leur ancien dirigeant et le sentiment qu'un mauvais coup se prépare à Bruxelles, les syndicats agricoles sont comme pétrifiés. La tâche historique de François Guillaume — convaincre les agriculteurs de mutations nécessaires — reste à accomplir. Les campagnes s'enflent de relais pojadistes où le « chacun pour soi » perce derrière les revendications collectives. Faute de concertation. A cause aussi d'une ambiguïté initiale : François Guillaume avait trop épriment défendu la cause agricole comme syndicaliste pour ne pas être perçu, une fois établi rue de Varenne, comme le ministre incoincident des paysans. Qui sème le vent...

ERIC FOTTORINO.

(1) Au sommet de Fontainebleau, en juin 1984, la Grande-Bretagne avait obtenu une compensation budgétaire permanente, tandis que la RFA bénéficiait d'avantages financiers en contrepartie du démantèlement de ses montants compensatoires. Ce sommet marqua le point de départ d'une politique agricole commune subordonnée aux exigences de la politique budgétaire. (2) La collecte nationale de lait a diminué de 9 % pendant la période Guillaume, contre une baisse de 3 % lorsque M. Rocard était ministre de l'Agriculture.

● **TCHÉCOSLOVAQUIE** : visite du secrétaire d'Etat adjoint américain. — Le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. John Whitehead, a quitté Prague lundi 8 février après une visite de trois jours en Tchécoslovaquie qu'il a qualifiée de « productive ». M. Whitehead a déclaré que, en dépit des progrès faits dans le domaine des droits de l'homme depuis sa dernière visite en février 1987, la clé d'une amélioration des relations bilatérales réside dans « des questions comme la liberté religieuse, la liberté de réunion, les prisonniers politiques et l'émigration », qui « continuent à sérieusement préoccuper les États-Unis ». M. Whitehead avait rencontré dimanche plusieurs dissidents, dont trois porte-parole du mouvement de défense des droits de l'homme Charte 77, ainsi que le cardinal Frantisek Tomasek. Lundi, il a notamment été reçu à Prague par le président de la République, M. Gustav Husak, avant de s'enlever pour Bruxelles, où il doit informer les ambassadeurs des pays de l'OTAN des résultats de la tournée qu'il vient d'effectuer dans quatre pays d'Europe de l'Est (Pologne, Bulgarie, Roumanie et Tchécoslovaquie). — (AFP, Reuters.)

## GRANDE-BRETAGNE : une décision historique

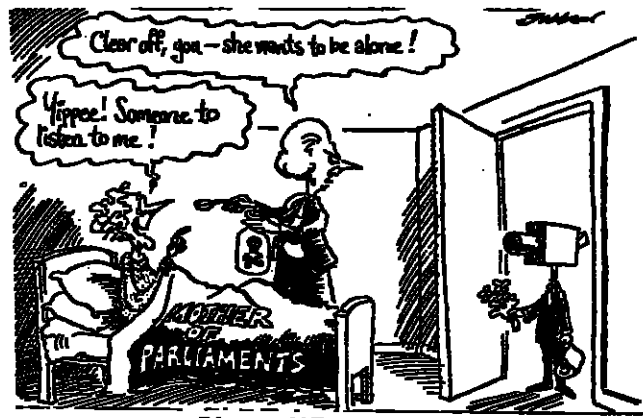
### Les débats aux Communes vont être télévisés

**LONDRES**  
de notre correspondant

M. Thatcher a subi, mardi 9 février, une défaite cuisante aux Communes lorsque les députés ont voté, à une surprise majorité (318 voix contre 264), en faveur de l'admission des caméras de télévision dans leur vénérable maison. M. Thatcher avait pourtant mis tout son

M. Robert Atkins, secrétaire d'Etat au commerce et à l'industrie.

Dans une Assemblée qui traite admirablement l'art du débat organisé, on a beaucoup entendu parler d'ordre et de discipline. De nombreux députés conservateurs hostiles à la retransmission par la télévision ont rappelé l'incident, vieux seulement de quelques jours, au cours duquel trois militants les-



« Dégage, toi ! Elle veut être seule ! » « Vite ! Quelqu'un pour m'écouter ! » (Extrait de « Guardian » du 10 février)

prestige dans la balance : « J'ai le souci de la bonne réputation de cette Assemblée. Celle-ci n'a déjà pas été rebaisée par la retransmission de ses travaux à la radio » — il y a dix ans, — déclarait brièvement le premier ministre en début d'après-midi.

A l'issue du scrutin, le premier ministre affichait un air lugubre, tandis que le leader de l'opposition travailliste, M. Kinnoch, favorable à la réforme, faisait preuve d'une euphorie toute gaillarde. De nombreux députés conservateurs fraîchement élus en juin dernier s'étaient prononcés, respectueusement mais fermement, contre leur premier ministre. La même mesure avait été repoussée de justesse par douze voix en novembre 1985.

Les arguments n'ont guère changé depuis des années que la question se pose. Le plus évident — le fait que les députés britanniques sont pratiquement les derniers du monde démocratique à ne pas être filmés — n'a pas été le plus utilisé. M. Thatcher a souvent dit dans le passé qu'elle craignait un assaut de vulgarité et de violence verbale. « C'est la fin de la civilisation telle que nous la connaissons. La Chambre des Communes ne sera plus jamais la même », a ainsi déclaré

biennes sont descendues à la corde lisse des tribunes du public sur le parquet de la Chambre des lords.

Les Britanniques sont fiers de Westminster qu'ils appellent volentiers « la mère des Parlements ». Pour les tenants de la tradition, des rites coutumiers dignes d'un club de gentlemen vont être bouculés par l'intrusion des caméras. Les travaux des lords, eux, sont télévisés depuis des années.

C'est un peu à reculons que les Communes entrent dans l'ère audiovisuelle. En effet, le vote de mardi soir prévoit seulement une expérimentation de six mois à compter de l'automne prochain, mais la mesure paraît cependant irréversible. Le courant réformiste et moderniste l'a emporté nettement, et l'arrivée de cent vingt nouveaux députés en juin dernier a été décisive. « C'est une belle soirée pour le Parlement », s'est exclamé, mardi soir, M. Kinnoch. Le leader travailliste, qui a prêté un renforcement du prestige du Parlement grâce à la télévision, est, sur ce point au moins, sur la même longueur d'onde qu'une grande majorité de ses concitoyens.

DOMINIQUE DHOMBRES.

## Les 11 et 12 février

### L'Espagne n'aura sans adhérer à

« Les débats aux Communes vont être télévisés »



« Dégage, toi ! Elle veut être seule ! »

« C'est la fin de la civilisation telle que nous la connaissons... »

« L'Espagne n'aura sans adhérer à... »

Joël, inélito



مكتبة العربي

# Europe

de Bruxelles les 11 et 12 février

## « L'Espagne n'aurait pas pu moderniser son économie sans adhérer à la CEE », déclare M. Felipe Gonzalez

(Suite de la première page.)

— Au fond, vous considérez que la Communauté n'a pas su faire naître une conscience européenne.

— Non, il y a des éléments très positifs. Regardez la Grande-Bretagne : on la considérait il y a peu comme un pays très peu communautaire. Il n'y a plus aujourd'hui, de sa part, quelque intention que ce soit de se distancier de la Communauté. Peut-être n'est-elle pas d'accord sur la rapidité du processus, sans doute souhaite-t-elle d'avancer plus lentement, et cela pose des problèmes, à nous en particulier. Mais c'est cela le jeu.

— D'où l'idée de l'Europe à deux vitesses.

— Je n'aime pas l'Europe à deux vitesses, car il y a un risque de fracture, mais si on ne peut pas l'éviter, il faut y aller. On ne peut pas retarder indéfiniment certaines décisions. Les pays qui ont le volontarisme politique d'avancer doivent le faire.

— Si vous aviez à défendre d'un point de vue pratique l'adhésion de l'Espagne à la CEE, que diriez-vous ?

— Sans faire référence aux raisons historiques, je dirais qu'un des avantages importants de notre adhésion a été de nous obliger à adapter et à moderniser l'économie espagnole. Nous n'y serions sans doute pas parvenus sans cette obligation. Cela dit, il y a des problèmes, comme par exemple l'augmentation de notre déficit commercial : 2 milliards de dollars en 1985, 15 milliards en 1987. Ce n'est pas dramatique, mais on ne peut pas le supporter pendant beaucoup d'années.

— Vous avez aussi le plus fort taux de chômage de la Communauté.

— Les chiffres sont presque constants — trois millions de chômeurs — mais, depuis deux ans, nous avons créé près de sept cent mille emplois. Ce rythme dépasse celui de la croissance de la population, mais pas encore celui de la croissance de la population active.

— Croyez-vous qu'il puisse y avoir un compromis au conseil de Bruxelles ?

— On peut y arriver, mais avec beaucoup de difficultés. Prenez un exemple très significatif : les débats agricoles par rapport à ceux sur les fonds structurels. Beaucoup de pays ont refusé de doubler les fonds structurels. Cela représenterait pour l'année 1992 environ 7 milliards d'ECU seulement. A Copenhague, pourtant, onze au moins des participants ont pratiquement accepté que les dépenses agricoles passent de 22 milliards à 27,5. Il est évident que ce n'est pas là le bon moyen de rééquilibrer les dépenses agricoles par rapport aux autres. L'Europe a été capable d'effectuer sa reconversion industrielle, mais elle est tout à fait incapable de le faire dans le domaine agricole.

serait donc logique qu'elle participe à la discussion sur le problème de la sécurité en Europe.

— Vous allez vous rendre au sommet de l'OTAN au début du mois de mars. Quel discours allez-vous y tenir ?

— Nous avons approuvé l'accord américano-soviétique sur les armes intermédiaires et nous approuvons le projet d'accord pour la réduction de 50 % des armes stratégiques. Il est évident qu'il faut tenir compte des déséquilibres dans le domaine des armes conventionnelles, mais il faut aller plus loin dans le processus du désarmement.

— Cela dit, la question primordiale n'est pas de toucher aux forces nucléaires française et britannique. Même si les Américains et les Sovi-

ainsi que le dialogue en cours ne signifiait pas qu'elle était en position de faiblesse. En fait, n'importe qui peut mettre des explosifs dans une voiture et provoquer une tuerie. Nous avons alors dit clairement qu'il n'y aurait pas de dialogue tant qu'il y aurait des attentats. L'ETA a ensuite publié un communiqué dont les termes ne sont pas seulement inacceptables, mais stupides : des stupidités auxquelles elle ne croit pas elle-même. Mais il est vrai que c'est la première fois qu'elle propose publiquement une trêve, malgré les contradictions internes que cela peut signifier pour elle. C'est un pas en avant, mais sur le papier seulement : le jour de communiqué, il y a eu une nouvelle tentative d'attentat.

— Nous en revenons donc au même point : il n'y aura pas de dialogue tant qu'il y aura des attentats. D'ailleurs, le gouvernement ne pourra pas maintenir très longtemps son offre de dialogue. Sinon nous garantirions l'impunité aux terroristes, ce que je refuse. Nous arrivons à un moment-clé : des résolutions décisives doivent être prises, et pas de notre côté. Le communiqué a suscité une vague d'espoir au Pays basque ; tant les terroristes que leur entourage politique sont conscients de la responsabilité que cela entraîne pour eux.

— L'ETA est-elle, consciente d'avoir perdu la guerre et cherche-t-elle seulement une issue honorable ?

— C'est évident depuis longtemps. Txomin, le dirigeant qui s'était réfugié en Algérie, était déjà parvenu à la conclusion que cette violence était sans issue. Mais pour un tel groupe terroriste, le recyclage n'est pas facile : ils ont beaucoup tué, et ces assassinats les entraînent à en commettre d'autres, comme dans la Mafia. Ils emploient le langage de la guerre, mais ils savent qu'ils ne sont pas en guerre ; au contraire, ils mobilisent tous les instruments de l'Etat démocratique pour se défendre.

— Pensez-vous que le véritable problème de fond, aujourd'hui, soit celui des membres de l'ETA en prison ?

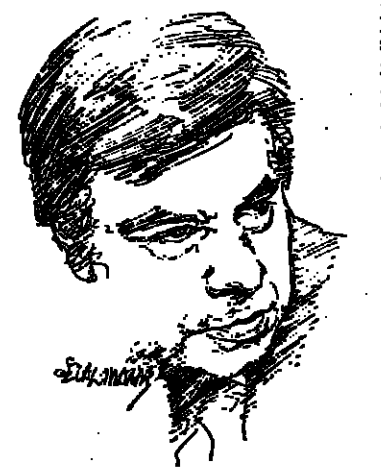
— Je n'en suis pas sûr. C'est vrai que les cinq cents prisonniers constituent un des aspects importants du problème, mais ce n'est pas le seul. Il y a aussi la question des conditions de vie en France, où ils se sentent de moins en moins sûrs. L'Etat français tout entier, du président de la République au dernier ministre, à l'opinion publique, considère aujourd'hui que l'on ne peut utiliser la France comme un refuge d'où aggraver un Etat démocratique. Pour la France, c'est à la fois un problème de solidarité et de sécurité sur son propre territoire.

— L'offre de réinsertion dans la société pourra-t-elle englober un jour les membres de l'ETA compromis dans des assassinats ?

— Les résultats de la politique de réinsertion sont évidents : plus d'une centaine de membres de l'ETA condamnés par la justice espagnole ont bénéficié de mesures de grâce. Parmi ceux remis par la France, la moitié sont en liberté. Et aucun d'entre eux n'a depuis repris les armes. Mais notre décision d'achurer de la réinsertion ceux qui sont coupables de délits de sang me paraît logique du point de vue de la justice : les conséquences d'un assassinat sont irréversibles. On peut réparer les murs d'un bâtiment détruit par un attentat, mais pas ressusciter une vie humaine.

— Croyez-vous à l'existence d'une division au sein de l'ETA entre un secteur intégroiste qui se trouverait en France et un autre plus flexible en Algérie ?

— Cette division existe, même si elle ne correspond pas exactement à cette localisation géographique. Mais nous devons rester lucides. Il est préférable que tous les terroristes abandonnent la violence. Mais nous ne pouvons pas pour autant rejeter la possibilité que seuls les deux tiers d'entre eux déposent les armes.



tiques parviennent à réduire de 50 % leurs armes stratégiques, ils en posséderont chacun environ 6 000 et la France 300. Je ne crois pas d'autre part à la distinction entre armes stratégiques et armes tactiques. L'arme tactique, pour les Français, les Espagnols, les Belges, c'est l'arme qui peut toucher leur territoire. Il ne faut pas diminuer l'importance des armes qui peuvent tuer les Européens.

— Croyez-vous un concept de la discussion ?

— On peut faire de la philosophie et rêver d'un monde sans armes nucléaires. C'est une aspiration juste, humaine, indiscutable. Il vaudrait mieux un autre équilibre que celui de la terreur. Mais il faut aujourd'hui garantir la paix et on ne peut pas substituer la confiance à la dissuasion. Il faut avancer dans la voie de la confiance, mais c'est d'autant plus difficile que l'alliance occidentale est défensive alors que le pacte de Varsovie est peut-être défensif, mais il compte sur ses capacités d'organiser une offensive rapide... Trouver l'équilibre, dans ces conditions, n'est pas facile.

— Comment voyez-vous ses relations avec les Etats-Unis au lendemain de l'accord sur l'évacuation de la base de Torrejon ?

— Nous voulons avoir des relations plus équilibrées avec les Etats-Unis de façon à modifier l'état d'esprit des Espagnols à l'égard des Américains. Ce peut être un pas positif que cette affirmation de souveraineté, mais il faut que les Etats-Unis surmontent leur impression d'avoir été blessés.

**Pas de dialogue avec l'ETA tant qu'il y aura des attentats**

— Pour la première fois, l'ETA a publiquement accepté l'idée d'une trêve antérieure, et non postérieure, à la reprise des conversations avec le gouvernement. Quelle est votre réaction ?

— Il faut être prudent. Notre position n'est pas nouvelle : en 1984 déjà, le ministre de l'intérieur avait affirmé devant le Parlement qu'il était disposé à dialoguer avec l'ETA si cette initiative permettait de mettre fin à la violence. Lorsque j'ai rencontré le président Mitxelena à Lasche l'été dernier, j'ai également rappelé qu'aux trois dernières traditionnelles de notre politique antiterroriste — action policière, coopération internationale, en particulier avec la France et l'Algérie, et offre de réinsertion dans la société, — nous étions en mesure d'en ajouter une autre : l'ouverture d'un dialogue permettant d'arriver à la paix le plus rapidement possible. Cela a créé une dynamique que je crois positive.

— Le dialogue a toutefois été interrompu parce qu'il y a eu, en décembre, à Saragosse, un nouvel attentat brutal, irrationnel, inexplicable, surtout dans ce climat de l'ETA à sans doute voulu montrer

notre appareil productif. Il y a eu des critiques dures, parfois justes, parfois injustes, mais le résultat final est clair : c'est la première fois depuis le congrès de Suresnes, en 1974, que je suis réélu à la direction du parti avec l'appui de la totalité des délégués.

— Je crois qu'il s'agit là d'une réponse à ce qui a été perçu comme une campagne d'une agresseivité excessive lancée contre nous durant ces derniers mois, et qui visait à diviser le parti. Le PSOE a toutefois démontré qu'il était capable de maintenir sa cohésion tout en répondant au niveau du gouvernement à des défis tels que le maintien dans l'OTAN, l'entrée dans la Communauté, la crise économique ou la reconnaissance d'Israël. Et cette démonstration de cohésion, je le crois, rassure la société espagnole, pas seulement les électeurs socialistes. D'autant que le spectacle d'entourage politique n'est pas très édifiant !

— Avez-vous le sentiment que le véritable débat politique en Espagne oppose aujourd'hui, non pas le gouvernement socialiste à l'opposition, mais bien les différentes composantes de la famille socialiste entre elles ?

— Oui, c'est presque juste, et c'est dommage. Il serait plus logique que le débat politique central oppose le gouvernement à une opposition cherchant à présenter une solution de rechange. Mais ce qui attire l'attention, ce n'est pas ce débat, mais les divergences entre le gouvernement et le syndicat UGT.

— Est-il possible de développer un projet socialiste en marge du syndicat socialiste ?

— Du point de vue des objectifs, on peut avoir un projet socialiste malgré les critiques du syndicat. Mais du point de vue de la méthode, il est important de se concerter avec les syndicats : les socialistes ne doivent pas avoir peur de dire que la balance des paiements est aussi importante pour un gouvernement de gauche que de droite, mais ils doivent également donner une réponse aux conséquences sociales de la lutte contre la crise. Les conservateurs diront simplement qu'ils sont satisfaits de l'augmentation des bénéfices des entreprises, tandis que les socialistes se préoccupent de redistribuer ces fruits.

— Vous semblez tenir à la même ligne que l'UGT. Pourquoi, alors, cette rupture avec le syndicat ?

— Parce que les syndicats refusent d'assumer les conséquences de cette démarche. Ils se contentent d'affirmer qu'il s'agit là de l'obligation du gouvernement, et qu'ils n'ont pas à en discuter. Mais ils ne précisent pas comment le gouvernement doit redistribuer. Nous pourrions avoir recours au fisc, mais ce ne serait pas compatible avec le maintien du taux actuel de croissance des investissements, qui a été de 16 % en 1987. Et si l'on touche à l'investissement, on touche à l'emploi, qui reste notre principal objectif. La hausse des salaires ne constitue pas non plus la meilleure manière de redistribuer le revenu, car elle finit elle aussi par affecter le rythme de l'investissement, et donc la création d'emploi.

— Par conséquent, j'ai préféré offrir aux syndicats la possibilité de négocier la création de fonds d'investissement qui permettraient de redistribuer en partie le revenu sans affecter pour autant la croissance. C'est une autre différence entre la gauche et la droite : M<sup>me</sup> Thatcher ira de l'avant en se basant sur sa légitime majorité parlementaire. La gauche tiendra compte des interlocuteurs sociaux. A condition, bien sûr, qu'ils y soient disposés.

### Gibraltar, un anachronisme qui disparaîtra

— A propos de M<sup>me</sup> Thatcher, comment vous entendez-vous avec elle ?

— Très bien. Nous parlons très franchement. C'est une femme courageuse, et même obstinée. Nous défendons toujours, elle et moi, des points de vue différents, mais il faut lui reconnaître le mérite de s'accrocher au gouvernail au milieu de la tempête.

— Vous espérez parvenir avec elle à un accord sur Gibraltar ?

— L'histoire va dans ce sens. Il ne faut pas réagir de manière hystérique lorsque l'on a le vent de l'histoire en sa faveur. C'est un anachronisme qui disparaîtra, j'en suis sûr.

— Comment ?

— Présenter à l'avance une formule figée serait donner à l'autre la possibilité de la refuser a priori. Il est préférable de l'amener petit à petit à la table de négociations, pour que la solution soit acceptable des deux côtés.

— Maintenant que vous êtes membre de la Communauté, imaginez-vous une médiation de certains pays européens ?

— Non. Les pays européens n'y tiennent pas. C'est un problème bilatéral.

— Comment donner aux habitants de Gibraltar l'envie d'être espagnols ?

— Ils sont déjà très proches de nous : ils parlent comme moi, avec l'accent andalou. Nous devons faire l'effort de leur démontrer qu'il peut faire bon vivre en Espagne. Beaucoup d'habitants de Gibraltar ont déjà des propriétés sur la côte espagnole. C'est un processus d'intégration naturelle qui est en marche, qu'il convient de stimuler. Je crois que l'Espagne va se développer suffisamment pour que les habitants de Gibraltar puissent choisir de s'y intégrer et de s'y sentir à l'aise.

— A propos de situations anachroniques, celles de Ceuta et de Melilla vous préoccupent-elles ?

— Oui, mais il s'agit d'un cas différent de celui de Gibraltar. Je puis raisonnablement comprendre la position marocaine, mais je suis en même temps très ferme pour rappeler que nous n'avons jamais pratiqué de politique coloniale à Ceuta et à Melilla, et que ces deux villes n'ont jamais été considérées comme des colonies du point de vue du droit international, contrairement à Gibraltar.

— Est-ce que vous suivez de près les élections françaises ?

— Bien sûr, vous savez, je me suis toujours senti très proche du débat politique français. Je me souviens que j'étais venu en France le jour de la mise en ballottage de de Gaulle, en 1965. Mais j'ai été déçu : j'avais vraiment l'impression d'être la seule personne à s'intéresser à ce qui se passait !

— Vous avez bien un favori parmi les candidats ?

— Il me faut évidemment rester prudent !

— Croyez-vous à la réalité de la conversion européenne de M. Chirac ?

— Le degré d'adhésion de la France à l'Europe est aujourd'hui très grand, chez les jeunes notamment : selon les sondages, ils se sentent citoyens européens en même temps que citoyens français. J'ai même le sentiment qu'aujourd'hui les jeunes Français sont davantage disposés à travailler dans un autre pays de la Communauté que les jeunes Espagnols. Cela démontre un état d'esprit nouveau.

Propos recueillis par JACQUES AMALRIC et THIERRY MALINIAK.

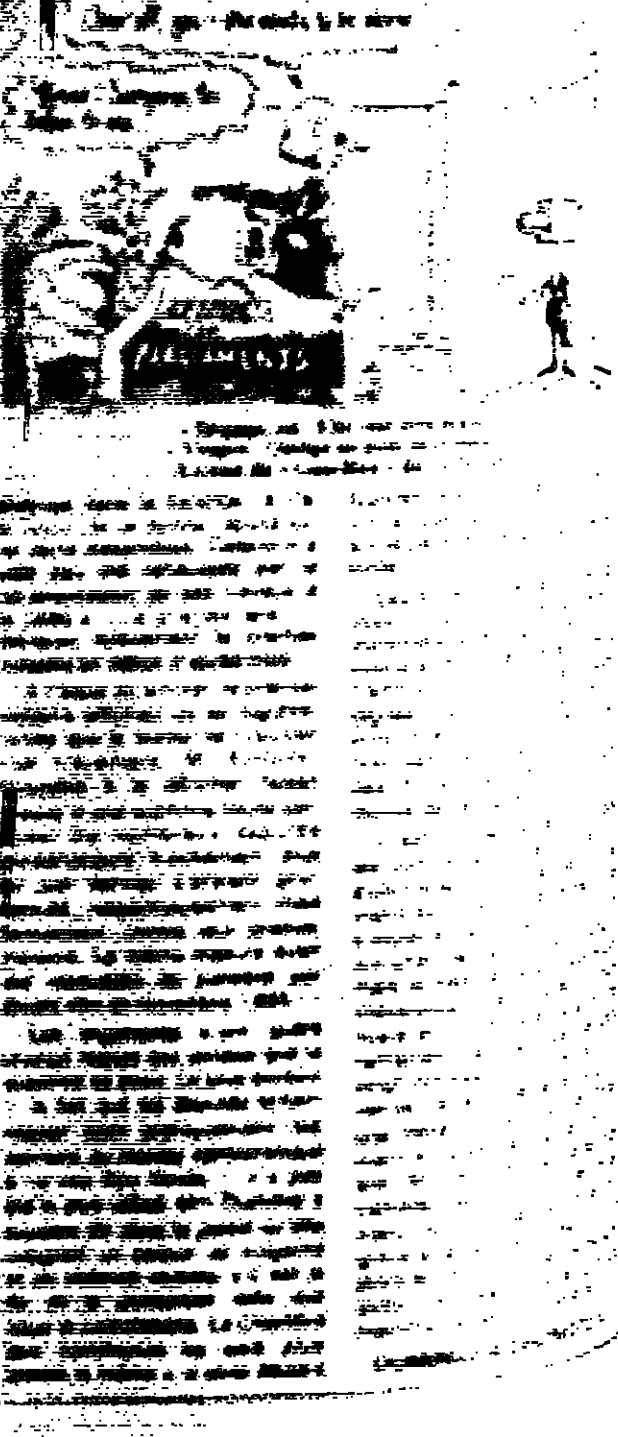
### Paration du conseil européen dossiers épineux

La Commission européenne a annoncé qu'elle va publier un rapport sur les négociations de l'Union européenne avec l'Espagne. Ce rapport sera publié dans les prochains jours. Le rapport sera divisé en deux parties. La première partie sera consacrée à la situation économique et sociale de l'Espagne. La seconde partie sera consacrée à la situation politique et militaire de l'Espagne. Le rapport sera publié en français, en espagnol et en anglais.

Le rapport sera publié par la Commission européenne. Le rapport sera divisé en deux parties. La première partie sera consacrée à la situation économique et sociale de l'Espagne. La seconde partie sera consacrée à la situation politique et militaire de l'Espagne. Le rapport sera publié en français, en espagnol et en anglais.

### GRANDE-BRETAGNE Les débats aux Communes vont être télévisés

Les débats aux Communes britanniques seront télévisés à partir de mardi 15 février. Les débats seront diffusés en direct sur la chaîne de télévision britannique. Les débats seront diffusés en français sur la chaîne de télévision française.



Le bâtiment du Parlement britannique.

### Une condition nécessaire mais pas suffisante

— Que pensez-vous de ce qu'on appelle l'axe Paris-Bonn ?

— Je refuse cette expression, mais je pense en revanche que l'entente entre Paris et Bonn est une condition nécessaire mais pas suffisante au développement de la Communauté. Il est impossible de concevoir la Communauté avec une confrontation franco-allemande. Refuser la réalité est une stupidité. Il faut voir la réalité et il faut dépasser l'histoire.

— Ces relations privilégiées doivent-elles avoir, selon vous, un prolongement militaire ?

— Nous avons dit, et je le répète, que nous sommes disposés à nous associer à une réflexion sur les problèmes de sécurité de l'Europe. C'est tout à fait nécessaire, surtout après les derniers accords américano-soviétiques. On ne peut pas rester éternellement spectateur devant les négociations américano-soviétiques, même si elles sont positives. Il faut renforcer le pilier européen de l'alliance. C'est une nécessité pour l'Europe. Nous l'avons dit à la France et à l'Allemagne, et ces deux pays ont réagi positivement.

— Est-il exact que la Grande-Bretagne bloque votre entrée à l'Union européenne occidentale ?

— On l'a dit parfois, mais on peut dit aussi qu'il faut d'abord renforcer l'efficacité et le dynamisme de cette institution. Là, je suis tout à fait d'accord ; nous ne voulons pas entrer dans un organisme inutile. Cela dit, l'Espagne appartient à l'alliance atlantique, à la Communauté ; il

### Comment redistribuer ?

— Etes-vous satisfait des résultats de votre récent congrès du PSOE ?

— On peut dire, avec objectivité, que ce congrès a confirmé, de manière très majoritaire, que nous menons la politique nécessaire et que cette politique s'inscrit dans la ligne d'un projet socialiste. Le congrès est allé plus loin en soulignant qu'il fallait désormais accorder plus d'importance à la redistribution, tout en conservant comme objectifs principaux la maintenance de la croissance et la modernisation de

### Autriche

**Le rapport sur le passé de M. Kurt Waldheim divise profondément la coalition gouvernementale**

VIENNE de notre envoyé spécial

Les conclusions de la commission d'historiens chargée d'examiner les antécédents militaires du président Waldheim dans la Wehrmacht ont été présentées officiellement au public, le mardi 9 février, à Vienne. Sévères pour le chef de l'Etat autrichien, qui se voit reprocher ses silences et parfois ses mensonges, elles ont ouvert la première faille importante dans la grande coalition mise en place il y a deux ans en Autriche par le Parti socialiste (SPOE) et le Parti conservateur (OEPV).

Contrairement au président et au chef du Parti conservateur, M. Alois Mock, le chancelier Franz Vranitzky (socialiste) a concédé mardi que ce rapport nous seulement ternissait l'image de l'Autriche mais atteignait aussi son équilibre moral. Il a plaidé pour que l'on n'oublie pas le rôle que les forces démocrates qui ont reconstruit et dirigé le pays depuis la guerre. Le président n'ayant pas été reconnu coupable de crimes de guerre, le chancelier a cependant relevé que c'est à lui qu'il appartenait personnellement d'apprécier sa responsabilité morale, et non au gouvernement. Estimant que la tâche de ce dernier était d'assurer le bon fonctionnement de l'Etat, « dans des situations difficiles », il a exclu toute rupture de la coalition pour le moment : « L'affaire Waldheim ne saurait être résolue par une rupture de la coalition, a-t-il

### Le « complot de l'étranger »

dit, car cela n'entraînerait pas le départ de M. Waldheim. Cela voudrait dire de nouvelles élections législatives et non pas présidentielle. »

Les conclusions à tirer du rapport Waldheim avaient été examinées mardi matin par le conseil des ministres. Les dirigeants conservateurs ont tenté de faire adopter par le gouvernement une déclaration prenant ses distances par rapport à la commission, à laquelle ils reprochent d'avoir dépassé son mandat en portant un jugement d'ensemble sur le comportement du président Waldheim. Ils se sont heurtés à un refus catégorique du chancelier et du Parti socialiste.

Le président et le chef de l'OEPV ne sont en fait prêts à accepter des historiens que ce qui les sert, c'est-à-dire la reconnaissance du fait que M. Waldheim n'a pas commis personnellement de crimes de guerre. M. Mock n'a pas hésité à mettre en cause la crédibilité d'une commission, dans la création de laquelle il portait pourtant l'idée de responsabilité directe et qu'il avait lui-même, en tant que ministre des affaires étrangères, investi officiellement de sa mission. Estimant que le président ne pouvait se souvenir de tout, quarante ans après, le vice-chancelier s'est élevé contre « les violentes attaques » dont il faisait l'objet dans le rapport de la

### commission. « La qualification morale du président fédéral doit être jugée par les électeurs autrichiens. Nous n'avons pas besoin pour cela d'une commission étrangère », a-t-il dit, tentant ainsi manifestement de relancer une nouvelle fois la thèse du « complot de l'étranger », qui a jusqu'à présent si bien servi M. Waldheim auprès de son opinion publique.

Dans leur rapport, les historiens ont touché deux points sensibles. Ils reprochent au président de s'être un peu trop abrité derrière un sens du « devoir » mal compris pour expliquer qu'il n'ait pas au moins cherché à se dissocier des événements qu'il a vécus (déportations de juifs, de résistants, élimination de commandos yougoslaves, etc.). Mais, surtout, ils ont relevé non nombre de contradictions entre ce que M. Waldheim affirme avoir su et ce qu'il a dû en fait savoir. Ils lui reprochent notamment d'avoir toujours senti très peu de connaissance de déportations de juifs en Grèce, alors que celles-ci étaient organisées par une unité de la Wehrmacht à laquelle il appartenait.

Présentant connaissance de ces conclusions, le célèbre « chasseur de nazis », M. Wiesenthal, directeur du Centre de documentation juive de Vienne, qui avait pris jusqu'ici la défense de M. Waldheim face aux accusations du Congrès juif mondial, vient d'affirmer qu'il ne restait plus d'autre solution au président que de démissionner.

HENRI DE BRESSON.

# Europe

ESPAGNE : nouvelle crise au PCE

## M. Iglesias abandonne ses fonctions de secrétaire général du parti

MADRID  
de notre correspondant

Confirmer les rumeurs qui circulaient depuis plusieurs jours, le secrétaire général du Parti communiste espagnol (PCE), M. Gerardo Iglesias, a annoncé, le mardi 9 février, lors d'une réunion du comité exécutif, qu'il abandonnera ses fonctions à l'occasion du dixième congrès, qui s'ouvrira dans deux jours à Madrid.

M. Iglesias a préféré, non sans dignité, s'affaïbler à un moment où la lutte fait à nouveau rage entre les différents leaders du PCE et où son aptitude à faire l'unité de la formation est de plus en plus contestée. La tâche qui attend à cet égard son

successeur, qui pourrait être M. Julio Anguita, ancien maire de Cordoue et principal dirigeant du parti en Andalousie, s'annonce des plus ardues.

Son arrivée à la tête du PCE, en novembre 1982, avait pourtant été accueillie avec un certain espoir. M. Iglesias succédait au leader historique du PCE, M. Santiago Carrillo, qui s'était lancé dans une interminable série d'expulsions. Rouppant avec le style de plus en plus autocratique de son prédécesseur, M. Iglesias avait tenté d'imposer un style de direction plus collectif. Il avait également voulu approfondir l'expérience de l'intercommunalisme en intégrant son parti dans une coalition plus large, la Gauche unie. Cette politique de « convergence », comme on l'appelle à Madrid, visait à élargir la base sociale du PCE pour le sortir de son ghetto électoral.

M. Iglesias n'allait pas tarder toutefois à faire face à de multiples oppositions. Celle de M. Carrillo d'abord, qui tentait difficilement de voir le pouvoir lui échapper au sein du PCE et qui mena sans relâche avec ses partisans la bataille contre le secrétaire général, l'accusant de trahir l'essence du communisme. En octobre 1985, il devait fonder sa propre formation. Entre-temps, en janvier 1984, les « provositivistes » avaient eux aussi fait sécession.

Ces deux formations dissidentes s'allaient certes réunifier un nombre négligeable de suffrages aux élections, mais leur existence n'en contribuait pas moins à affaiblir le PCE et à entamer la crédibilité de la politique de « convergence ».

M. Iglesias fut alors critiqué tant par ceux qui remettaient en cause la politique de « convergence » que par les militants qui la jugeaient insuffisante. En décembre dernier, le vice-secrétaire général du PCE, M. Enrique Curiel, démissionna du comité exécutif, exposant la crise au grand jour.

THERRY MALINIAK

URSS

### Transparence télévisée au Soviet suprême

MOSCOU. — Les discussions dans les commissions des affaires étrangères du Soviet suprême ont été diffusées mardi 9 février en direct par la télévision soviétique, ce qui constitue un fait sans précédent.

Ces commissions doivent se réunir pendant plusieurs jours pour ratifier le traité signé en décembre 1987 par M. Gorbatchev et le président Reagan sur l'élimination des forces nucléaires de portée intermédiaire (FNI).

Aucun des intervenants à la tribune n'a exprimé la moindre réserve à l'égard de ce traité.

L'un des orateurs a demandé au ministre de la défense, le général Izov, quel sort attendait les officiers dont le travail est lié aux missiles qui doivent être supprimés. Le général a répondu que certains d'entre eux seront mis à la retraite de l'armée mais trouveront un autre travail, et que d'autres recevront une nouvelle affectation. — (AP).



**Votre solitude, c'est uniquement dans votre tête**

En fait, cela n'existe pas. Parce que vous êtes unique. Il y a des êtres formidables qui ne demandent qu'à vous rencontrer, précisément pour cette raison. Comment faire pour que leur chemin et le vôtre se croisent ? Votre seule chance est-elle de multiplier vos rencontres, en faisant confiance au hasard ?

Pour trouver le bonheur à deux, il ne suffit pas de rencontrer beaucoup de personnes. Il faut aussi que celles-ci aient une sensibilité profonde réellement compatible avec la vôtre.

C'est cette aventure que Ion International vous propose : rencontrer des personnes qui souhaitent découvrir un être comme vous, dès lors que leur personnalité, définie par une Etude Psychologique, correspond à la vôtre. Et cette aventure ne peut que réussir puisque votre inscription est valable jusqu'à un choix définitif.

Vous voulez changer vos rencontres ? Ecrivez, ou venez nous voir.

Sur un exemplaire de 5.000 personnes ayant déclaré d'être composites (des groupes différents par hasard), Ion réalise à son plus grand avantage l'analyse de votre cas unique. Et vous, sans jamais rencontrer personne.

Veuillez m'envoyer gratuitement et sans engagement, sous pli scellé et cacheté, votre livre d'information en couleurs « Pour un couple nouveau ».

M. Mme, Mlle ..... Age .....  
Adresse .....

PARIS (75009) 94, rue Saint-Lazare Tél. : (1) 45.26.78.85 +  
TOULOUSE (31000) 16, rue Nungesser-et-Coli Tél. : 61.59.48.58  
BRUXELLES (1000) rue du Marché-aux-Herbes 105 BP 21 Tél. : 511.74.38  
GENEVE (1211-11) 12, rue de la Cornavin - CP 283 Tél. : (41.22) 21.75.01

© Ion International

Institut de Psychologie Appliquée fondé en 1950

# Asie

Les perspectives de règlement du conflit afghan

## Les propositions de M. Gorbatchev sont dans l'ensemble accueillies favorablement

Les réactions à l'offre de retrait militaire soviétique d'Afghanistan sont dans l'ensemble favorables, même si le scepticisme prévaut dans les rangs de la résistance, et si le Pakistan affirme qu'il ne signera un accord qu'avec un gouvernement intérimaire à Kaboul qui soit « légitime ».

Après une première réaction prudente, les Américains ont manifesté un vif intérêt pour le projet de M. Gorbatchev, lequel a proposé de retirer ses troupes dans un délai de dix mois à compter du 15 mai, à condition qu'un accord intervienne avant le 15 mars, à Genève, entre Kaboul et Islamabad. « C'est une indication de plus que les Soviét-

ques ont l'intention de se retirer », a déclaré, mardi 9 février, le secrétaire d'Etat, M. George Shultz. « Un très bon pas dans la bonne direction », a vaqué déclaré, auparavant, le porte-parole de la Maison Blanche.

Cet optimisme semble lié non seulement au fait que le chef du Kremlin a mis son prestige personnel en jeu dans cette affaire mais aussi à l'heure soviétique. En effet, selon un haut fonctionnaire américain qui a requis l'anonymat, les pourparlers « indirects » qui s'ouvriront à Genève, le 2 mars, sous l'égide de l'ONU, entre Kaboul et Islamabad, porteront sur un retrait de la moitié du contingent soviétique - évalué à 115.000 hommes - au cours des trois premiers mois. Un quart sup-

plémentaire serait rapatrié dans les trois mois suivants.

En d'autres termes, les trois quarts des troupes soviétiques, en cas d'accord, seraient quittes l'Afghanistan le 15 novembre, ce qui se rapproche des délais souhaités par Washington et Islamabad, qui voudraient qu'un retrait complet intervienne avant la fin de l'année. Cette question - comme celle de la date de l'arrêt de l'aide américaine à la résistance, sur laquelle Washington se refuse encore à se prononcer - sera au centre des entretiens que M. Shultz aura à Moscou, du 21 au 23 février.

Inquiets de ce qui pourra advenir de l'Afghanistan après un retrait militaire soviétique, les Pakistanais insistent, pour leur part, sur un règlement politique. Autrement dit,

sur la mise en place à Kaboul, selon la formule de M. Zain Noorani, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, d'un gouvernement « approprié, responsable, légitime, ayant une large base » avec lequel Islamabad pourra signer, le moment venu, l'accord qui pourrait être finalisé, début mars, à Genève. M. Noorani a insisté, en outre, sur l'association de la résistance à tout règlement global.

### Optimisme prudent

Les préoccupations du Pakistan - qui abrite trois millions de réfugiés afghans - sont manifestement l'objet du séjour de quarante-huit heures à Islamabad, où il est arrivé mercredi, de M. Vorontsov, le diplomate soviétique chargé du dossier afghan. M. Vorontsov n'a pas prévu de rencontrer des représentants de la résistance, qui s'interrogent sur « la sincérité des Russes », comme l'a déclaré le chef de leurs mouvements. « Nous avons commencé la lutte avant l'arrivée des Russes et notre objectif est l'élimination du régime communiste », de Kaboul, a-t-il ajouté.

En Europe de l'Ouest, l'opinion s'accroît par l'initiative soviétique de demander la prudence. Le Quai d'Orsay, dans un communiqué diffusé mardi, parle d'« ouverture » tout en ajoutant : « Il doit être clair toutefois que cette initiative n'aura de sens véritable que si un gouvernement de transition, acceptable par toutes les parties concernées peut être constitué, aucun règlement définitif ne pouvant avoir lieu sans la participation de la résistance. » Le gouvernement ouest-allemand a souligné, de son côté, que Moscou devait encore « apporter la preuve de sa décision » lors des pourparlers de Genève et a insisté sur la nécessité de laisser la population afghane « décider elle-même de son propre avenir ». A Londres, le Foreign Office a parlé d'une « déclaration importante qui mérite la plus grande attention », sans autre commentaire.

LAURENT ZECCHINI.

(Les sous-marins de la classe Charlie-1, en service dans la marine soviétique, sont armés de missiles de croisière surface-surface (de modèle SSN-7), capables de transporter une charge classique de 500 kilogrammes à des distances de l'ordre de 60 kilomètres et des torpilles contre d'autres navires marchands ou militaires.)

INDE : l'acquisition d'un sous-marin à propulsion nucléaire

### « Victor » ou « Charlie » ?

NEW-DELHI  
de notre correspondant

« Victor » ou « Charlie » ? Ce pourrait être une simple confusion de pronoms, mais dès lors qu'il s'agit de sous-marins nucléaires d'attaque, la « bétise » prend des dimensions stratégiques. Le 3 février, tous les journaux indiens ont publié la même photo : on voit sur celle-ci la première moitié du nez d'un sous-marin, l'Ino-Chakra, dans le port de Vishakhapatnam, une base navale de la côte est. L'Ino-Chakra est un sous-marin soviétique à propulsion nucléaire livré en leasing à l'Inde par l'Union soviétique.

Les autorités de New-Delhi sont formelles : le sous-marin qui, ce jour-là, est solennellement incorporé au sein de la marine indienne, a été fabriqué dans les années 70, et il est présenté comme étant de type Victor-1, c'est-à-dire uniquement capable de lancer des torpilles classiques.

M. Gandhi souligne d'ailleurs que l'Inde n'ayant pas l'ambition de se doter d'un armement nucléaire, ce bâtiment est destiné à l'entraînement des équipages et à la défense des intérêts indiens dans l'océan Indien.

Or les experts occidentaux sont aujourd'hui tout aussi formels, comme l'a révélé la semaine dernière la revue britannique « Jane's Defence Weekly » : l'Ino-Chakra est de type Charlie-1, ce qui signifie qu'il est capable de tirer des missiles de croisière équipés de charges classiques ou nucléaires. La nuance est de taille : sous-marin nucléaire d'attaque, il peut disparaître pendant deux mois sous les océans - sans pouvoir être repéré, - ce qui, dans la zone hautement stratégique qu'est l'océan Indien, a déjà de quoi mettre en émoi les puissances régionales, surtout s'il peut transporter une charge nucléaire.

Le gouvernement indien ne pouvait pas ignorer que les ser-

vices occidentaux allaient, tôt ou tard, faire la différence entre Victor et Charlie, d'autant que celui-ci, depuis son départ de Vladivostok, était étroitement surveillé, et qu'un avion Orion de surveillance de la marine américaine l'a photographié. D'où vient alors ce petit mensonge ? Désir de ne pas « inquiéter » le voisin pakistanais ou, au contraire, avertissement discret à celui-ci ? Le problème est que toutes les hypothèses sont maintenant possibles : l'équipage de ce sous-marin baptisé pavillon indien est-il entièrement indien ?

LAURENT ZECCHINI.

(Les sous-marins de la classe Charlie-1, en service dans la marine soviétique, sont armés de missiles de croisière surface-surface (de modèle SSN-7), capables de transporter une charge classique de 500 kilogrammes à des distances de l'ordre de 60 kilomètres et des torpilles contre d'autres navires marchands ou militaires.)

# Amériques

NICARAGUA

## Eden Pastora annonce sa rentrée politique

L'ancien conseiller nicaraguayen Eden Pastora, plus connu sous le nom de guerre de « commandant zero », et exilé depuis mai 1986 au Costa-Rica, a annoncé mardi 9 février qu'il pensait rentrer au Nicaragua en août prochain, afin de se présenter à l'élection présidentielle prévue pour la fin de l'année 1989. « Je vais aller à Managua pour forger un grand mouvement politique destiné à lutter contre le projet marxiste-léniniste des neuf commandants [un pouvoir], a-t-il déclaré, précisant qu'il voulait « revenir au projet original de la révolution sandiniste, basée sur la démocratie et la liberté ».

### BIBLIOGRAPHIE

#### « Commandant Zero »

Il est apparu pour la première fois, avec fracas, en uniforme, le mitraillette brandie à bout de bras. A visage découvert, triomphant et farouche. C'était le 25 août 1978. Eden Pastora, alias commandant Zero, venait d'infliger plus qu'une défaite à Somoza, dictateur aux abois du Nicaragua. Une humiliation sévère, qui devait encourager les rebelles sandinistes qui descendaient des montagnes du Nord vers Managua. Un tournant important dans la longue et difficile lutte menée par tous les adversaires du clan Somoza.

En prenant le Palais national d'assaut à la tête d'un modeste commando, Pastora, général encore inconnu, avait contraint le maître du Nicaragua, soutenu par les Etats-Unis, à la négociation. Il obtint la libération de tous les prisonniers politiques - dont celle de Tomas Borge, actuel ministre de l'Intérieur du gouvernement de Managua, - en échange de plusieurs centaines d'otages, dont tous les députés et bon nombre de notables du régime somoziste.

Un coup d'éclat spectaculaire avec la médiation de l'archevêque de la capitale, Mgr Obando y Bravo. Après trois longs jours de suspense, le départ de Pastora vers l'aéroport de Managua précéda, sous les acclamations de la foule, des allées d'apothéose. En haut de la passerelle de l'avion de la liberté, le commandant Zero se retourna encore, profil aigu sous le baret noir à la Che Guevara. Une photo qui a fait le tour du monde. Un épisode bril-

lant qui a marqué à jamais la vie de Pastora.

Comment, après la victoire sandiniste de juillet 1979, se contenter d'un second rôle quand on a la conviction d'avoir joué un rôle déterminant dans la chute de la dictature ? Comment se laisser enrôler dans l'appareil bureaucratique du Front sandiniste quand on a, chevillé au corps, le goût de l'indépendance ? Que l'on se réclame, comme Eden Pastora, de Sandino, héros de la lutte contre les troupes américaines dans les années 30, et que l'on dénonce aussi l'ambition et la dépendance excessive à l'égard de Cuba et du bloc communiste ?

### Un nom et une légende

Baroudeur né, général exempté par les militaires, homme d'action simple et direct, héros des politiciens, héros de la jeunesse à ses moments perdus, Pastora a tourné en rond en Amérique centrale, d'un massif à l'autre, de 1959 à 1986. Contre la dictature somoziste d'abord, contre ses anciens amis sandinistes ensuite. Mais il n'a pas réussi à imposer cette « troisième voie », malgré ses promesses, et aussi les attentats de la CIA, malgré les appels du pied des sandinistes.

Avant de quitter son bout de jungle et de maquis, près de la côte

pacifique, et de se retirer à San-José-de-Costa-Rica, en mai 1986, il s'est rendu à Managua « pour voir » et discuter avec le gouvernement nicaraguayen. En vain. Il n'a ni force politique ni poids militaire. Mais un nom et une légende. Il pourrait retrouver une place dans un Nicaragua insuffisamment pluralisé aujourd'hui. Et ses amis affirment qu'il y songe sérieusement. Il est douteux pourtant que son éventuel retour à Managua marque la fin de ses combats, de ses disputes et de ses coups de gueule. Ni de sa superbe et de son franc-parler hostile à toute manœuvre diplomatique.

Pastora, macho comme on l'est sous les tropiques, général avant mais non sans cause, a déjà une longue vie d'aventures, dépeinte avec une sympathie plus qu'enthousiaste par Geneviève et Elié Georges Berroby, qui font état de longs entretiens particuliers avec ce « héros trahi par la révolution ». Pastora raconte, se raconte avec complaisance, rapporte d'étonnantes anecdotes avec les commandants sandinistes, avec Castro, avec Torrijos, l'ancien homme fort de Panama - qui l'avait pris en amitié, - avec les patrons de la CIA ou les représentants de la social-démocratie d'Europe.

Ce portrait très flatteur ignore sans doute les nuances : Pastora, le « bon » chevalier, se bat contre le « mal » absolu. Mais qu'importe. La vie du commandant Zero se lit comme un roman d'aventures...

MARCEL NIEDERGANG.

Eden Pastora, commandant Zero, Geneviève et Elié Georges Berroby, Robert Laffont, 236 pages, 95 F.

## La majorité chez...

Les élections...

## Le me...

### Les mises en cause de M. Mitter...

Les mises en cause de M. Mitterand...

# LE BONHEUR E

Le bonheur est...

« Ce n'est pas la richesse, ce n'est pas la couleur de la peau, ce n'est pas la nationalité, ce n'est pas l'âge, ce n'est pas le statut de la personne, ce n'est pas le statut professionnel, ce n'est pas la couleur de la peau, ce n'est pas la nationalité, ce n'est pas l'âge, ce n'est pas le statut de la personne, ce n'est pas le statut professionnel... »

« Ce n'est pas la richesse, ce n'est pas la couleur de la peau, ce n'est pas la nationalité, ce n'est pas l'âge, ce n'est pas le statut de la personne, ce n'est pas le statut professionnel... »



# Politique

## La campagne pour l'élection présidentielle

### La majorité cherche à sortir du « piège » de la primaire

M. François Mitterrand était battu en mars 1986, il ne l'est plus en février 1988. « Merci, M. Jacques Chirac », grincent les barristes. M. Raymond Barre lui-même y est revenu, le mardi 9 février, sur Antenne 2. La différence entre M. Mitterrand et lui, a-t-il expliqué, c'est qu'il est redevenu populaire, lui, parce que les socialistes ont dû lui donner raison en 1983 — en adoptant l'austérité, — tandis que le chef de l'Etat l'est redevenu, depuis deux ans, parce que ses adversaires lui ont fait cadeau de la cohabitation.

Que M. Chirac nous dise comment il compte en sortir, suggèrent les amis du député du Rhône. Le premier ministre cherche, mardi, lors du premier des trois meetings qu'il a prévu de faire à Paris. M. Chirac s'est est pris de nouveau au silence de M. Mitterrand : pas « convenable », a-t-il répété. Plus insinuant : de quoi le chef de l'Etat a-t-il peur, puisqu'on le voit qui « persiste, mais ne signe pas » et qui « demande un chèque en blanc » ? Son programme serait-il inavouable ? Procéderait-il de cette « idéologie sectaire d'une généra-

tion dépassée » que l'écrasante majorité des Français ont rejetée il y a deux ans ?

Mercredi matin, après ces fortes paroles, M. Chirac était dans le bureau de M. Mitterrand pour leur habituel rendez-vous, avant de se retrouver face à face au conseil des ministres. Est-ce tenable ? Pour répondre à cette objection, le premier ministre et ses amis ont de nouveau recourus à la théorie de la « légitimité la plus fraîche », que la majorité parlementaire et le gouvernement détiennent aujourd'hui, ce qui leur aurait permis de faire ce qu'ils voulaient pendant deux ans. On va s'en apercevoir encore à Bruxelles : alors que M. Mitterrand s'adonne à des « visites-alibis » et à des « rencontres-prétextes pour faire campagne sans l'opposer », écrit la Lettre de la Nation, M. Chirac, lui, prépare le sommet européen et travaille sur les dossiers qui bloquent la négociation. Des deux, celui qui démontre sa fonction à des fins électorales ne serait pas celui qui croit.

Les soucis de M. Chirac sont un peu atténués par les sondages, qui lui sont légèrement favorables au pre-

mier tour face à M. Barre. Paradoxalement, celui des candidats qui est le plus à même de faire campagne sur le fond — les problèmes du pays et la façon dont il tente de les résoudre depuis deux ans — s'est lancé dans une stratégie d'image. Ce choix s'est révélé jusqu'à présent, fructueux, et il est vrai que M. Chirac souffrait d'un déficit, en termes de stature, par rapport à ses concurrents. Son personnage public s'est enrichi, sur le thème du « vrai » Chirac que la campagne d'affiches et le nouveau style des réunions publiques cherchent à mettre en valeur.

L'entrée en campagne a permis à M. Chirac de rejoindre le niveau qui devait être naturellement le sien, sur la base d'un électoral RPR qu'on peut évaluer autour de 22 % et de la popularité d'un premier ministre qui a su faire oublier un certain mécontentement. L'acte de candidature de M. Barre pose à M. Chirac un nouveau défi : aller au-delà de cet ajustement (qui, certes, n'est déjà pas rien). L'argument principal du député du Rhône est, comme il se doit, simple : il est, lui, le candidat anti-Mitterrand, le seul possible parce

que le seul qui ne se soit en aucune façon compromis avec le chef de l'Etat. Inversement, le seul candidat sérieux, pour M. Barre, est M. Mitterrand.

Au piège du septennat — il n'aurait été que le troisième premier ministre de M. Mitterrand — que lui tend M. Barre, M. Chirac répond par le piège de la majorité. Tout le gouvernement, appuyé par toute la majorité, a agi sous sa conduite pendant deux ans. Qui pourrait renier le travail accompli ? Le premier ministre y a insisté mardi soir, et ses amis se prennent déjà à rêver d'un Barre obligé de chercher la différence à tout prix... comme le président du RPR face à M. Valéry Giscard d'Estaing il y a sept ans.

Le député du Rhône s'affirme, lui, prêt à débattre sur le fond, c'est-à-dire sur le bilan. Celui du septennat entier, naturellement. N'est-il pas, à droite — avec M. Jean-Marie Le Pen, si l'on veut — le seul qui puisse mener ce débat-là ?

PATRICK JARREAU.

### Le meeting à Paris du premier ministre

### Les mises en cause de M. Mitterrand provoquent l'enthousiasme des partisans de M. Chirac

C'est tout à la fin de son meeting du gymnase Pierre-de-Coubertin à Paris, le mardi 9 février, que M. Chirac a annoncé que la réforme du code de la nationalité « devra être approuvée par la voie du référendum ». Ce sera donc une de ses premières initiatives s'il est élu président de la République. Il faudra naturellement au préalable modifier la Constitution pour « élargir le champ du référendum », ce que M. Chirac souhaite réaliser — toujours s'il est élu — par la voie législative, ainsi qu'il l'avait indiqué au « Grand Jury RTL-Le Monde », le 31 janvier.

La première réunion publique parisienne ne se prêtait pas à de grandes révélations. Comme à Versailles la semaine précédente, il s'agissait d'une « réunion-dialogue » avec cinq témoins et un animateur, Yves Mourouzi. Cette nouvelle technique semble convenir aux organisateurs et plaire au public, à en juger par sa participation à la discussion, à travers ses applaudissements, ses exclamations, parfois ses reproches. Cette fois-ci, la sélection de ses interlocuteurs a permis à M. Chirac de parler, assis dans un fauteuil,

micro en main et jambes croisées, des problèmes de la vie quotidienne, notamment de celle des Parisiens. La famille, avec le logement, l'enseignement en répondant à une mère de huit enfants, les personnes âgées, « problème considérable », en dialogue avec une dame qui s'occupe de trois foyers du troisième âge, la situation du commerce en acceptant les félicitations d'un patron de brasserie qui juge que « c'est une grande chose d'avoir libéré les prix et qu'ils soient restés sages », la délinquance avec une habitante du dix-huitième arrondissement qui se plaint des « clandestins venus d'Afrique noire » et qui demande au maire si la tolérance qu'il prône ne devrait pas être réciproque, les beurs enfin, avec un éducateur d'origine nord-africaine, M. Mecheri (qui dirige l'association Génération 2001 d'aide à l'intégration) pour condamner, dans le racisme, « le sentiment le plus bestial ».

Ces conversations ont été suivies d'occasions pour M. Chirac de développer ses propositions sur chacun des sujets en adoptant le ton direct des questions et des réponses, en

livrant ses expériences personnelles d'élève de la Corvée ou de maire de Paris, en citant des anecdotes sans être lié à un texte rédigé à l'avance.

Chaque fois aussi, M. Chirac s'est montré plus incisif envers les socialistes, critiquant avec sévérité leur comportement, passant pour mieux l'opposer à l'action de son gouvernement, mais n'hésitant pas non plus à mettre en cause le président de la République. Ainsi a-t-on pu entendre, scandés par des « Allez Chirac ! Allez Chirac ! » comme sur les stades — le site s'y prêtait — ou sur tout des « Chirac président ! Mitterrand à Latche ! », des phrases telles que : « Nous avons vu l'échec des socialistes dans tous les domaines et leur absence de morale en politique » ; « l'irresponsabilité comme toujours des socialistes, naturellement, qui ont régularisé les immigrés clandestins » ; « pour les libérés, nous n'avons jamais la même conception que les socialistes : ils en parlent beaucoup mais quand ils sont au pouvoir, ils les usent et les réduisent, à commencer par celle de l'école » ; « mars 1986 a mis un point final à une expérience qui fut mauvaise pour la

France car elle exprimait l'idéologie sectaire d'une génération dépassée ».

Quant à M. Mitterrand, il n'est pas davantage épargné lorsque M. Chirac déclare : « Tout le monde ne s'en est pas aperçu, mais il manque le candidat socialiste. M. Mitterrand persiste mais ne signe pas. Je comprends sa prudence s'il ne veut pas aller à l'échec. Mais son attitude n'est pas convenable. Un candidat doit dire clairement ce qu'il veut. Qu'est-ce que cette idée de demander un chèque en blanc en disant seulement « liberté, égalité, fraternité » ? La liberté, est-ce mettre en cause l'école ? L'égalité, est-ce que ça consiste à réduire les droits des chômeurs comme l'ont fait les socialistes ? La fraternité consiste-t-elle à créer les nouveaux pauvres comme en 1984 et 1985 ? Les Français jugeront. » Il a encore lancé : « Quand j'enfants M. Mitterrand évoquer les libérés dans les départements d'outre-mer, je me dis que nous avons la mémoire courte et je demande : qu'avez-vous fait dans ces départements pendant cinq ans ? » Le tout habillé de clameurs

enthousiastes, comme les appels à l'union de la majorité et le rappel, plusieurs fois souligné, que celle-ci a soutenu « sans aucune défaillance » l'action de « mon » gouvernement depuis 1986.

Un « gaulliste biologique »

Et pourtant, le début de ce « dialogue » avait été un peu tendu. En effet, la foule avait accueilli avec des huées Yves Mourouzi, chargé de la présentation de la soirée, coupable à ses yeux d'avoir... interviewé M. Mitterrand à la télévision. Mais le journaliste, avec talent et habileté, a su peu à peu inverser la tendance, et aidé par M. Chirac — « mon ami Yves Mourouzi » — recueillir enfin des applaudissements lorsqu'il a confié à son bête, en incidente, devant la foule : « Les gens qui comme moi, vous connaissent bien, vous trouvent sympathique ».

Après, l'amiral Philippe de Gaulle qui préside le comité de soutien parisien avait — si l'on ose dire — « chauffé la salle ». Ce « gaulliste biologique », avec dans

la voix les tonalités qui rappellent celles de son père, avait désigné en M. Chirac « le meilleur président pour la France » et ironisé selon un mode très gaullien sur... « quelques références gaulliennes des socialistes aujourd'hui, ici ou là, de temps en temps, en apparence, et à tort et à travers ».

Avant que n'arrive M. Chirac, les quelques cinq mille partisans du maire de Paris ont assisté à un prologue d'une spontanéité soignée, d'une personnalité était invitée à dire au micro les raisons de sa présence. On a ainsi pu entendre une série de professions de foi chiracienne à haute voix, de MM. Dominique Padoa-Schioppa, député, président de la fédération UDF de Paris ; Paul Perrin, ancien député (CDS) de Paris, maire du douzième arrondissement ; Jacques Ferron, président du CNI ; Yves Galland, ministre délégué et vice-président du Parti radical ; Didier Bariani, radical et secrétaire d'Etat.

A. P.

# LE BONHEUR ET LA CRITIQUE FACE A FACE

## MARC-ÉDOUARD NABE

« C'est un gros roman d'amour, bavard, plein de digressions, de fulgurances, d'érudition, de drôlerie. S'il fallait lui chercher un parrainage ce serait le Cohen de Belle du Seigneur. »  
Eric NEUHOFF, 20 ANS

« ... Il y a là un délire, une richesse, une couleur tout orientale, amenagée aux couleurs de notre époque et digne du grand Cohen. Une somptueuse dérive colorée, baroque, comique, et pour dire quoi ? Que nous ne vivons plus que de toc... et de mensonges immédiats et que les imbéciles analphabètes sont dorénavant nos rois. »  
Françoise XÉNAKIS, L'EXPRESS PARIS

« L'ensemble est parfois bavard, mais au moins, ça nous change des petits fascicules-prospectus que sont bon nombre de premiers romans. Nabe, le nabab. Romancier doublé d'un moraliste, à la fois tendre et insolent, il est en haut de l'affiche de ce début d'année. »  
Jean-Pierre FILLY, PLAY-BOY

« Ajoutez une cruauté féroce appliquée, l'effacement progressif des personnages dans la fresque finale — comme Velazquez dans un coin du tableau —, accrochez... et c'est vous, les petits vernis. Avec cela une extrême dévotion à saint Dubout : vous avez un Nabe sur orbite et un bouquin aussi riche d'images que les Offices de Florence. A consommer avec modération, en plusieurs visites... »  
Dominique DURAND, LE CANARD ENCHAÎNÉ

« Ce récit picaresque est avant tout une fête verbale. Nabe casse les mots, les malaxe, les mélange, les détourne avec une ivresse vengeresse. Il forge des mots nouveaux, multiplie les allitérations, change de style à vue... Et il n'est pas impossible que Le Bonheur fasse un malheur (qu'on me pardonne cette facilité mais elle était voulue, attendue par le titre). C'est en tout cas déjà l'événement de la nouvelle rentrée. »  
Pierre DÉMERON, MARIE-CLAIRE

« C'est un livre flamboyant. Un événement. Enfin un vrai tempérament de romancier, avec tout ce que cela suppose de vigueur, de souffle et de rythme ! »  
P.-L. MOUDENC, RIVAROL

« Où Nabe touche au génie, c'est dans la satire. Et son animateur de télévision est un chef-d'œuvre de vérité grinçante. Décidément, j'aime bien M.E.N., en dépit des efforts qu'il multiplie pour se rendre haïssable. »  
Jean DAVID, V.S.D.

« M.-E. Nabe est un moraliste passionné doublé d'un artilleur expert. Armé d'une culture, confondante, aujourd'hui, pour un moins de trente ans... il tire à vue et sans sommation sur toute bêtise, toute vulgarité qui bouge et manque rarement son coup... il est à prévoir que ce Bonheur de M.-E. Nabe va encore faire grincer quelques dents gâtées. Etréjour les autres. »  
Geneviève DORMANN, MADAME FIGARO

« Aujourd'hui il a pondé son œuf divin. Sans préjugé, j'ai biglé le poussin, c'est une autruche maousse et saoule. Et ça décolle et l'oiseau vole : une hirondelle énorme fait le printemps. »  
Patrick GRAINVILLE, LE FIGARO

« Il y a, dans tout ce fatras, quelques bons moments, notamment sur la peinture, où le roman lutte, avec courage et talent, contre l'étiollement. »  
Nicolas BREHAL, LE QUOTIDIEN DE PARIS

« Nabe a une langue, mais pas de style ; des préférences et des haines, mais pas d'univers ; une autoglorification sans pudeur qui pourrait en faire le Jean-Edern Hallier de sa génération. »  
Pierre AMETTE, LE POINT

« Entre deux quintes de rire, on peut imaginer diverses critiques. Polac à la cantonade : « Nabe, c'est de la merde, et ça colle... » Rinaldi, sorniois : « En littérature, je plains les petits. Ils sont les derniers à savoir quand il pleut. » Poirot, professeur, relèverait quelques phrases... et lâcherait : « A ce stade-là, il n'y a plus que du plomb dans la tête et du 7.65. » Il est vrai que ce jeune homme vibronnant, pratiquant le n'importe-quoi avec une rare insolence, dispose d'une page « Du même auteur, en préparation ou à paraître ultérieurement » assez impressionnante et même inquiétante. »  
Patrice DELBOURG, L'ÉVÉNEMENT DU JEUDI

« J'éprouve en lisant Nabe, pour la première fois de ma vie, le délicieux frisson dans l'échine qu'enfin vient de naître un écrivain aussi bon que moi. »  
Jean-Edern HALLIER, LE FIGARO 19/7/87

« Nabe a un bel instrument de style. C'est un Stradivarius, mais hélas, sans partition... Ce n'est qu'un assez bon roman parmi d'autres, pas un coup de maître. »  
Jean-Edern HALLIER, FIGARO MAGAZINE 23/1/88

« J.-E. Hallier a dit que M.-E. Nabe était « aussi bon que lui ». Rassurons le lecteur : Nabe est meilleur. »  
Christian GIUDICELLI, LIRE

« Le sujet est original mais bien vite le roman part dans tous les sens, fidèle au principe qui a valu à Nabe son statut d'incontinent de la prose. »  
Laurent LEMIRE, LA CROIX

« Dans le Larousse illustré, à la définition « nabe », vous trouvez : « Ouverture pratiquée au voisinage de la quille d'une embarcation et permettant d'évacuer les eaux sales. » Ce qui semble conforme au projet de l'auteur. »  
Patrice DELGOURD, L'ÉVÉNEMENT DU JEUDI

Salut Nabe.  
Salut l'artiste.  
D. THUAL, REVUE DE PRESSE

« C'est tout à la fin de son meeting du gymnase Pierre-de-Coubertin à Paris, le mardi 9 février, que M. Chirac a annoncé que la réforme du code de la nationalité « devra être approuvée par la voie du référendum ». Ce sera donc une de ses premières initiatives s'il est élu président de la République. Il faudra naturellement au préalable modifier la Constitution pour « élargir le champ du référendum », ce que M. Chirac souhaite réaliser — toujours s'il est élu — par la voie législative, ainsi qu'il l'avait indiqué au « Grand Jury RTL-Le Monde », le 31 janvier.

La première réunion publique parisienne ne se prêtait pas à de grandes révélations. Comme à Versailles la semaine précédente, il s'agissait d'une « réunion-dialogue » avec cinq témoins et un animateur, Yves Mourouzi. Cette nouvelle technique semble convenir aux organisateurs et plaire au public, à en juger par sa participation à la discussion, à travers ses applaudissements, ses exclamations, parfois ses reproches. Cette fois-ci, la sélection de ses interlocuteurs a permis à M. Chirac de parler, assis dans un fauteuil,

micro en main et jambes croisées, des problèmes de la vie quotidienne, notamment de celle des Parisiens. La famille, avec le logement, l'enseignement en répondant à une mère de huit enfants, les personnes âgées, « problème considérable », en dialogue avec une dame qui s'occupe de trois foyers du troisième âge, la situation du commerce en acceptant les félicitations d'un patron de brasserie qui juge que « c'est une grande chose d'avoir libéré les prix et qu'ils soient restés sages », la délinquance avec une habitante du dix-huitième arrondissement qui se plaint des « clandestins venus d'Afrique noire » et qui demande au maire si la tolérance qu'il prône ne devrait pas être réciproque, les beurs enfin, avec un éducateur d'origine nord-africaine, M. Mecheri (qui dirige l'association Génération 2001 d'aide à l'intégration) pour condamner, dans le racisme, « le sentiment le plus bestial ».

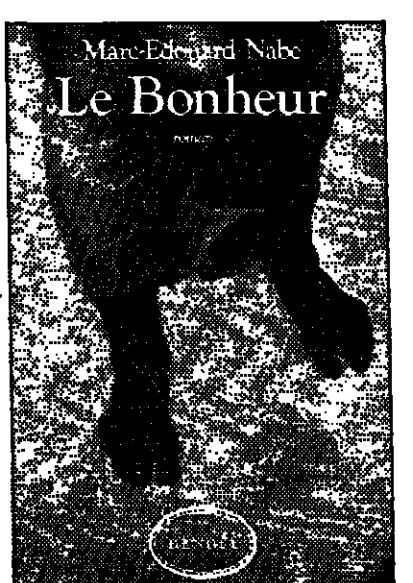
Ces conversations ont été suivies d'occasions pour M. Chirac de développer ses propositions sur chacun des sujets en adoptant le ton direct des questions et des réponses, en

livrant ses expériences personnelles d'élève de la Corvée ou de maire de Paris, en citant des anecdotes sans être lié à un texte rédigé à l'avance.

Chaque fois aussi, M. Chirac s'est montré plus incisif envers les socialistes, critiquant avec sévérité leur comportement, passant pour mieux l'opposer à l'action de son gouvernement, mais n'hésitant pas non plus à mettre en cause le président de la République. Ainsi a-t-on pu entendre, scandés par des « Allez Chirac ! Allez Chirac ! » comme sur les stades — le site s'y prêtait — ou sur tout des « Chirac président ! Mitterrand à Latche ! », des phrases telles que : « Nous avons vu l'échec des socialistes dans tous les domaines et leur absence de morale en politique » ; « l'irresponsabilité comme toujours des socialistes, naturellement, qui ont régularisé les immigrés clandestins » ; « pour les libérés, nous n'avons jamais la même conception que les socialistes : ils en parlent beaucoup mais quand ils sont au pouvoir, ils les usent et les réduisent, à commencer par celle de l'école » ; « mars 1986 a mis un point final à une expérience qui fut mauvaise pour la

France car elle exprimait l'idéologie sectaire d'une génération dépassée ».

Quant à M. Mitterrand, il n'est pas davantage épargné lorsque M. Chirac déclare : « Tout le monde ne s'en est pas aperçu, mais il manque le candidat socialiste. M. Mitterrand persiste mais ne signe pas. Je comprends sa prudence s'il ne veut pas aller à l'échec. Mais son attitude n'est pas convenable. Un candidat doit dire clairement ce qu'il veut. Qu'est-ce que cette idée de demander un chèque en blanc en disant seulement « liberté, égalité, fraternité » ? La liberté, est-ce mettre en cause l'école ? L'égalité, est-ce que ça consiste à réduire les droits des chômeurs comme l'ont fait les socialistes ? La fraternité consiste-t-elle à créer les nouveaux pauvres comme en 1984 et 1985 ? Les Français jugeront. » Il a encore lancé : « Quand j'enfants M. Mitterrand évoquer les libérés dans les départements d'outre-mer, je me dis que nous avons la mémoire courte et je demande : qu'avez-vous fait dans ces départements pendant cinq ans ? » Le tout habillé de clameurs



1 vol. 512 p. 130 F.

## ÉDITIONS DENOËL

e

ent du conflit afghan

ns l'ensemble accueillies

... de la situation...  
... de la situation...  
... de la situation...

NON NUCLEAIRE

le » ?

... de la situation...  
... de la situation...  
... de la situation...

ALBERT FROCHOT

... de la situation...  
... de la situation...  
... de la situation...

rée politique

... de la situation...  
... de la situation...  
... de la situation...

# Enquête

## La justice face

### Ces magistrats aux antipodes

(Suite de la première page.)

Erudit, François Semur est l'auteur de deux livres richement illustrés consacrés l'un aux Abbayes, prieurats et commanderies de l'Ancienne France, préfacé par M. Christian Dabianc (l'ancien directeur de l'Administration pénitentiaire sous Alain Peyrefitte), et l'autre à Yves de Kermartin, magistrat et avocat du XIII<sup>e</sup> siècle, saint patron des hommes de loi, qu'il dédia à sa mère.

Bon chrétien, le juge se passionne pour la justice coutumière, et n'hésite pas à se rendre en brousse, où il parvient à réconcilier Canaques et broussards lorsqu'ils en viennent aux mains. La presse se fait l'écho de ses démarches un peu spectaculaires. Le juge est désormais bien connu. Il est, pense-t-on, de ces humanistes sereins au regard doux, qui ont à cœur d'être justes. Pourtant, il est devenu l'un des Blancs les plus haïs des indépendantistes. Avec une colère sourde, Jean-Marie Tjibaou, le président du FLNKS, dont deux frères, Louis et Tarcisse, sont morts dans la fusillade, laissant deux veuves et cinq enfants, dit de lui : « Ce juge se situe dans le camp des Blancs contre les Noirs. Il a été le défenseur des tueurs. Il serait prêt à leur donner la Légion d'honneur sans hésiter. Il serait prêt à leur donner la Légion d'honneur en tant que défenseurs des libertés. eux et ceux qui les ont soutenus seront toujours les tueurs de quelqu'un. Ce sont des chiens méchants dont il faut se préserver car ils ont la rage et la peste ».

#### « Pour la France »

François Semur croyait bien faire. Cette terrible enquête, sur cette terrible affaire, il l'a menée en conscience, solitaire ou presque. Bien sûr, il n'a rien contre le FLNKS, rien contre les Mélanésiens. Mais je suis, dit-il, pour la France. « Bien sûr, on l'a un peu aidé : en lui fournissant par exemple un hélicoptère privé (dont il n'a pas trop cherché à savoir qui réglait la location). Il s'agissait d'aller chercher, en brousse, les meurtriers, dont la reddition avait été mystérieusement obtenue par de discrets intermédiaires, et qui, sagement, attendaient leur juge vein des airs.

On l'a bien conseillé, on lui a fait comprendre qu'il fallait éviter un nouveau drame. Il a su rendre élastique la notion de légitime défense au point de justifier, dans une ordonnance aux allures de thèse, l'embuscade nocturne qui se termina par l'achèvement de blessés à terre. C'est vrai, un arbre avait été abattu et mis en travers de la route, pour bloquer le chemin à ceux qu'on allait tuer. C'est vrai, des branches avaient

été coupées pour servir d'appui aux fusils. C'est vrai, le feu a été mis aux cadavres. « Je reconnais, dit le magistrat, que le fait qu'ils aient été tirés de si près pose un problème... »

Ce devait pourtant être de la légitime défense. « En tout cas, ça se discutait. Pendant des mois, je n'en ai pas dormi. Et puis, je me suis dit, si je n'ordonne pas le non-lieu, je suis un lâche... » Une centaine de personnes lui ont écrit pour le féliciter de son « courage ». Il en a sûrement été rassuré. Comme il s'est senti conforté par l'acquiescement, au mois d'octobre dernier, de tous les inculpés, finalement renvoyés par la chambre d'accusation devant une cour d'assises, où si l'on ne trouvait, parmi les membres du jury, aucun Canaque, figurait le secrétaire de Jacques Lalleur...

Certains, alors, ont crié leur joie. D'autres ont pleuré. Le pasteur Anjanjaja, qui fut l'aumônier de la prison de Nouméa, le Camp-Est, est aujourd'hui pasteur à Montravel, un quartier populaire de la ville. Il se rappelle les yeux, le soir de l'acquiescement, de ses paroissiens, en majorité Canaques. « Ils étaient hébétés, sous le choc. Ils me demandaient : c'est vrai qu'on peut nous tirer comme des chiens, et qu'il n'y aura pas de défense ? » Lui, n'avait pas de réponse.

Dans sa maison de bardeaux peints, le femme du pasteur, en robe « mission », a préparé la citrounade et les petits gâteaux pour le visiteur. Assise sur une natte, elle aimait tant, elle aussi, comprendre... Dans cette maison, à l'évidence, le code pénal n'est jamais entré, et l'on ne s'intéresse guère aux subtilités de l'article 329, alinéa 2, qui autorise juridiquement le non-lieu. C'est bien un autre monde, vraiment.

A vous qui venez d'ailleurs, on demande seulement si vous pouvez expliquer pourquoi, après leur acquiescement, les auteurs de la fusillade ont été indemnisés pour leurs biens perdus, bétail et terre, mais aussi pour ces armes qui ont tant servi avant d'être saisies... « Les femmes des victimes n'ont rien touché, elles... » Et pour cause, le président de la cour d'assises, a tout depuis en métropole, a tout bonnement « oublié » l'audience civile...

Ainsi, pour beaucoup, ils sont morts trois fois, ceux de Hienghène... Et pour la justice, qui depuis quelque temps semble accumuler les gaffes, la pente sera dure à remonter. Perché en haut d'une colline qui domine la ville, le palais de justice offre un singulier - et bien symbolique - spectacle. Plastiqué voilà plus de deux ans, par des inconnus agissant au nom des responsables de la tuerie de Hienghène, il est,

depuis, toujours amputé de son cœur : la salle d'audience. On a tout juste déblayé les gravats. Les boîtes de garage sont défoncées et le ciment m, déshépaté. Pour les procès d'assises, on se replie donc sur une salle de théâtre dépendant du foyer des œuvres laïques. Le jury est sur la scène, les avocats dans la fosse d'orchestre, et le public dans de moelleux fauteuils.

« Il ne manque plus qu'un rideau de velours rouge », ironise, outré de tant d'abandon, un magistrat. « Comment voulez-vous rendre la justice dans ces conditions ? » Lorsqu'on est l'un des vingt magistrats du tribunal

population, dont la moitié n'a pas vingt ans, la délinquance juvénile s'est accrue de 400 % entre 1980 et 1984. Les filles, désormais, sont elles aussi concernées. Le nombre des infractions augmente, et leur gravité aussi. On « sniffe » de la colle. Et l'on découvre des champs de cannabis qui poussent très bien sous les tropiques. A priori, cela n'est guère « politique », mais qu'est-ce qui, ici, échappe à la politique ?

Dans un rapport envoyé au mois d'août dernier au garde des sceaux, le juge des enfants, Gérard Sénéchal écrit : « Les événements de novembre 1984 ont

pole, ses Dalloz sous le bras, enchanté du soleil et de la mer si bleu indigo. L'autre, dans sa tribu, au milieu des champs d'ignames et de manioc, soucieux de ses règles à lui, qu'aucun livre ne contient. En short, les chaussures blanches tirées au cordeau sur les mollets, les gendarmes rédigent un très officiel procès-verbal « de palabre ». Si le délit est mineur et le parquet assuré qu'une sanction coutumière sera appliquée, ou que le délinquant purgera une peine de principe à la brigade, l'affaire sera classée sans suite.

C'est le schéma de base, pres-



Détruite en décembre 1985 par un attentat dont les auteurs courent toujours, la salle d'audience n'a pas encore été reconstruite.

de Nouméa, on se sent bien loin de la métropole, 20000 km trop loin, enfermé dans cette île où il faut faire avec les moyens du bord. Ballottés au gré des changements de politique, en ligne directe avec le Haut Commissariat et le ministère des DOM-TOM, qui répercutent ses desiderata place Vendôme, les magistrats acceptent parfois, en privé, de reconnaître qu'ils sont des pionniers, et que leur tâche ne peut être aujourd'hui ni tout à fait innocente ni tout à fait sereine.

Bien sûr, il y a le tout-venant : cette petite et moyenne délinquance dont les jeunes sont, à la fois, les auteurs et les victimes. C'est le règne, dit-on, de la « Number One », cette bière que l'on ne consomme que par packs entiers, et de « la bouteille carée », le whisky, érigé au rang de boisson nationale. Le vendredi soir, cela vous fait des ravages, surtout les soirs de paye, et il n'est pas rare, raconte un policier, que « les familles se déchirent alors au sabre d'abaiss ». Dans cette

stigmatisés des attitudes latentes. La participation de mineurs à des affaires de vols aggravés, dégradations immobilières, incendies volontaires et même homicides, permet de mesurer la gravité du problème de la jeunesse [...]. De plus en plus, les mineurs adoptent une attitude provocatrice et, dans certains cas, de dévotion ou de mépris même, lorsqu'ils se trouvent confrontés aux autorités de police... »

#### Procès-verbal de palabre

Il n'y a, pour tout l'archipel, qu'un seul éducateur de milieu ouvert, un seul centre éducatif pour trente mineurs délinquants, aucun pour les filles. Les textes sur la liberté surveillée et la protection des jeunes majeurs ne s'appliquent pas en Nouvelle-Calédonie, et on n'y prononce pas de peine d'intérêt général... Les autorités coutumières perdent du terrain et lorsqu'on a fait le coup de poing sur les barrages, il est bien difficile, sans travail (le taux de chômage est de 12 % compte non tenu des tribus où, dans ce qui fonctionne comme un système d'assurance mutuelle, on n'est pas demandeur d'emploi), sans formation, de revenir à une vie « normale ». « Tout ce petit monde tourne en rond et fermenté. Les choses pour la jeunesse ne pourront que s'envenimer », prévient un magistrat.

Pourtant, parfois, « d'un coup de coutume », les choses s'arrangent. Il y a tout d'abord de doigts et d'ouverture d'esprit, qui ne sont pas forcément les qualités les mieux partagées par ces magistrats « d'oreilles ». (Il n'y a qu'un magistrat mélanésien) venus souvent à Nouméa « faire du 5.5 » (c'est le taux de change franc français-franc Pacifique), attirés par les avantages financiers (les traitements sont majorés de 70 %, les primes d'éloignement, de quinze à dix-huit mois de traitement versées par fraction au moment du départ et du retour) et les congés (six mois après trois ans de séjour)... On, tout simplement, passionnés par l'outre-mer, et tellement imbriqués dans la vie locale qu'ils s'imaginent pas retrouver un jour la grille d'un tribunal métropolitain.

Dans ces rares moments d'harmonie, le magistrat et le « petit chef » s'acceptent, à défaut de se comprendre tout à fait. Un regard, un geste qui passent, l'impression réciproque d'être reconnu. L'un est venu de métro-

pol, ses Dalloz sous le bras, enchanté du soleil et de la mer si bleu indigo. L'autre, dans sa tribu, au milieu des champs d'ignames et de manioc, soucieux de ses règles à lui, qu'aucun livre ne contient. En short, les chaussures blanches tirées au cordeau sur les mollets, les gendarmes rédigent un très officiel procès-verbal « de palabre ». Si le délit est mineur et le parquet assuré qu'une sanction coutumière sera appliquée, ou que le délinquant purgera une peine de principe à la brigade, l'affaire sera classée sans suite.

C'est le schéma de base, pres-

des indignations publiques, certains sont bien conscients du malaise. La qualité du recrutement en est, au moins en partie, la cause. On le sait à Paris où l'on constate que malgré les cocotiers, les candidats ne se bousculent pas, et que l'on n'envoie pas toujours « la crème des crimes » pour tenir des postes délicats et exposés.

Venus de métropole, les avocats du FLNKS, la « division blindée », comme les appelle d'un mot resté célèbre l'ancien procureur général René Bilbao, ont beau jeu de dénoncer le mauvais fonctionnement de cette justice pas toujours très à cheval sur les règles de procédure. Il faut dire que le code d'instruction criminelle, qui ne garantissait guère les libertés individuelles est resté en vigueur jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1984, date à laquelle on a commencé à appliquer le code de procédure pénale de la métropole.

Mais aucun des textes votés depuis, sauf spécification particulière, ne s'y applique encore. Cela vaut par exemple pour le débat contradictoire au moment de l'incarcération. La « division blindée », provocatrice et procédurière, a secoué un tribunal un peu endormi, où l'usage voulait qu'on ne se chamaille pas entre avocats locaux et magistrats pour des « brouilles ». « On réparait les erreurs d'un coup de correcteur sur la procédure ».

#### « La tête en bas »

Mais pour ceux de la « division blindée », fidèlement secondés par M<sup>e</sup> Gustave Thélo, le seul avocat du barreau de Nouméa qui les suivent dans leur démarche - sa voiture a été plastiquée à quatre reprises, - parfois, trop c'est trop. On ne peut leur reprocher de trouver agaçants ces PV non signés, les délais de procédure non respectés : on ne peut leur en vouloir de considérer le fait qu'un juge instruit avant même d'être désigné, ou la disparition, à répétition de scellés, cela fait un peu désordre. Sans compter les procédures qui s'enlisent, les recherches qu'on onet d'entreprendre. Les instructions sur le meurtre de Pierre Docier, le leader indépendantiste blanc assassiné en 1981, ou sur la mort d'Elcio Machoro en janvier 1985, et de tant d'autres n'avancent pas plus qu'elles ne sont closes.

On s'étonne, en ville, que les chèques sans provision soient, à peu près, la seule délinquance économique poursuivie. On comprend mal les hésitations du parquet à ouvrir une information après le cambriolage des locaux de l'ADRAF (Agence de développement rural et d'aménagement foncier), cambriolage dont la rumeur insistante veut qu'il ait permis de s'emparer de documents compromettants. On s'étonne que jamais les auteurs des attentats commis au nom des loyalistes ne soient découverts, pas plus qu'on n'interdise sérieusement les gros bras des milices d'autodéfense aux sympathies RPCR, bien connues. « C'est sûr, dit un magistrat, écorché. On en a eu, des couleuvres. Mais ce n'est pas nouveau. Il faut aussi se rappeler le temps où les ordres étaient de ne pas poursuivre les indépendantistes, après les « caillassages », ou le saccage des maisons des broussards. Le temps où Machoro n'était pas inquiété lorsqu'il bricotait les urnes. Où la gendarmerie refusait de transporter sur la Grande Terre les Canaques qui, pendant près de trois semaines, avaient séquestré un sous-préfet et toute sa famille... »

« Le 18 novembre 1984, nous avons eu le sentiment qu'il n'y avait plus d'Etat en Nouvelle-Calédonie », se rappelle un autre. Au tribunal, les magistrats dans leur ensemble ont basculé dans le camp loyaliste, se disant qu'ils étaient les derniers remparts de la légalité républicaine. « Ce fut dans notre inconscient collectif un révélateur déterminant. Les apparences n'étaient même plus sauvées. Et le pouvoir judiciaire a été laminé ». Quoi d'étonnant, dans ce cas, si l'on entend dire que la justice, « dans la bonne tradition des antipodes, marche ici, la tête en bas ? »

AGATHE LOGEART.

### Une audience de routine à Nouméa

NOUMÉA de notre correspondant

« **A**LORS c'est vous la terreur ? », a grommelé le président, en levant un sourcil les yeux sur Daniel T., solide gaillard aux épaules de délinquant. Le regard vissé au sol, selon l'habitude canaque, le « mauvais sujet » écoute, impassible, le rapport de gendarmerie qui le dépeint sous les traits d'un « meneur d'hommes partisan d'une indépendance anti-Blanc et ayant tendance à terroriser la population ». C'est le jour des audiences correctionnelles au palais de justice de Nouméa. Un jour comme un autre, sans éclat, réglé sur un scénario de routine, avec les prévenus qui se succèdent, tête basse et bouche cousue, sur fond de cliquetis de menottes et de chuchotements d'avocats. N'assistent que quelques bohémiens collés ici et là, la place carrelée rassemblerait fort à une salle de classe sans âme. Mais nécessité fait loi : à défaut d'une salle d'audience certifiée copie conforme (pour cause d'attentat à l'explosion), les affaires correctionnelles sont tranchées dans ce bâtiment annexe à la modernité froide et anguleuse. Heureusement, cela n'empêche guère les morceaux de bravoure. L'histoire retiendra que c'est en ces lieux, lors de la comparution de manifestants indépendantistes avant le référendum, que Yéwéné Yéwéné, crânement juché sur un banc, exhortait ses troupes à « remplir les prisons » pour que « le tam-tam de Kanaky résonne dans le monde entier ».

Mais aujourd'hui, point de lyrisme dans le dossier de Daniel T., accusé d'avoir frappé à coups de bâton trois personnes âgées de sa tribu de Poé, à Touho (côte est). Il rentrait de la pêche, ce jour-là, et était copieusement éméché. « Pourquoi

terrorisez-vous des habitants de la tribu pour leurs convictions politiques ? », interroge le président, après avoir rappelé que les victimes n'adhéraient pas aux thèses du FLNKS. « J'étais saoul », balbutie le jeune Canaque, qui refuse de signer politiquement son acte. « Non seulement il s'est comporté comme un lâche au moment des faits, mais il reste lâche devant la juridiction », commente, irrité, le représentant du parquet. Verdict : huit mois de prison, dont la moitié avec sursis.

Un jour comme un autre donc, à l'échantillonage éloquent : peu de prévenus européens (en l'occurrence une affaire de chèques falsifiés), pour une écrasante majorité de Canaques, mais aussi de Wallisiens, nouveaux venus dans les statistiques pénales. L'après-midi dans une villa pour chaparder des vêtements. « Vous aimez tant que ça le camp Est ? », ironise le président. Quant à son compare, petit « toulou » pieds nus et une boucle fichée dans l'oreille, il est maintenant un fermier du tribunal : multi-riche et riche chevronné, avec une préférence pour les vols de voitures, il va subir sa quatorzième condamnation. Après les grands procès politiques, l'émergence d'une délinquance de jeunes Wallisiens, cette deuxième génération des « immigrés du nickel », dont certains sont en proie au désespoir, est sans conteste l'événement marquant de la chronique judiciaire locale de ces dernières années. Les autorités commencent à s'alarmer sérieusement. Un jour de correctionnelle comme un autre certes, mais peut-être aussi la bande-annonce de nouveaux « problèmes de société », pour des lendemains pas forcément commodes, les uns.

FRÉDÉRIC BOBIN.

### QUE LA GUE

Chaque guerre a son hôtel. A Saigon c'est Caravelle ; à Sali l'Ambassadeur, à Beyrouth, le Comm Espions, mercenaire trafiquants d'armes et reporters viennent asséoir dans des co sombres et suivre les explosions ou les incendies sans interrompre leur...

Afghanistan : Chambre avec la guerre, Rolling Stone n° 2

Handwritten signature or text in a box.



# Enquête

## au conflit néo-calédonien

### Scènes de brousse

**KONE**  
de notre envoyée spéciale

**S**UR la route qui mène à Koné, trois cents kilomètres au nord de Nouméa, sur cette côte ouest aride et triste, de temps en temps, sommairement cloué en haut de deux bouts de bois, un panneau annonce une « station d'élevage ». On croise un troupeau de vaches, canalisé par des cow-boys à cheval, adroits au fouet. Des panneaux indiquent les tribus, repoussées par la colonisation au pied de la chaîne.

Réquisitionnés par les gendarmes mobiles, les rares hôtels de brousse sont transformés en casernes, où les troupes s'achètent au vent. Discrettement les blindés, anti-émeutes, des VBRG bleus attendent la réapparition des barrages. Les maisons des broussards, en planches assemblées comme on a pu, en tôle ondulée étouffante, entourent les villages. On prend alors un mauvais chemin de terre, et l'on arrive à la tribu de Tisoué.

Les vaches se baignent dans une mare laissée par le cyclone. Les poules traversent ces chemins où elles sont chez elles. Les « creeks » (ruisseaux) sont bien clairs et l'on y trouve des crevettes d'eau douce. Devant sa case, un homme tond la pelouse. Il y a plein de fleurs, et des enfants qui sourient. Incongrue au milieu des cases au toit de paille, une église, blanche et brique, a l'air d'avoir été envoyée « en kit » d'Ile-de-France. La tribu vient de retrouver le paix.

#### Trois gendarmes tués

Et pourtant ! En l'espace de cinq mois, trois gendarmes ont été tués par ici. Le 28 avril, Rémy Maréchal, dans la tribu voisine de Néami, et ici même, le 30 septembre, l'adjudant Gérard Berne, quarante ans, et le gendarme René Robert, trente-cinq ans. Il ne s'agissait au départ que d'interpellation sur commission rogatoire des petits louards de la brousse, voleurs d'armes, de voitures, de matériel hi-fi. Du très classique droit commun. Par un renseignement, les gendarmes apprennent que le « chef » de la bande, Antoine

Pocéja, a trouvé refuge dans la maison de l'instituteur, sa petite amie. A pied, pour ne pas donner l'alerte, les gendarmes cernent la maison. Au lever du jour, poliment, ils frappent à la porte. Pocéja est bien là, avec ses amis. Les jeunes gens tirent, un gendarme est tué. Si deux jeunes Canaques sont interpellés, les autres parviennent à prendre la fuite.

Le mythe des fugitifs est né. Pendant des mois, ils vont narguer les forces de l'ordre. De petits délinquants, ils deviennent des « potiques », voleurs d'armes et de voitures, de « matériel de transmission », au nom de l'idéologie. Connaissant la chaîne comme personne, ils savent se désaltérer à l'eau des « feuilles », ces longues laines creuses qui conservent la pluie. Chasseurs, pêcheurs depuis l'enfance, ils se nourrissent d'oiseaux, de cochons sauvages, des poissons des creeks. Les papayes poussent à profusion, et il est si facile de ramasser les ignames dans les champs. Parfois, ils redescendent dans les tribus améliorer leur ordinaire, tout auréolé d'une gloire de « Robins des bois » qui séduit la jeunesse, même si leurs hauts faits ne la justifient pas.

Et cela, les gendarmes le savent, bien décidés à mettre la main sur le meurtrier de leur collègue. Le 30 septembre, c'est un nouveau renseignement et une nouvelle catastrophe, au cours d'une calamiteuse opération de police judiciaire. Si autrefois il suffisait souvent de parlementer avec le chef pour qu'il convainque des délinquants de se rendre, ce temps-là est bien révolu. Ici, personne, sauf les rares indicateurs, ne parle plus. Les fugitifs sont bien là, cachés dans une cabane, tout en haut de la tribu. Ils ont vu, depuis un promontoire, l'arrivée peu discrète des gendarmes. Une nouvelle fois, ils tirent. Bien : deux morts.

Alors les gendarmes décident de « tenir » les tribus de la région. Pendant des semaines, le couvre-feu est déferlé, les identités contrôlées, les blocs organisés, les cases systématiquement fouillées, le travail aux champs interrompu. Les responsables coutumiers et le maire de Koné, Paul Naporé, (FLNKS), poursuivis pour non-dénonciation de malfaiteurs et envoyés au camp Est. L'oncle du

maire, François, soixante-sept ans, décoré de la médaille militaire pour sa conduite pendant la guerre de 1940, se demande

femme du maire note qu'ils ont saisi « les sandales des enfants, et fait leurs besoins dans [ses] fleurs ». Les drapeaux de

commenta le président du conseil des anciens de Tisoué. « Et puis ça. C'est ça votre justice ? Nous, la justice des Kanaks, on ne l'a pas encore faite. »

Est-ce un hasard si ce sont les mêmes gendarmes de l'escadron parachutiste d'intervention de la gendarmerie nationale qui, après un séjour dans l'hostilité de Koné, ont tué d'une décharge de chevrotines le 6 novembre Léopold Dawano, dix-sept ans, dans la tribu de Saint-Louis.

#### La ferme du Blanc

Zone tribale, concédée par les missionnaires aux Mélanésiens bannis de leurs tribus, Saint-Louis, au cœur du grand Nouméa, est, depuis toujours, la hantise des forces de l'ordre. Explosive enclave. L'on y parle une espèce de pidgin mêlé de français, et tous les jeunes ont eu, un jour ou l'autre, à s'écarter du tribunal ou du camp Est. Le sport national y est le harcèlement de la seule ferme du seul Blanc.

Une fois de plus, les choses, du « caillasse » aux accusations de vol de bétail, avaient dégénéré, quand, un petit jour, les gendarmes sont tombés sur Léopold Dawano et ses copains qui pêchaient à l'embouchure de la rivière. Les gendarmes, disent leurs supérieurs, « n'ont pas voulu tuer ». Les balles ont, après sommations, ricoché sur l'eau. « Si nous avions voulu tuer avec les riot-guns, Dawano aurait été coupé en deux. » Il est bien resté entier, mais mort. Et les voisins n'ont pas entendu les sommations : Que répondre aux gens de Saint-Louis quand ils réclament justice ? A la mère de Léopold Dawano, que l'on croise sur un chemin, à ces voisins dont le fils participait à la partie de pêche, et qui disent tout simplement « c'est dur à oublier » ?

Mais, dans le même temps, comment accepter quelques jours plus tard le viol d'une jeune infirmière, tout juste arrivée de métropole, par une dizaine de jeunes de cette même tribu ? Autre victime dont les indépendantistes ne trouvent rien de mieux à dire qu'il s'agit « soit d'une nymphomane, soit d'une personne entraînée par les services spéciaux, qui était en mission de reconnaissance... »

Ag. L.



Gendarmes mobiles en patrouille dans la brousse.

pourquoi il a tant voulu « défendre la tour Eiffel contre les Allemands » ? Lui aussi atterri au Camp Est.

Seul le cyclone chassera les gendarmes, soulagés de mettre fin à cette inutile guerre d'usure. Mais les traces sont profondes. Séraphin, l'instituteur de Tisoué, raconte la peur des tout-petits, le souffle coupé par cette omniprésence militaire. « La nuit, ils voyaient des ombres, comme des fantômes. » Depuis, ils dessinent des armes, des hélicoptères. Choqué, les anciens ont vu les gendarmes « violer la forêt sacrée », réveiller, désentier, les guerriers endormis dans la montagne. Ils ont, sans le savoir, campé sur la tombe d'un grand chef. Plus prosaïque, la

Kanaky, les portraits de Machoro, ont été détruits.

Alors la colère de la tribu est mortelle. On a gommé la mort des gendarmes, qui, après tout, se sont peut-être tués entre eux, ou ont été enlevés par les esprits. Et on a cherché les renégats qui, en renseignant les gendarmes, ont attiré une telle calamité sur la tribu. Leur sort sera tranché par la coutume. Et on prévoit déjà qu'ils seront un jour ou l'autre « emboucanés » aux herbes. En attendant, comme dit Séraphin, « ça a fait avancer la conscience des gens ». Et si l'on était encore hésitant, l'on a désormais choisi son camp : « Il y a déjà eu Hienghène »,

## La justice face

**podés**

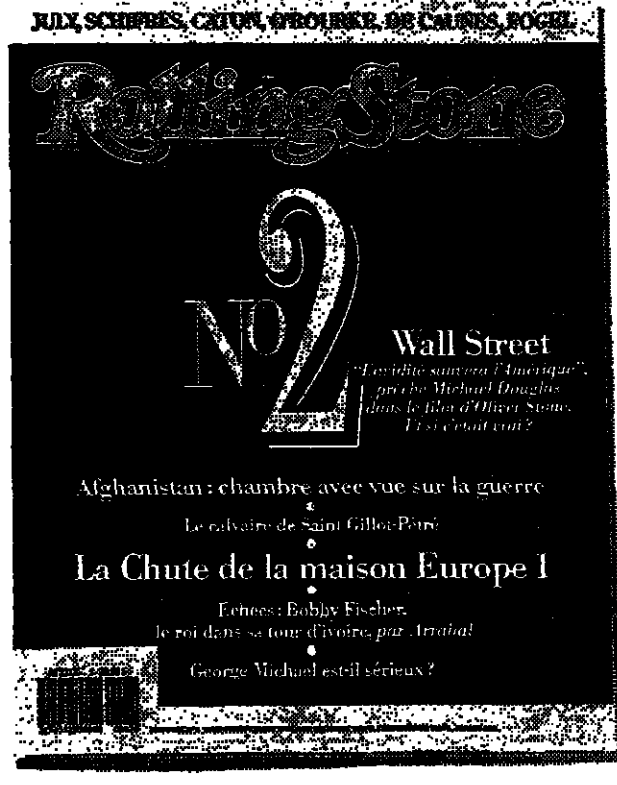
Les choses sont le fruit de la justice... (Text continues with a discussion on justice and its impact on society, mentioning various aspects of law and order.)



... (Continuation of the article 'La justice face podés', discussing legal matters and social issues.)

# QUE LA GUERRE EST JOLIE VUE D'ICI.

Chaque guerre a son hôtel. A Saïgon c'était la Caravelle; à Salisbury, l'Ambassadeur, à Beyrouth, le Commodore. Espions, mercenaires, trafiquants d'armes et reporters viennent s'y asseoir dans des coins sombres et suivre les explosions ou les incendies sans interrompre leur...  
Afghanistan : Chambre avec vue sur la guerre, Rolling Stone n° 2 p. 26.



**Rolling Stone**  
SI ÇA COMPTE, ON RACONTE.  
PARAIT LE DEUXIÈME MERCREDI DU MOIS, 30€

Excm/Univis





مكتبة العالم

# Société

● Le Monde ● Jeudi 11 février 1988 ● 11

## JUSTICE

### Le syndicat de la magistrature et la chancellerie

#### Nominations « politiques » et « chasse aux sorcières »

Le Syndicat de la magistrature a dénoncé, mardi 9 février, dans une conférence de presse réunie à Paris, la « préfectoralisation de la magistrature ». S'appuyant sur le « projet de transparence », c'est-à-dire les projets de nominations élaborés par le ministère de la justice et qui doivent être soumis au Conseil supérieur de la magistrature le 25 février, le SM considère qu'à trois mois de l'élection présidentielle, la chancellerie met en avant des candidatures très « politiques » de magistrats membres ou proches de la très conservatrice APM (Association professionnelle des magistrats).

Chant nommément une dizaine de magistrats, dont certains seraient membres du RPR et voués à une promotion rapide, le SM estime que le garde des sceaux, qui juge incompatible une appartenance politique de gauche avec l'exercice des fonctions de magistrat, n'en est guère choqué lorsqu'il s'agit de magistrats de droite : pour le SM, « il s'agit d'un mouvement dangereusement politisé à trois mois de l'élection ». La situation est pour le SM « une gravité sans précédent (...) » et la stratégie du garde des sceaux a atteint « les limites du supportable ».

La liste de nominations prévue ferait, en effet, fi des usages et notamment de l'ancienneté, critère traditionnel de choix, permettant à des magistrats moins anciens — et parfois moins gradés — d'occuper des postes-clés, notamment au parquet, plus en raison de liens politiques que de leur compétence. Le SM vient d'envoyer au Conseil supérieur une note détaillée à ce sujet, avant sa prochaine réunion.

#### L'affaire de Marseille

A la chancellerie, on semble s'otter de cette prise de position. Si l'on n'y conteste pas qu'une dizaine de magistrats sur la soixante-dixaine concernée par le mouvement soient proches de la majorité, la proportion (à peine plus de 15%) correspond à l'influence de l'APM dans le corps judiciaire. C'est pourquoi on estime que « tout est motif à polémique avant les élections. En période électorale, c'est de la désobéissance. Tous les coups sont bons ».

#### Condamné en 1983 pour des violents qu'il nie

#### Luc Tangorre sera libéré le 15 février

Condamné à quinze ans de réclusion criminelle le 24 mai 1983 par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, qui l'avait déclaré coupable de plusieurs vols, Luc Tangorre sera libéré le 15 février. Cet étudiant en éducation physique avait toujours nié les crimes reprochés. Il était soutenu dans sa demande de révision de son procès par diverses personnalités, dont Pierre Vidal-Naquet (*Le Monde* du 28 décembre 1983) et le professeur Bernard Cassin (*Le Monde* du 15 décembre 1984). Défendu par M<sup>rs</sup> François Vidal-Naquet, Paul Lombard et Jean-Denis Bredin, Luc Tangorre n'avait cependant pas obtenu la cassation de l'arrêt d'Ab-en-Provence. C'est finalement par l'effet d'une grâce partielle accordée le 21 juillet 1987 par le président de la République, réduisant sa peine de quatre ans, qu'il put se trouver dans les conditions nécessaires pour une demande de libération conditionnelle, à laquelle la chancellerie a donné un avis favorable.

Cependant, Luc Tangorre a déjà fait savoir, avec ses amis, qu'il continuerait son combat pour une révision.

● Fin de l'instruction sur l'assassinat de Georges Besse. — M. Jean-Claude Vuillemin, juge d'instruction à Paris, chargé de l'information ouverte après l'assassinat de Georges Besse, PDG de la région Rhône, le 17 novembre 1986, vient de clore ce dossier. Il l'a communiqué au procureur de la République, en vue de sa transmission à la chambre d'accusation pour un renvoi des inculpés devant la cour d'assises. Ces inculpés, membres d'Antip d'actes... sont Nathalie Mélonin et Joëlle Aubron, tenues pour auteurs principaux, et Jean-Marc Rouillon et Georges Cipriani, inculpés de complicité.

semblablement sur ordre de l'Élysée — d'écouter un hussier du CSM, soupçonné d'avoir organisé des trahisons.

Par ailleurs, le SM a vivement critiqué la position du garde des sceaux sur la « bavure » de Marseille. Il n'y a pas eu de « flottement » au parquet de Marseille, estime le syndicat, contrairement aux déclarations télévisées d'Albin Chalandon. Les magistrats qui avaient l'intention d'ouvrir une information pour « homicide involontaire » et de plaquer le policier sous contrôle judiciaire en avaient averti la direction des affaires criminelles et des grâces, conformément à deux notes du directeur de cabinet du garde des sceaux, M. Paul-André Sadon, en date du 5 mai et du 21 septembre 1987.

Dans ces notes, on demandait avec insistance aux parquets d'alerter dans les meilleurs délais, le ministre des « affaires concernant les atteintes à l'ordre public, spécialement celles qui relèvent de la loi du 9 septembre 1986 relative au terrorisme, celles qui mettent en cause soit comme victime, soit comme auteur des représentants des forces de l'ordre (...) » et de transmettre au plus vite tous les éléments d'information utiles et vos propositions ». Consigne qui fut respectée à la lettre par le parquet de Marseille. La chancellerie, en retour, ordonne, à la surprise générale, l'ouverture d'une information pour « recherche des

#### La rétention des Cap-Verdiens à Orly

#### « Une mesure pénible, mais qui a pris fin » dit le juge des référés

Saisie en référé par neuf ressortissants de l'archipel du Cap-Vert victimes d'une rétention administrative prolongée, M<sup>rs</sup> Huguette Le Foyer de Costil, premier vice-président du tribunal de grande instance de Paris, a rejeté, le mardi 9 février, les demandes présentées par leur conseil sans se prononcer sur les « voies de fait » reprochées au ministre de l'Intérieur.

Arrivés le 27 décembre 1987 à l'aéroport d'Orly, les Cap-Verdiens, pourtant titulaires de visas, avaient été interpellés par la police de l'air et des frontières (PAF). Il est vrai que, depuis la loi du 9 septembre 1986, la signature portée par les missions diplomatiques sur un passeport n'a plus aucune valeur, puisque la PAF peut apprécier les conditions de séjour, les moyens d'existence et de rapatriement d'un étranger avant de lui autoriser l'entrée du territoire.

Cinq des Cap-Verdiens — dont deux enfants — reçoivent cette autorisation après « trois jours de rétention » dans la zone internationale d'Orly et de multiples démarches effectuées par le consul du Cap-Vert en France, M. Severino Soares Almeida. Les quatre autres possédaient un billet de retour, des certificats d'hébergement et une somme d'argent que les fonctionnaires de la PAF ont pourtant jugés insuffisants malgré la caution du consul. Aussi seront-ils « retenus » deux jours de plus avant d'être placés dans un avion en partance pour Dakar le 1<sup>er</sup> janvier 1988.

Le 3 février, les avocats des neuf Cap-Verdiens avaient demandé au juge des référés de constater les voies de fait commises par les fonctionnaires de police sous la responsabilité du ministre de l'Intérieur, en considérant que leurs clients avaient été victimes de « séquestration et d'expulsion illégales ». En outre, ils demandaient au magistrat d'ordonner au ministre de l'Intérieur d'organiser immédiatement, et à ses frais, le retour des expulsés à l'aéroport d'Orly (*Le Monde* du 5 février).

Dans son ordonnance, M<sup>rs</sup> Le Foyer de Costil se borne à constater que si le juge des référés a le pouvoir de faire cesser un trouble manifestement illicite, il « ne saurait ordonner une mesure devenue inopérante au moment où il se prononce », argument qui intéressera les juristes ayant critiqué la décision rendue contre M. Le Pen dans l'affaire du « détail ».

En l'occurrence, le magistrat précise que, « à supposer établies les voies de fait alléguées, qui pourraient seules justifier notre compétence, la demande tend non pas à ce qu'il soit mis fin à séjour forcé des personnes concernées à l'intérieur de l'aéroport d'Orly dans le cadre d'une rétention administrative, mais à ce que leur retour en France soit organisé, ce qui constituerait à l'évidence une demande en réparation d'un préjudice (...) ; même si l'on peut relever le caractère pénible de la mesure dont les demandeurs ont été l'objet, il demeure que la situation dans laquelle ils se trouvaient placés, et dont ils critiquent les modalités d'application, a pris fin de sorte que, en cet état, il ne peut y avoir lieu à référé ». Ce développement juridique avait sans doute été prévu par les fonctionnaires de la PAF, qui avaient pris soin d'empêcher les Cap-Verdiens de consulter leurs avocats pendant leur rétention.

#### La rétention des Cap-Verdiens à Orly

#### « Une mesure pénible, mais qui a pris fin » dit le juge des référés

En l'occurrence, le magistrat précise que, « à supposer établies les voies de fait alléguées, qui pourraient seules justifier notre compétence, la demande tend non pas à ce qu'il soit mis fin à séjour forcé des personnes concernées à l'intérieur de l'aéroport d'Orly dans le cadre d'une rétention administrative, mais à ce que leur retour en France soit organisé, ce qui constituerait à l'évidence une demande en réparation d'un préjudice (...) ; même si l'on peut relever le caractère pénible de la mesure dont les demandeurs ont été l'objet, il demeure que la situation dans laquelle ils se trouvaient placés, et dont ils critiquent les modalités d'application, a pris fin de sorte que, en cet état, il ne peut y avoir lieu à référé ». Ce développement juridique avait sans doute été prévu par les fonctionnaires de la PAF, qui avaient pris soin d'empêcher les Cap-Verdiens de consulter leurs avocats pendant leur rétention.

MAURICE PEYROT.

## POLICE

### Au mois d'avril

#### Cinq cent mille cartes d'identité informatisées dans les Hauts-de-Seine

La nouvelle carte d'identité dite infalsifiable et informatisée devrait entrer en service le 2 avril prochain dans le département des Hauts-de-Seine, dont M. Charles Pasqua fut sénateur jusqu'en 1981.

De format un peu plus grand que celui d'une carte de crédit, la nouvelle carte comporte la photo, obligatoirement en couleurs, de son titulaire, son nom, ses prénoms, date et lieu de naissance, son domicile et sa signature. Pour rendre plus difficile le travail des faussaires, les couleurs sont de teintes pastel, plus difficiles à reproduire. La carte comprend également un filigrane et un fil de sécurité avec l'inscription « République française » en lettres microscopiques, devenant illisible en cas de photocopie. Et dans ce dernier cas, les couleurs des inscriptions portées avec des caractères rétroactifs se modifient. La carte est entièrement plastifiée, sa couverture étant indéchirable du papier.

La nouvelle carte, qui sera d'abord réservée aux premières demandes ou au renouvellement, devrait être diffusée à

500 000 exemplaires dans un premier temps. Sa généralisation dépendra largement des prochains résultats électoraux, une majorité de gauche étant susceptible de remettre en cause, comme en 1981, un procédé qui, sur le plan technique comme sur celui des libertés publiques, ne présente pas, estime-t-elle, que des avantages. C'est sans doute en tenant compte de ce risque que M. Pasqua a demandé à ses services de forcer l'allure pour rendre irréversible, autant que faire se peut, la nouvelle carte d'identité.

Celle-ci était l'une des priorités de la nouvelle majorité lorsqu'elle est arrivée au pouvoir en mars 1986. Consultée, la Commission informatique et libertés avait « l'abord émis à propos de profondes réserves, portant notamment sur le caractère obligatoire ou facultatif de la carte, et plus généralement, sur les modes de gestion des informations recueillies lors de son établissement comme sur la durée de leur conservation (*Le Monde* du 3 juillet 1986). Le 21 octobre 1986, la CNIL avait

également mis en garde le gouvernement à propos des empreintes qui seraient relevées lors de l'établissement de la carte, mais qui ne seraient pas portées sur le document lui-même (*Le Monde* du 23 octobre 1986).

Tout en tenant compte de ces différents avis, le gouvernement avait néanmoins maintenu ce projet. Il semble pourtant avoir rencontré plus de difficultés que prévu. Et la nouvelle carte, qui devait d'abord être distribuée dans la Seine-Saint-Denis (département de M. Pandraud) et les Hauts-de-Seine, ne le sera plus que dans ce dernier département. La véritable menace contre l'ambitieux projet de M. Pasqua réside, au demeurant, moins dans une potentielle alternance politique que dans les complications techniques — et les coûts — de sa mise en œuvre. Sans parler des difficultés administratives de toutes sortes que le projet est susceptible d'induire. L'embouteillage des services qui dérivent d'un titre de séjour informatisé aux étrangers résidant en France en donne une première idée.

#### Le premier projet de pièces d'identité infalsifiables

#### La Cour des comptes juge sévèrement les dépenses engagées de 1978 à 1981

Le projet de documents d'identité infalsifiables lancé par M. Valéry Giscard d'Estaing et abandonné par la gauche a coûté cher aux contribuables : au minimum 289 291 967 francs, si l'on en croit un rapport de la Cour des comptes rédigé en 1987 et cité mardi 9 février par l'Agence France-Press.

Ce projet portait sur les titres de séjour délivrés aux étrangers et sur les cartes d'identité, non obligatoires, réservées aux Français. Le rapport de la Cour des comptes parle, à propos de ce projet lancé par le gouvernement de M. Raymond Barre à partir de 1978, de « coûts considérables » et de « marchés suspects » en raison de « l'absence d'appel d'offres ». Il regrette aussi l'« impréparation technique » qui a présidé au lancement de ce projet et insiste sur la « volonté politique » du gouvernement de l'époque de « créer une situation irréversible » sur laquelle la gauche ne pourrait revenir.

Interrogé mardi à Antenne 2 sur cette affaire, M. Barre a assuré qu'il ne s'était pas « occupé de ce genre de chose » et s'est dit convaincu que son ministre de l'Intérieur de l'époque, M. Christian Bonnet, ne pouvait être accusé de « marché suspect ».

Le projet de cartes d'identité informatisées et infalsifiables avait été abandonné par le gouvernement de M. Pierre Mauroy par décret du 23 octobre 1981. « Le président de la République a affirmé à de nombreuses reprises qu'il ne voulait pas de ce fichage, qui serait très dangereux pour les libertés individuelles », avait fait valoir, en guise d'explication, le ministre de l'Intérieur. Ordre avait alors été donné de cesser la délivrance de ces nouvelles cartes aux préfetures des départements où elles avaient commencé à être mises en service : Hauts-de-Seine, Val-d'Oise et Yvelines. Trois centres de fabrication existaient déjà, et déjà le ministre de l'Inté-

rieur estimait la note un peu « salée » : 100 millions de francs pour la mise au point du projet et la création de deux centres (*Le Monde* du 15 septembre 1981).

En octobre 1981, un rapport sur la réorganisation des services informatiques du ministère de l'Intérieur avait été demandé à l'inspection générale de l'administration (IGA). Ce rapport qualifiait la sous-direction de l'Informatique de la place Beauvau d'« empire incertain et baroque où jamais l'ordre n'émergerait du chaos ». Était principalement visé le patron de cette sous-direction, M. Bernard Martinage, un « tantinet mégalomane », selon l'un de ses collaborateurs de l'époque.

M. Martinage avait fait fabriquer et diffuser des spécimens de la nouvelle carte informatisée à son nom et avec sa photo (*voir d'autre part*).

Selon le rapporteur de la Cour des comptes cité par l'AFP, M. Martinage a mis en œuvre ce projet « seul », tout en bénéficiant d'« un appui complet des échelons de direction politique ». Le même rapporteur estime que l'absence d'appels d'offres fait qu'« un certain nombre de marchés suspects », leur intitulé semblant « traduire à l'égard des principaux constructeurs une bienveillance proche de la complaisance ».

#### Des marchés de gré à gré

Dans une note interne, un fonctionnaire du ministère de l'Intérieur signale que l'architecte choisi pour la construction des centres de fabrication de la carte d'identité l'a été « de gré à gré, sans mise en concurrence ». « Il peut paraître curieux, ajoute de fonctionnaire, que, dans le même temps, cet architecte soit chargé des plans de la résidence principale du sous-directeur de l'Informatique ».

M. Martinage, interrogé par l'AFP, a récusé l'ensemble de ces critiques : « Quand j'ai quitté le ministère en 1982, de mon plein gré, j'ai obtenu qu'il n'y ait aucune enquête. D'ailleurs, je constate qu'aujourd'hui on fait de nouveau appel à la principale entreprise choisie à l'époque, CIMSA. De plus, ce projet abandonné par la gauche a été vendu, depuis, à l'Arabie saoudite et au Koweït, ce qui démontre bien qu'il était parfaitement viable ».

Tel n'est pas l'avis du rapporteur de la Cour des comptes, qui s'étonne que l'ensemble des contrats passés avec les sociétés de fabrication aient été sous la forme de « crédits-bails » qu'il a fallu rembourser même après la décision du gouvernement de gauche d'arrêter le projet.

Au total, les sociétés concernées ont réclamé à l'État, pour les années allant de 1982 à 1985, la somme de 452 500 000 francs. Après négociation, ces remboursements ont été ramenés à environ 35 millions de francs.

Pour ce qui est du projet de titre de séjour pour les étrangers que la gauche avait repris à son compte, 2 800 000 exemplaires de ce titre ont été mis en circulation pour 4 200 000 étrangers vivant en France. Le rapporteur estime cependant que, techniquement, ce n'est pas une réussite : le portrait du titulaire « est de très mauvaise qualité ». De plus, le centre chargé du traitement de ces documents à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) a été rapidement saturé, et sa situation a été qualifiée de « catastrophique » en juillet 1985 par la commission de l'Informatique du ministère de l'Intérieur. Les délais étaient devenus tels que ces titres de séjour n'arrivaient parfois dans les préfetures que « peu avant, voire après, la date de fin de séjour de son titulaire ».

B.-L. G.

## MÉDECINE

### Urgences sans secours

Le 31 décembre dernier, veille de Noël, à Clamart (Hauts-de-Seine), devant l'hôpital Antoine-Béchère, Eric Pernot, un jeune homme de dix-huit ans, sort d'une consultation. Il est accompagné de son amie Sophie. Alors qu'il traverse la nationale 306, une voiture le croise. Il est blessé très gravement à la tête.

Sophie se précipite aux urgences pour demander de l'aide. Personne, semble-t-il, n'accepte d'aller secourir Eric. Sophie retourne auprès d'Eric en train d'agoniser. Entre-temps, un conducteur d'autobus alerte les secours par radio. Vingt minutes plus tard, le SAMU arrive enfin. Trop tard, Eric mort. A quelques mètres de l'hôpital Antoine-Béchère...

Au mois de janvier, le père d'Eric a porté plainte contre X afin de déterminer les responsabilités de l'accident.

Aujourd'hui, le directeur de l'hôpital, M. Beur, ne comprend pas : « Les urgences sont situées à 400 mètres du lieu de l'accident. Nous expliquons-t-il. Dès que nous avons été prévenus de l'accident, nous avons averti Police-Secours. Un chauffeur de bus nous avait déjà prévenus ainsi que le SAMU. Immédiatement, nous avons préparé le bloc opératoire et alerté les chirurgiens. Quelques minutes plus tard, un médecin et deux infirmières se sont rendus sur les lieux de l'accident. Le jeune blessé avait une fracture du rocher. L'issue était irréversible. Le jeune homme ne pouvait être transporté qu'en véhicule spécialisé. Un transport immédiat en brancard n'aurait-il pas suffi ?

## SCIENCES

### Une coopération internationale s'engage pour produire de l'énergie thermonucléaire à des fins civiles

Une vaste collaboration internationale s'engage en vue de produire de l'énergie par fusion thermonucléaire contrôlée. Les deux États de la CEE viennent en effet de donner leur aval à une coopération entre la Communauté, les États-Unis, le Japon et l'URSS pour la mise au point, d'ici à la fin de 1990, d'un avant-projet de réacteur thermonucléaire expérimental, a annoncé la Commission européenne, mardi 9 février, à Bruxelles.

Les travaux de conception de ce réacteur, baptisé ITER (International Thermonuclear Experimental Reactor), devraient commencer en avril 1988, sur le site de l'Institut de physique des plasmas à Garching (Allemagne fédérale), où chacun des quatre partenaires enverra une équipe de dix scientifiques. Quant à

la réalisation de l'ITER, elle se fera sous les auspices de l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne (Autriche).

Les réacteurs à fusion visent à produire, à des fins civiles, de l'énergie issue des réactions thermonucléaires, des réactions identiques à celles qui sont à l'origine de l'explosion des bombes « H ». Mais avant de pouvoir disposer de cette source potentielle d'énergie quasiment illimitée, encore faut-il trouver que le procédé produit plus d'énergie qu'il n'en consomme. Cette faisabilité technique « une fois démontrée, il restera à construire des réacteurs industriels, ce qui ne se fera, au mieux, que dans les années 2030 ou 2050. C'est alors seulement que se posera le problème de l'intégration économique du procédé.

Même si les travaux promettent d'être longs, l'enjeu est considérable et explique que les principaux pays industrialisés se soient lancés dans l'aventure. Les Soviétiques, pionniers en la matière, ont vite été suivis par les Américains, les Européens et les Japonais. Le Vieux Continent occupe d'ailleurs depuis juin 1983 une bonne place dans cette course grâce au JET (Joint European Torus), la plus grande machine de fusion au monde, construite par les pays membres de la CEE à Culham (Grande-Bretagne). Et la relève est déjà assurée par le programme NET (Next European Torus) qui doit déboucher, au début du siècle prochain, sur la mise au point d'un nouveau réacteur de fusion européen, plus puissant que le JET.

# Eteignez-vous votre intelligence en entrant dans les salles obscures ?

LIBRAIRIE Monde

# Société

## Razzia sur les soldats de plomb Les hussards, les dragons, la garde...

Des moules de grande valeur destinés à la fabrication de soldats de plomb ont été dérobés, le 5 février, dans l'atelier parisien de la société CBG-Mignon. Cette maison, créée en 1785 par Charles Lucotte, inventeur des moules « ronds bossés », utilise ces pièces depuis plus de deux siècles pour la confection de soldats de plomb, notamment de l'époque napoléonienne qui valent aujourd'hui fort cher : en octobre dernier, onze « Lucottes » mis aux enchères à la salle Drouot ont atteint le somme de 23 000 F.

Ces moules de bronze garnis de poignées en bois, devenus de véritables pièces de collection, étaient quotidiennement utilisés par les ouvriers de l'atelier. « Ils tiennent les pièces d'une main et de l'autre versent du plomb en fusion dans une cheminée », explique Christian Redt, le PDG de la société. Certains de ces moules permettant la fabrication de cinq ou six têtes, d'autres celle de plusieurs bras ou plusieurs épées. Les dessins sont ensuite assemblés afin de constituer une figurine complète. Les modèles récents, eux, sont sortent de moules d'un seul tenant dont la gravure est bien moins belle. Ces pièces, qui sont estimées entre 15 000 et 50 000 F, appartiennent à l'héritage de notre nation. Le plus dommageable serait qu'elles soient éparpillées : je ne pense pas qu'il existe d'autres moules « Lucottes » dans d'autres ateliers.

Les cambrioleurs, qui ont pénétré dans les lieux sans laisser de traces d'effraction, ont agi en connaissance : les cinquante pièces qui ont disparu étaient les plus belles de l'atelier. Les moules « CBG », de moindre valeur, réalisés entre 1825 et 1940, ont été dérobés.

Les pièces dérobées pourraient servir à la production de nouvelles figurines mais elles ne seront pas faciles à écouler : les amateurs de « Lucotte » forment un petit monde fermé et confidentiel qui n'aime guère les faux. A moins que ces hussards de la garde, dont on ne peut contester l'authenticité, ne soient vendus à bas prix auprès de collectionneurs peu scrupuleux... Les salles de vente et les amateurs ont été alertés afin qu'ils signalent rapidement l'apparition sur le marché de ces « vrais-faux » Lucottes.

A. C.

## La grève de la faim des membres d'Action directe Un mouvement sans grand écho

Après le procès, le silence continue. La grève de la faim qu'observent depuis le 1<sup>er</sup> décembre en prison les quatre membres du « noyau dur » d'Action directe s'enlise dans l'indifférence générale.

Cette grève de la faim n'est pourtant pas feinte. La chancellerie en convient. L'exceptionnelle endurance des grévistes qui cernaient, mercredi 10 février, leur sixante-douzième journée, s'explique par leur absorption d'eau sucrée et de vitamines sur avis médical. Cette précaution, expliquent leurs avocats, doit leur éviter de subir des lésions irréversibles du cerveau.

Jean-Marc Rouillan, Georges Cipriani et Joëlle Aubron sont hospitalisés depuis dix jours à l'hôpital de la prison de Fresnes. Après avoir ressenti un malaise le week-end dernier en allant à la rencontre de son avocat, M<sup>re</sup> Bernard Ripert, Nathalie Ménigon a été à son tour hospitalisée quelques heures avant d'être ramenée à sa cellule. Si leur état s'aggrave, il appartiendra aux médecins — qui, rappelle-t-on à la chancellerie, dépendent de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale du Val-de-Marne et non de l'administration pénitentiaire — de décider de la poursuite de la grève.

Le silence qui entoure ce changement à la mort est brisé que par des

actions de soutien sporadiques (deux attentats en Allemagne fédérale, une brève occupation des locaux de l'AFP à Bruxelles, l'envoi aux rédactions parisiennes d'un pastiche de France-Soir reprenant les revendications des grévistes), de partisans qu'on imagine bien peu nombreux. On assiste aussi à de curieuses fuites émanant de l'administration pénitentiaire auxquelles a fait écho Europe 1. Joëlle Aubron aurait été vue absorbant des vitamines, on aurait découvert six madelines rassées dans la chambre d'hôpital de Jean-Marc Rouillan.

« En fait, explique leur avocat, M<sup>re</sup> Marie-Christine Etelin, Joëlle Aubron soigne une bronchite et les madelines étaient certainement dans la chambre avant l'arrivée de Rouillan. »

Quant aux revendications des grévistes qui dénoncent les conditions « d'isolement total » dans lesquelles ils sont incarcérés et demandent le droit de se réunir, la chancellerie n'envisage nullement d'y accéder.

« Pas question de les mettre tous dans une grande pièce, explique-t-on au cabinet du ministre. Quand on connaît le surpeuplement qui règne dans les prisons, l'isolement dans lequel ils sont peut même être considéré comme un grand luxe. »

B. G.

## Les conséquences médicales

Combien de temps l'organisme humain peut-il résister à la privation totale de nourriture ? La plupart des grèves de la faim relatées dans la littérature médicale ou évoquées dans la presse sont, en réalité, des jeûnes accompagnés d'apports hydriques (absorption d'eau). L'absorption d'eau sucrée ne permet nullement de qualifier en toute rigueur, de grève de la faim le mouvement de protestation des quatre membres du groupe Action directe. La durée maximale d'une grève de la faim tient, pour l'essentiel, au volume des réserves caloriques de l'organisme.

Les conséquences médicales peuvent être schématiquement classées en trois phases chronologiques : la première (d'une durée moyenne d'une dizaine de jours) correspond à l'apparition d'une série de troubles (douleurs et crampes digestives, troubles du transit intestinal, etc.). La seconde correspond à une modification des mécanismes métaboliques de l'organisme qui s'adapte progressivement aux privations auxquelles il est soumis (douleurs musculaires, parfois sensations d'euphorie, etc.). Vers la troisième semaine, les réserves étant épuisées, on observe

une forme d'autodestruction des tissus musculaires de l'organisme. Seule l'absorption par voie digestive ou par voie intraveineuse de glucose, de vitamines, d'eau et de sels minéraux permet alors d'échapper à la mort. En cas de refus de toute alimentation (solide et hydrique) les conséquences surviennent plus rapidement encore.

Le corps médical est divisé sur la meilleure conduite à tenir face à des détenus dont l'état de santé s'aggrave et qui continuent à refuser obstinément toute alimentation. En 1981, la question s'était posée après la décision prise par le docteur Solange Troisième, alors médecin-inspecteur général des prisons, d'alimenter de force, par perfusion, plusieurs détenus corses grévistes de la faim qui devaient comparaître devant la Cour de sûreté de l'Etat (Le Monde du 15 janvier 1981). Il apparaissait alors que l'administration pénitentiaire et les médecins des prisons commençaient à prendre des mesures plus ou moins coercitives (alimentation par perfusion) vers la quatrième semaine de jeûne.

J.-Y. N.

## Record de précipitations pour janvier 1988

### Une France sous la douche

Avec le retour des passages pluvieux, la situation sur le front des inondations est toujours préoccupante et le niveau de nombreux cours d'eau français continue de monter.

Dans le Pas-de-Calais, où les crues des fleuves côtiers ont provoqué des inondations, le conseil général va débiter un crédit d'un million de francs pour venir en aide aux personnes victimes des eaux.

Dans les Alpes, les abondantes chutes de neige ont pour conséquences des risques généralisés d'avalanche. Partout, le ski hors-piste et le ski de randonnée sont absolument déconseillés.

La dépression, qui a apporté la pluie ou la neige sur la France, s'est traduite par une violente tempête qui a balayé le 9 février les îles Britanniques et les Pays-Bas, tuant une dizaine de personnes et provoquant des dégâts matériels importants.

Le 6 et le 7 février ont été très ensoleillés. Le 8 février, au moins à Paris, a été à peu près sec. Et le 9 février la pluie est revenue. Ce répit du mauvais temps a fait d'autant plus plaisir que pluies très abondantes et vents violents sont le lot quasi quotidien des Français — et aussi d'une bonne partie des Européens — depuis le 15 décembre.

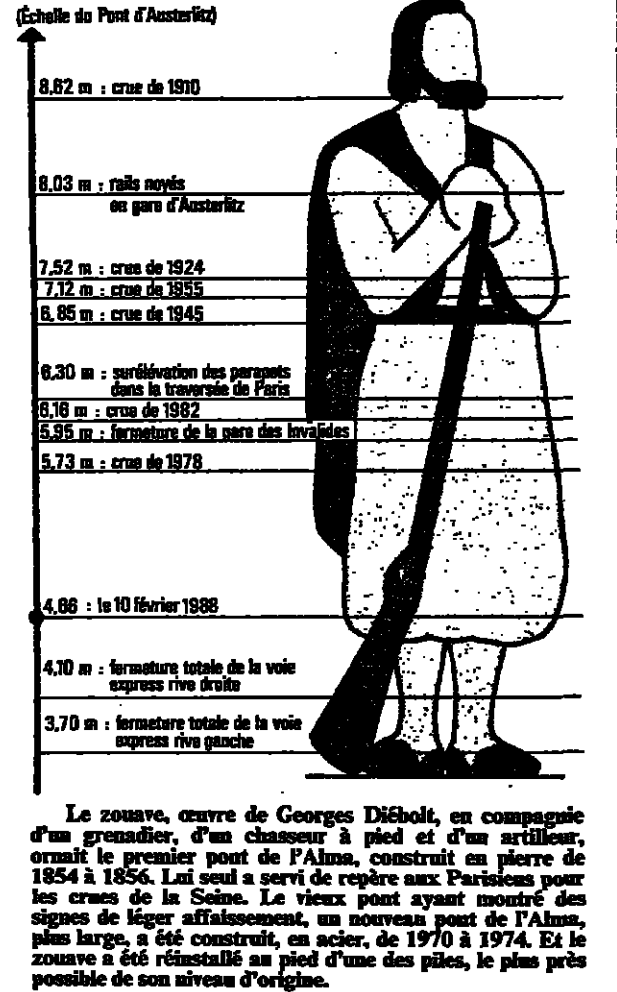
La Météorologie nationale nous avait communiqué ses chiffres, ses graphiques et ses comparaisons concernant les températures relevées dans les diverses régions françaises du 1<sup>er</sup> au 25 janvier dernier (Le Monde du 2 février) : incontestablement cette période a été remarquable par la persistance d'une douceur peu hivernale.

Des pluies généralisées pour les jours prochains. Montent toujours la Seine et l'Yonne, la Loire et le Cher, le Rhône et la Saône, la Dordogne et ses affluents. Sont stationnaires la Meuse, la Vienne et le Clain, l'Aisne, l'Eure, la Charente et la Maine. Sont en légère décroissance l'Ille et la Vilaine et les autres cours d'eau bretons, les trois tributaires de la Maine (Mayenne, Sarthe et Loir) et les fleuves côtiers du Nord.

Y. R.

Malheureusement, ces températures très élevées sont accompagnées de pluies extrêmement abondantes, très supérieures aux moyennes calculées pour la période 1951-1980. Pendant le mois de janvier, la région Ouest a ainsi reçu 176 millimètres (moyenne : 79 mm) ; la région Sud-Ouest 167 mm (82 mm) ; la région Nord 100 mm (51 mm) ; la région Sud-Est 94 mm (58 mm) ; la région Centre-Est 75 mm (53 mm). Seules, la région Nord-Est avec ses 71 mm (60 mm) et la Corse avec ses 69 mm (60 mm) ont été à peu près épargnées par les surplués de pluie.

## Les cotes du Zouave



## Le meurtrier d'un policier toulonnais identifié

Les policiers chargés de l'enquête sur l'assassinat le 25 janvier à Toulon de l'inspecteur Michel Moranadin ont établi avec quasi certitude l'identité du tueur qui se fait appeler « André » (Le Monde du 10 février). Il s'agit d'un malade mental italien de vingt-six ans, Roberto Zucco, interné en 1981 après avoir tué ses parents, puis évadé de l'hôpital psychiatrique où il bénéficiait d'un régime de semi-liberté.

Selon un responsable de la préfecture de police de Venise, cité par l'AFP, Roberto Zucco a étranglé sa mère et poignardé son père, policier, « pour des motifs futilles », tels que « des refus répétés de lui prêter la voiture ». Reconnu irresponsable, l'assassin a passé son baccalauréat à l'hôpital psychiatrique de Reggio Emilia, dans le nord-est de l'Italie.

Le psychopathe s'est échappé en 1986, ce qui le disciple de certains crimes auxquels la police française pensait qu'il pouvait être mêlé. Il continue à être recherché pour l'assassinat du policier toulonnais et plusieurs viols et agressions commis en Suisse. Il reste également soupçonné du meurtre d'un policier d'Aix-les-Bains, le 3 avril 1987, et pourrait être point étranger à la disparition de la médecin Michel Astoul, fin avril 1987, dans les Alpes-de-Haute-Provence, et à celle de la décoratrice France Va Dinh, à la même époque.

L'identité d'« André » a été découverte grâce au témoignage d'une jeune fille d'Aix-les-Bains (Savoie) âgée de seize ans, qui, bien que ne connaissant que le nom approximatif de son ancien ami, a mis les enquêteurs sur la piste de Roberto Zucco.

## DÉFENSE

### Après la France La Grande-Bretagne constitue une force d'hélicoptères antichars

Après les Français, les Britanniques vont à leur tour constituer une force aéronavale composée d'hélicoptères antichars et d'hélicoptères de manœuvre destinés au théâtre européen. Sans être aussi importante que la Force d'action rapide (FAR) française, la 24<sup>e</sup> brigade aéronavale britannique devrait être opérationnelle en 1989, à partir d'expériences tactiques et techniques menées, depuis novembre 1983, par d'autres unités.

Basée à Cotterick, dans l'est du Royaume-Uni, la 24<sup>e</sup> brigade aéronavale, principalement composée de trois bataillons d'infanterie et d'un régiment d'artillerie, sera équipée d'hélicoptères Lynx, armés de missiles antichars Lyx, et d'hélicoptères de soutien Puma ou Chinook. Deux des trois bataillons d'infanterie antichars seront totalement aéromobiles, tandis que le troisième, plus lourdement équipé en blindés Saxon de transport de troupes, sera partiellement hélicoptère.

La mission attribuée à cette nouvelle formation britannique s'inspire de celle de la FAR française : la contre-offensive au sol, la protection des flancs d'une force plus importante et la lutte antichars ou anti-éléments aéroportés adverses. La 24<sup>e</sup> brigade aéronavale fera de fré-

quents exercices en Allemagne fédérale, où elle devrait être engagée en priorité en cas de crise, et, du reste, une large partie de ses effectifs provient de la 2<sup>e</sup> division d'infanterie qui relève, en permanence, de l'armée britannique stationnée en Allemagne fédérale.

## Paris se rallie au projet de nouvelle frégate de l'OTAN

La France et la Grande-Bretagne ont accepté, sous conditions, de se joindre à six autres pays de l'Alliance atlantique pour la construction en commun d'une frégate dont le projet a été baptisé NFR-90 (nouvelle frégate des années 90) par les services de l'OTAN. A ce programme participent les Etats-Unis, le Canada, la République fédérale d'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, l'Espagne pour, avec les commandes françaises et britanniques, une quarantaine de bâtiments représentant un investissement de 80 milliards de francs.

Entre les huit pays intéressés, les discussions ont commencé après

1982 pour des études de faisabilité, d'abord, et pour des études de définition, ensuite. Au total, une centaine de sociétés sont impliquées. Il y a une quinzaine de jours, un protocole d'accord a été conclu pour une première phase — qui durera trois ans — de ces études de définition. Mais, les Français et les Britanniques ont à la différence de leurs partenaires, émis des conditions à ce protocole : une rencontre des huit pays devra avoir lieu au premier semestre 1989, pour passer en revue le travail accompli par les experts avant tout « feu vert » définitif.

Pour 1988, la marine française a prévu de consacrer 30 millions de francs à ce projet et un montant total de 100 millions de francs pour la phase de définition.

Les conversations en cours touchent, en effet, sur la nature et les performances des systèmes d'armes et des équipements informatiques à bord de ces frégates qui dépasseront 5 300 tonnes, fileront à 30 nœuds (environ 55 kilomètres à l'heure), auront 250 hommes d'équipage et qui pourront transporter deux hélicoptères lourds de dix tonnes. En particulier, les huit partenaires ne s'accordent pas sur les armes anti-aériennes (contre avions et contre missiles) de ces frégates : les Etats-Unis proposent une version modernisée de leurs missiles actuels Tartar et les Français souhaitent concevoir des missiles à moyenne et courte portée à partir de leur système d'armes Aster.

Il semble que les ingénieurs, en imaginant une conception modulaire de la frégate NFR-90, permettent aux marines en cause de définir les équipements définitifs de leur choix. Ainsi, les états-unis conservent une relative autonomie dans la définition, de leur modèle de frégate, mais, dans le même temps, il existe une certaine standardisation des matériels en usage dans l'OTAN.

Pour sa part, la marine française a émis le vœu de pouvoir disposer de ses premières frégates anti-aériennes opérationnelles après 1995. Ce projet ne fait pas double emploi avec son programme actuel de frégates légères de 2 500 tonnes, prévu par la loi de programmation militaire 1987-1991.

**Un appel de personnalités**

**CESSEZ LA RÉPRESSION QUI FRAPPE LE PEUPLE PALESTINIEN**

Depuis des semaines, l'armée israélienne réprime aveuglément la jeunesse et la population palestiniennes. En Israël même, la protestation s'élève contre cette répression.

Qui pourrait nier devant les faits que ce mouvement est celui de tout un peuple ? Un peuple frappé, emprisonné, victime de mesures d'oppression qui ont valeur d'apartheid.

Nous soussignés ne pouvons nous taire, quelles que soient nos opinions diverses sur les solutions politiques qui seraient nécessaires dans cette région du monde.

Nous ne pouvons nous taire lorsque sont violés les droits fondamentaux de la démocratie que sont le droit de mani-

festor, de faire grève, de s'associer librement, comme nous ne nous sommes jamais tus sur les violations des droits de l'homme à l'Est comme à l'Ouest.

Les soussignés estimant que la répression qui s'exerce sur les Palestiniens, les parodies de justice auxquelles nous assistons sont une négation des valeurs essentielles de la démocratie.

Els vont à l'encontre des traditions démocratiques de notre héritage auxquelles le peuple juif a toujours été attaché.

Les soussignés exigent :

- l'arrêt immédiat de la répression, des emprisonnements ;
- la libération de tous les emprisonnés ;
- l'annulation de toutes les expulsions et condamnations ;
- le respect du droit de manifestation, de grève, d'association pour le peuple palestinien.

Premiers signataires : M<sup>re</sup> Denis Langlois, Jean-Jacques Maré, M<sup>re</sup> Gilbert Collard, Gilles

Perrault, Pierre Vidal-Naquet, Alain Corneau, Nadine Trintignant, Marie Trintignant, Dorothee Piermont (député européen), Jean-Luc Amar, M<sup>re</sup> Dany Cohen, Lionel Malapa, Pedro Carrasquedo, Claude Rossi (maire de Fos), Jean Tabet, M<sup>re</sup> Monique Toutou, Jacques Jurquet, Marc Sonnet, Sam Ayache, M<sup>re</sup> Monique Marcellino, Olivier Blache, Bruno de Saint-Blanquet, Philippe Nick, Raymond Gil, Frédéric Lardy, Jean Cardonnel, Guy Chapouillière, Marcel Marchal, Danielle Piotta.

Apportez-nous votre soutien : Jean-Luc Amar, boîte postale 9, 13234 Marseille cedex 4, CRÉDIT MUTUEL N° 126.086.40 Marseille.

## Les langues mortes ne v

République d'Israël de la démocratisation des langues anciennes... considérablement diminuée. Pourtant, elles r

Le 10 février 1988, le Zouave a été réinstallé au pied d'une des piles, le plus près possible de son niveau d'origine.

CONCOURS 25 F 1 et 8 m

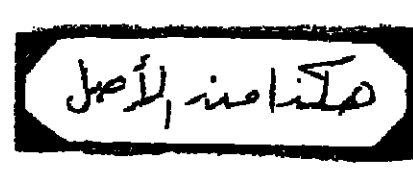
46.5

LECOLE DE

Votre intelligence se brouille-t-elle quand vous parcourez la bande FM ?

FEVRIER : UNE REVENTREE DE PLUS, UNE CHANCE DE PLUS.

Votre intell dès que





مكتبة الامم المتحدة

# Le Monde EDUCATION

## Les langues mortes ne veulent pas mourir...

### Réputées élitistes et victimes de la démocratisation de l'enseignement, les langues anciennes ont vu leur importance considérablement diminuer depuis vingt ans. Pourtant, elles résistent...

**L**ES langues anciennes n'ont pas dit leur dernier mot. Autrefois considérées comme la clé de voûte de tout l'enseignement, le latin et le grec sont aujourd'hui relégués au rang de simples options. Et pourtant ces matières continuent à jouer un rôle dans la sélection scolaire et attirent un nombre croissant d'élèves. Luttant contre vents et marées, certains enseignants s'efforcent de leur faire une bonne place dans les lycées et les collèges, montrant par là que ces langues dites mortes n'entendent pas se laisser enterrer.

substituées au latin dans le rôle de sélection des élites. Aujourd'hui pourtant ces matières semblent trouver un nouveau souffle. En 1987-1988, 25,2 % des élèves de quatrième et de troisième étudiaient le latin dans l'enseignement public, contre seulement 17,4 % en 1970-1971 et 2 % pratiquaient le grec, contre 0,9 % quinze ans auparavant (ces proportions sont légèrement plus élevées dans l'enseignement privé). Les élèves peuvent étudier l'une ou l'autre langue au rythme de trois heures par semaine de la quatrième à la terminale, ou de cinq heures hebdomadaires s'ils ont débuté en seconde.

rec-LV2 ou LV3. Dans toutes les autres sections menant au baccalauréat de l'enseignement général, les élèves peuvent en principe choisir un enseignement de grec ou de latin de trois heures en option. Forts de ce regain de faveur, les défenseurs de la culture classique tentent de mettre en valeur l'utilité du latin et du grec. « Les élèves acquièrent une connaissance historique de la langue française qui leur est très profitable », explique un enseignant. D'autres soulignent que le grec peut être utile aux mathématiciens et que les langues anciennes sont particulièrement formatrices. « Il n'est pas souhaitable de fournir aux jeunes une formation exclusivement professionnelle », affirme M. Henri Guinard, professeur de latin-grec et président de l'Association des professeurs de lettres. Nous devons aussi leur apprendre à apprendre. »

### Regain de faveur

La fréquentation des cours de langues rares décroît à mesure que progressent les lycéens dans leurs études. En seconde, ils sont encore 14,8 % à suivre des cours de latin (dont 0,3 % de débutants), mais cette proportion diminue de moitié en terminale, où les latinistes ne représentent plus que 7,1 % des effectifs, et les hellénistes 1 %. Il est à noter que les langues anciennes sont tenues comme plus « féminines », puisque les jeunes filles les choisissent nettement plus que leurs camarades garçons.

### La tradition des élites

Toutefois, les obstacles ne manquent pas à l'extension de l'enseignement des langues anciennes. Jugeant ces disciplines inutiles, encombrantes ou démodées, certains chefs d'établissement décident tout bonnement de les supprimer. « Il est souvent arrivé qu'un proviseur ferme des classes de grec au profit, par exemple, d'une option d'informatique », constate Mme Odile Mortier-Waldschmidt, présidente de la Coordination nationale des associations régionales des enseignants de langues anciennes (CNARELA). D'autre part, l'initiation prévue en classe de cinquième est bien souvent négligée ou assurée par des professeurs

### Nouveau souffle

Ces matières n'ont cependant pas toujours fait l'unanimité. Le latin, notamment, est encore souvent accusé de véhiculer une idéologie réactionnaire et d'entretenir un élitisme de mauvais aloi. Déjà, en 1789, l'une des premières initiatives révolutionnaires en matière d'éducation avait consisté à supprimer, pour un temps très court, l'enseignement de cette langue dans les collèges. En 1968, le latin se trouve de nouveau dans le collimateur. Jugé rétrograde et victime de la démocratisation de l'enseignement, il est supprimé des classes de sixième et de cinquième (il ne subsiste dans cette dernière classe que sous la forme édulcorée d'une « initiation »).

Bien qu'il ne souffre pas d'une image aussi négative, le grec est entraîné dans cette chute. Les deux disciplines sont reléguées au second plan par la percée des sciences exactes, et notamment des mathématiques, qui se sont

mal préparés à enseigner cette discipline. Mais une vieille tradition associe encore les langues anciennes, et tout particulièrement le latin, à un certain élitisme. « Dans mon lycée, remarque un enseignant parisien, les meilleures classes de seconde sont celles qui font du latin. » A une époque où la compétition scolaire se renforce, les parents poussent leurs enfants vers les matières traditionnellement sélectives. Le latin constitue, à l'évidence, une valeur stratégique.

Une enquête réalisée en 1982 dans les collèges et lycées publics de la région Rhône-Alpes par Mme Danièle Brosse montre que les latinistes se passionnent moins pour leur spécialité que leurs camarades hellénistes. L'intérêt de la langue et de la littérature n'explique pas seul cette différence d'appréciation. « L'inscription en latin vient souvent du désir des parents », explique Mme Mortier-Waldschmidt, alors que le grec se pratique plus par goût. » Résultat : les élèves sont plus nombreux à abandonner le latin que le grec, entre le premier et le second cycle.

Pour attirer — et garder — les élèves, les enseignants de latin et de grec tentent de rendre leurs disciplines plus vivantes et plus « démocratiques ». « Nous nous sommes aperçus, note un enseignant, que les élèves n'en pouvaient plus de transpirer des heures durant sur Lucrèce ou sur Homère. » Depuis les tentatives de latin oral, réservées aux plus optimistes, jusqu'aux cours de civilisation, tout est bon pour capter l'attention des élèves. Certains professeurs commentent des films péplums, sillonnent des musées, organisent des voyages ou misent sur l'informatique, comme M. Richard Etienne, enseignant au collège d'Anduze (Gard). « Par sa structure, la langue latine se prête très bien à l'informatique, souligne-t-il. J'ai donc créé des logiciels pour traiter les déclinaisons, les conjugaisons ou même certains points de civilisation. » Engrangés dans un ordinateur, les règles de grammaire ressemblent moins à des papiers et les langues anciennes deviennent, sinon vivantes, du moins vivables.

RAPHAËLE RÉROLLE.

## CAMPUS



### « L'Indépendant de la rue Saint-Guillemme »

## L'hebdô qui fait bouger Sciences-Po

**M** RAYMOND BARRE, si vous êtes à la tête de l'Etat, quelles réformes pensez-vous mettre en œuvre pour l'enseignement supérieur ? — Je suis partisan de l'autonomie des universités qui, selon moi, apportera à l'Université la liberté pédagogique, l'originalité des programmes, l'esprit d'innovation qui sont indispensables. Et, en second lieu, je suis partisan d'un système qui comporterait, d'une part, des formations de premier cycle nombreuses, offrant des filières diversifiées aux jeunes qui, au-delà du baccalauréat, veulent acquérir une formation supérieure de base, et par ailleurs des activités d'enseignement du deuxième et troisième cycle et de recherche.



Portrait de Raymond Barre, président de l'Institut d'études politiques de Paris.

Question sobre et classique, réponse libre jusqu'à en faire disparaître les aspérités... ce dialogue n'est pas extrait de la dernière « Heures de vérité » ou de l'avant-dernier « Questions à domicile ». Il fait, en revanche, la une du dernier numéro de l'Indépendant de la rue Saint-Guillemme. En quinze numéros et quatre mois d'existence, cette « feuille » hebdomadaire réalisée par une petite équipe d'étudiants de l'Institut d'études politiques de Paris a su se faire connaître et reconnaître.

L'idée est née pendant le mouvement de novembre-décembre 1986, rappellent Arnaud Lacaze et Thomas Rouan, les deux principaux animateurs de l'Indépendant. Mais Sciences-Po n'est pas l'Université. Dans les faces, les journaux étudiants ont fleuri en quelques jours dans l'effervescence des AG et l'euphorie des manifestations, avant de s'étioler en quelques semaines, puis de disparaître pour la plupart. A Sciences-Po, au contraire, les journalistes en herbe ont sagement laissé mûrir leur projet : « Se lancer dans une expérience collective, oui ; mais en mesurant bien les enjeux rédactionnels et techniques », assurent-ils avec un sérieux presque indéfectible.

De fait, dès le premier numéro, en octobre dernier, ils ont trouvé une formule modeste mais efficace. Leur objectif était de « faire de l'information d'abord », de rendre compte de la vie quotidienne foisonnante de l'Institut, de créer un trait d'union entre tous les élèves qui « ont envie de bouger » ; ils choisissent donc le rythme hebdomadaire. En une page recto-verso format journal, tapée à la

lent à l'actualité locale : réforme des procédures d'admission en année préparatoire et radioscopie de l'association sportive, gros plan sur les chrétiens de Sciences-Po ou sur le comité de soutien à Pierre Juquin, reportage sur les méthodes cavalières de la société à qui l'Institut a confié la collecte de la taxe d'apprentissage, résultats des élections étudiantes, portrait attendu de Jeannette, la légendaire libraire de la rue Saint-Guillemme, interviews de Jean Lacouture, André Fontaine ou Alain Lanceot — le directeur de l'IEP — en attendant les présidentiables. Le tout entrecroisé de libres opinions d'étudiants et d'anecdotes savoureuses sur la grande tribu de Sciences-Po.

Le cocktail a été suffisamment convaincant pour lever les soupçons qui pesaient au début : « Qui est derrière vous ? », leur demandait-on de tous côtés. Quinze semaines plus tard, l'Indépendant est reconnu, et 450 à 500 élèves sur les 5000 que compte l'IEP achètent chaque semaine leur journal. De quoi équilibrer le budget et encourager l'équipe à multiplier les initiatives comme la préparation du stand de Sciences-Po au Salon de l'étudiant ou l'organisation d'une soirée électorale pour l'élection présidentielle. « L'expérience est formidable. Mais quand on a un golo d'essai ou un exposé à préparer, il y a des semaines où le bouclage est plutôt acrobatique », reconnaissent les promoteurs de l'Indépendant.

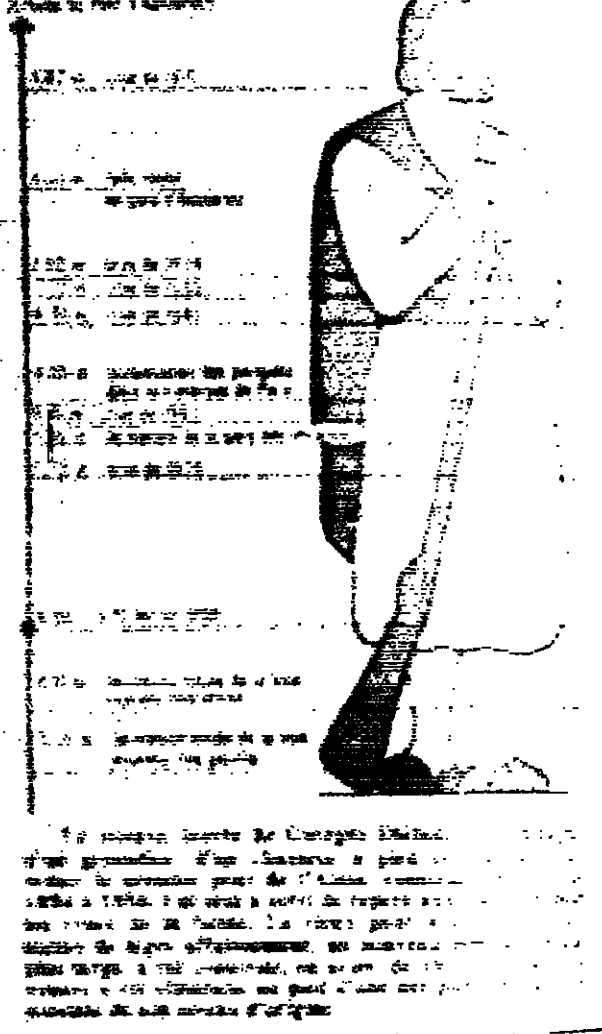
GÉRARD COURTOIS.  
\* Institut d'études politiques, 27, rue Saint-Guillemme, 75007 Paris.

## Opérations pour janvier 1988

### Opérations sous la douche

Dans les Alpes, les opérations pour janvier 1988 ont été marquées par une baisse des températures. Les opérations de secours ont été nombreuses, notamment dans les zones montagneuses. Les services de secours ont été très sollicités, et de nombreuses personnes ont été évacuées.

## Les cotes du Zouave



## Objet de nouvelle frégate de l'OTAN

Le projet de nouvelle frégate de l'OTAN est en cours d'étude. Les caractéristiques techniques de la nouvelle frégate sont en cours de définition. Les études de conception sont en cours de réalisation. Les travaux de construction sont en cours de démarrage.

# FEVRIER : UNE RENTREE DE PLUS, UNE CHANCE DE PLUS.

### CONCOURS D'ENTREE : 25 février 1 et 8 mars 1988

1<sup>re</sup> année : Cycle accéléré Enseignement pluridisciplinaire - Stage d'initiation.  
2<sup>e</sup> année : 2 options au choix : Marketing ou Finances - Stage évolutif.  
3<sup>e</sup> année : Exclutivité ESIAE : Formation en alternance Ecole/Entreprise. Londres ou Madrid ou Trèves (5 mois). Synthèse de la formation en alternance/Paris.  
4<sup>e</sup> année : Spécialisations : Banque-Bourse ; Vente et Négociation Internationale ; Publi-promotion ; Création d'entreprise ; Stage pré-emploi 4 mois. Ouverture vers le MBA.  
Conditions d'admission : Bac + concours d'entrée. Financement total des études.

46.51.51.26

Ecole Supérieure Internationale d'Administration des Entreprises  
**LECOLE DES MANAGERS**  
Établissement Privé d'Enseignement Supérieur Commercial  
43, bd Edouard 75014 PARIS 13, rue des Augustins 69002 LYON  
Tel. : 46.51.51.26 Tel. : 78.27.37.20

### Agenda latin

« Si in mane Ianuario tonitrus percrepant... » « Si au mois de janvier le tonnerre retentit... », vous saurez ce que cela signifie en consultant l'agenda latin publié par l'Association régionale des enseignants de Besançon (ARELAB). Chaque jour de l'année présente une sentence empruntée au fonds latin ou aux proverbes du Moyen Age, l'horoscope, des anecdotes, devinettes et pages pittoresques et toutes en latin authentique.

\* ARELAB, BP 241, 25016 Besançon Cedex. 35 F.

### Picard suprême la clé!

Parade  
La serrure automatique sans clé

- Un code que vous choisissez vous-même.
- Un code que vous pouvez changer indépendamment de la serrure.
- Un code qui commande l'ouverture ou la fermeture sans effort des 10 palmes de votre serrure.
- Plus d'usure, le picard ne se déplace plus.
- Plus de risque de clé oubliée à l'extérieur.
- Plus de clé perdue ou volée.

4, rue Saint-Sauveur  
75002 Paris - Tél. : 42-93-44-85

### LE CONCEPT D'OBRIE' O' DANS LA THEORIE DE L'ACAI

Les yeux de Laure

Aubier

e-t-elle  
de FM?

# Votre intelligence tourne-t-elle la page dès que vous ouvrez un livre ?





مكتبة الامل

ons « services »

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément de samedi...

Mercredi 10 février

TF 1
20.45 Variétés: L'année de tous les talens. Les trophées du MIDEM 1988. Emission présentée par Michel Doucet et Paul Layne...

TF 2
20.30 Tiro à la langue. Venice parle. Venice est parée! 21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada...

FR 3
20.30 Théâtre: la Pace à Forlino. Comédie en trois actes de Georges Feydeau, mise en scène de Jean-Laurent Cochet...

FRANCE-CULTURE
20.30 Tiro à la langue. Venice parle. Venice est parée! 21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada...

CANAL PLUS
21.00 Cinéma: Opération Hongkong. Film américain de Henry Levin et David Lowell Rich (1973). Avec Fred Williamson, Byron Webster, Teresa Graves...

FRANCE-MUSIQUE
20.30 Concert (donné les 20 et 22 décembre 1987 au Théâtre national de l'Opéra de Paris): Rigoletto (duo de l'acte I), Nabucco (ouverture), de Verdi; Faust (Quel trouble incomme me pénètre), de Gounod; Semiramide (air de l'acte I et ouvertures), de Rossini...

Jeudi 11 février

TF-1
13.35 Feuilleton: Haine et passions. 14.20 Feuilleton: C'est déjà demain. 14.45 Variétés: La chance aux chaussons. Emission de Pascal Sevran...

FR 3
13.30 Magazine: La vie à plein temps. Présenté par Gérard Morel. Invités: Dany Carrel, Jean-Jacques, Patrick Préjean, Le Quartet Escouffé...

A 2
13.45 Feuilleton: Jeunes docteurs (4e épisode). 14.35 Magazine: Fête congolaise. Avec Frédéric Lepage, présenté par Marc Besson...

CANAL PLUS
14.00 Cinéma: Elephant man. Film américain de David Lynch (1980). Avec Anthony Hopkins, John Hurt, Anne Bancroft...

Audience TV du 9 février 1988 (BAROMETRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Table with columns: HORAIRES, Foyers ayant regardé la TV, TF 1, A 2, FR3, CANAL +, LA 5, M6. Rows show audience data for various time slots.

Echantillon: plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent le 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

saïné: Le gén. 18.26 Top 50. Présenté par Marc Tesson. 18.55 Séries: Présenté par Alexandre Kazan. Invités: Jean-Pierre Arnaud, Violaine Vanoyck, Serge Galinbourg...

LA 5
13.35 Série: Malgrét. Une confidence de Malgrét. 15.20 Série: La grande valise. 16.30 Série: La classique dimension. Histoire de monstres: L'imaginaire vivant...

M 6
13.30 Feuilleton: Arlechino. Cœur fidèle (dernier épisode, rediff.). 14.20 Feuilleton: L'homme de «Picardie» (5e épisode, rediff.)...

épisode, rediff.). 14.50 Feuilleton: Nams le berger (18e épisode, rediff.). 15.20 Jeu: Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, boum! 17.05 Série: Daktari. 18.00 Journal et météo...

FRANCE-CULTURE
20.30 Dramatique: Le prince et le marchand, de Bernard Bloch, d'après l'Idiot de Dostoevski. 21.30 Profils perdus: Pascal Pia. 22.40 Nuits magiques. Les avocats (3e partie). 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique: Code.

FRANCE-MUSIQUE
20.30 Concert (en direct du Grand Auditorium): Symphonie n° 39 en mi bémol, majeur, K 543; Concerto pour piano et orchestre n° 27 en si bémol majeur, K 595; Sérénade pour ténor, cor et orchestre à cordes, de Britten; Sea pictures, op. 37, d'Elgar...

Sports

RUGBY

Le pack français remanié

Le tiers de l'effectif du XV de France, qui doit affronter l'Irlande le 20 février au Parc des Princes, a été modifié par le comité de sélection de la Fédération française de rugby...

CYCLISME: les Six Jours de Paris

Poursuites et fin

L'Australien Dany Clark (trente-six ans) et le Britannique Tony Doyle (vingt-neuf ans) ont remporté, le mardi 9 février, la deuxième édition des Six Jours cyclistes de Paris-Bercy...

Les lignes arrière n'ayant pas démerité à Murrayfield resteront sans changement. Sans avoir prouvé son utilité, le Nimois Andrieu conservera donc son poste de troisième centre...

Quel est l'avenir des Six Jours de Paris? Sans être un échec, l'épreuve qui s'est déroulée du 4 au 9 février au Palais omnisports de Paris-Bercy n'a guère provoqué l'enthousiasme...

L'électicisme est, dans ce domaine, un procédé qu'il faut manier avec prudence. Ainsi, on ne peut pas demander à un champion comme Francesco Moser d'être tour à tour un coureur d'américaine et un poursuiveur...

Une montagne suisse en hausse
Parce que les alpinistes ne sont arrivés, paraît-il, que par les sommets de plus de 4 000 mètres d'altitude...

ALAIN GIROUDO.
L'équipe sur la composition suivante: Blanco - Béro, Sella, Andrieu, Lagisquet - Camberbero (o), Berbizier (m) - Carminatti, Rodriguez, Cécillon - Ors, Lorient - Ondarts, Dubroca (cap), Armary.

● BASKET-BALL: Coupes d'Europe. Limoges a pris une option sur la qualification à la finale de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupes en battant Pesaro (102 à 86), le mardi 9 février...

● TENNIS: tournoi de Lyon. La deuxième journée du tournoi de Lyon, doté de 280 000 dollars, a été plutôt favorable aux joueurs français...

Mettez-vous votre intelligence en veilleuse quand vous allumez votre télé? d'un ton usique?

# L'intelligence des plaisirs, le plaisir de l'intelligence.

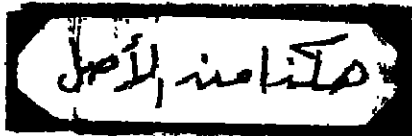
## Télérama

MUSIQUE - CINÉMA - TÉLÉVISION - RADIO - LIVRES

Dans Télérama, la culture et les loisirs font bon ménage. Littérature, cinéma, musique, radio, télévision, tous les spectacles, toutes les émotions au programme,

clairement indiqués et passionnément discutés. Pour vous, Télérama réunit chaque semaine l'intelligence et les plaisirs. Sans restriction, mais sans compromis.

Ce cher hebdo culturel. Chaque mercredi chez votre marchand de journaux.



Les travaux avancent à grande allure place de la Madeleine. Les musiciens de l'Opéra qui voulaient bien y aller, affilèrent leurs armes dans les ars de fer qui les exposent à Daniel Barenboim et Pierre Vlazinsky, lesquels préparent soigneusement leur prochaine saison. Raymond Lubie élabore dans le sillage de l'Opéra de Paris une réforme du statut de l'Opéra de Paris et Jean Albert

Enfin, après de la... La réforme de la... Rien ne dit cependant que... Les travaux avancent à grande allure place de la Madeleine. Les musiciens de l'Opéra qui voulaient bien y aller, affilèrent leurs armes dans les ars de fer qui les exposent à Daniel Barenboim et Pierre Vlazinsky, lesquels préparent soigneusement leur prochaine saison. Raymond Lubie élabore dans le sillage de l'Opéra de Paris une réforme du statut de l'Opéra de Paris et Jean Albert

La prévision de... pour le 20e anniversaire de... de la République

### Le grand paque

Qu'avez-vous prévu pour l'été? Le grand paque... Les travaux avancent à grande allure place de la Madeleine. Les musiciens de l'Opéra qui voulaient bien y aller, affilèrent leurs armes dans les ars de fer qui les exposent à Daniel Barenboim et Pierre Vlazinsky, lesquels préparent soigneusement leur prochaine saison. Raymond Lubie élabore dans le sillage de l'Opéra de Paris une réforme du statut de l'Opéra de Paris et Jean Albert

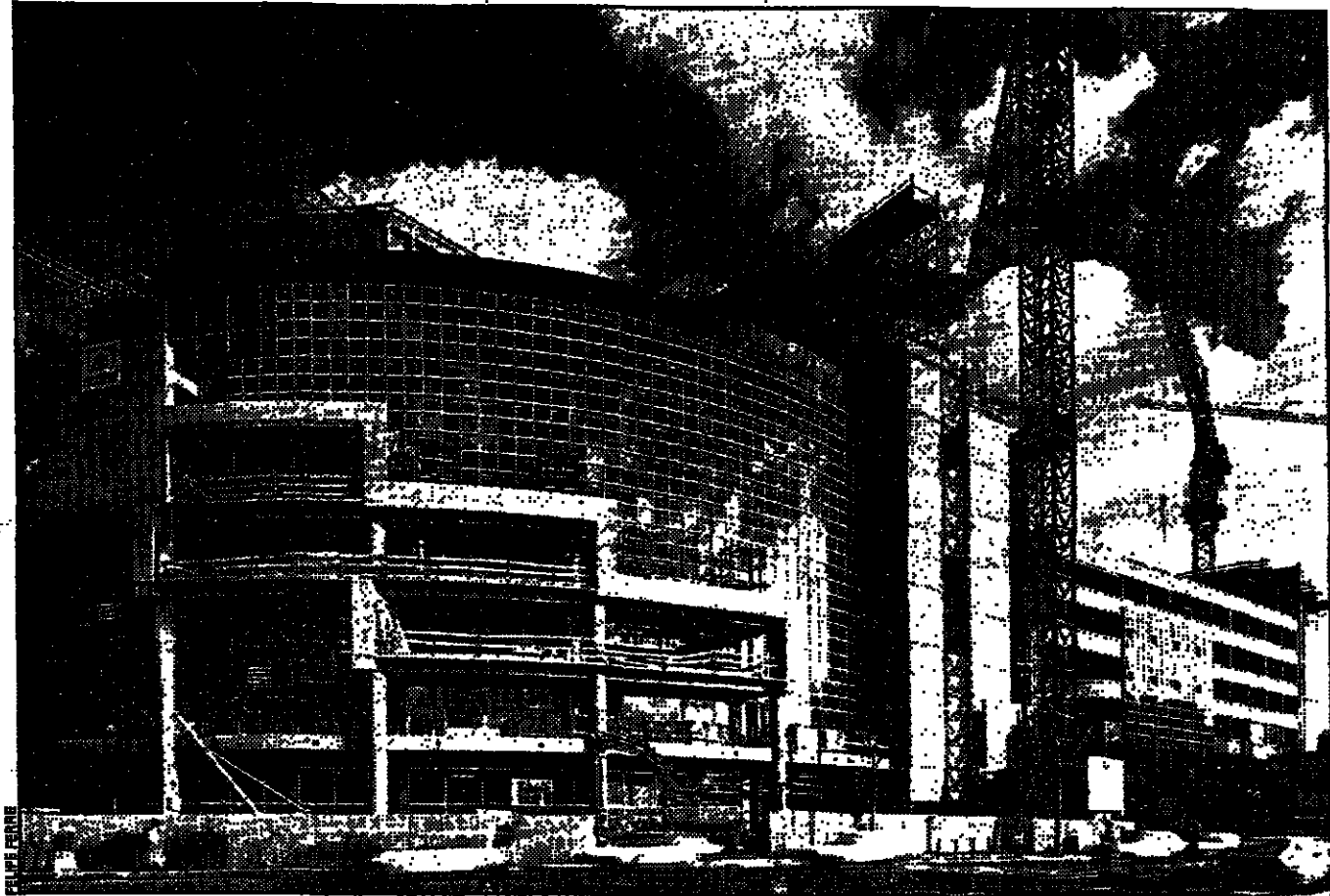
#### Faire alterner les spectacles

L'Opéra de la Bastille... Les travaux avancent à grande allure place de la Madeleine. Les musiciens de l'Opéra qui voulaient bien y aller, affilèrent leurs armes dans les ars de fer qui les exposent à Daniel Barenboim et Pierre Vlazinsky, lesquels préparent soigneusement leur prochaine saison. Raymond Lubie élabore dans le sillage de l'Opéra de Paris une réforme du statut de l'Opéra de Paris et Jean Albert



# Le Monde ARTS ET SPECTACLES

## Opéra, direction Bastille



La façade de l'Opéra, face à la place de la Bastille.

Les travaux avancent à grande allure place de la Bastille. Les musiciens de l'Opéra, qui voudraient bien y aller, affilent leurs armes dans le bras de fer qui les oppose à Daniel Barenboïm et Pierre Vozlinsky, lesquels préparent fiévreusement leur première saison. Raymond Soubie élabore dans le secret une réforme du statut du TNO (Théâtre National de l'Opéra de Paris) (1), et Jean-Albert

Cartier, avec Rudolf Noureev, le new look du palais Garnier. Les défenseurs de l'Opéra-Comique multiplient les démarches pour sauver leur théâtre, une fois de plus menacé, tandis que Pierre Boulez réclame avec insistance le rétablissement du programme du nouvel Opéra. Le paysage lyrique parisien est en pleine mutation à l'approche du 14 juillet 1989.

Le nouvel Opéra de la Bastille ouvrira-t-il le jour de la fête nationale pour reformer dès le lendemain pendant six mois, comme on le dit actuellement ? Un flou bien compréhensible flotte encore sur cette question. Les installations seront livrées clés en main en mai-juin 1989 ; avertis par les ennuis qu'ont connus tous les établissements de ce genre (tels l'Opéra de Sydney ou celui de Dresde, sans parler du Théâtre des Champs-Élysées), Pierre Vozlinsky et Daniel Barenboïm veulent une longue période de rodage des installations techniques.

véritable n'intervenant qu'en janvier 1990 avec *Don Giovanni*, mis en scène par Patrice Chéreau. Rien ne dit cependant que d'autres « préfigurations » en divers genres ne pourraient être faites pendant ces six mois pour nous mettre l'eau à la bouche. On devrait être fixé en avril 1988, quand Daniel Barenboïm dévoilera le programme des prochaines saisons, pour lesquelles les contrats sont en cours de signature.

partie du personnel sera rapatriée à Garnier, quarante personnes restant pour assurer la maintenance (voir page suivante).

Le palais Garnier poursuivra théoriquement son activité jusqu'en mars 1989, avant que s'opère le déménagement d'une partie de ses forces à la Bastille. Toutefois, d'après M. Soubie, président du conseil d'administration, un grave problème financier se pose dès maintenant : le TNO a connu en 1987 un déficit de 27 millions de francs (dont 6 hérités de l'année précédente) ; son budget a été certes augmenté de 10 millions en 1988, mais, pour ne pas se retrouver avec 10 millions de perte, il faudra éviter un état de surchauffe et ne maintenir

la saison prochaine qu'une programmation légère.

En cette période de profonde mutation, il est normal que les personnels s'inquiètent de leur avenir. La question de l'orchestre est la plus brillante (voir page suivante). Les machinistes et accessoiristes ont déjà manifesté leur vigilance en faisant grève pour la première d'*Orphée aux enfers*. Dans l'ensemble, tout le monde devrait trouver son compte, car des études précises montrent que Bastille et Garnier offriront mille deux cents emplois, tout comme Garnier et Favart précédemment, même si le nouvel Opéra exige une autre qualification pour une partie du personnel technique, qui sera soumis à des stages de formation.

dépenses, presque intolérable dans une activité artistique qui réclame une grande souplesse. En revanche, ils seraient responsables de leur gestion dans le cadre de leur budget, ce qui leur inspirerait sans doute une prudence salutaire.

Une décision difficile à prendre, surtout pour le ministre des finances qui n'aime guère lâcher son pouvoir de contrôle. La proximité de l'élection présidentielle, d'autre part, ne facilite pas les réformes de structure.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Le TNO, qui groupe actuellement le palais Garnier et la salle Favart, réunira, à partir de 1989, l'Opéra de la Bastille et le palais Garnier.

### Le grand paquebot

QUINZE mois environ avant l'achèvement des travaux, une visite dans les entrailles de l'Opéra-Bastille permet de ressentir toute l'ampleur du projet. La carcasse est entièrement réalisée, l'ensemble presque totalement couvert ; il ne reste plus, si l'on peut dire, qu'à remplir tous ces espaces, ces cavernes d'Al Bébe où mille machines contribueront à faire tourner un des théâtres les plus modernes et performants du monde.

On a l'impression de pénétrer dans un paquebot en construction avec ses énormes soutes, ses magasins, ses niveaux multiples qui accueilleront une véritable ville souterraine, où vivront tous les corps de métier nécessaires pour assurer chaque soir le plaisir de quelque trois mille personnes. Et si grands que soient la salle, les foyers et tous les dégagements offerts aux spectateurs, le contraste est saisissant entre ces lieux et les immensités invisibles, destinées à créer sur la scène l'illusion et la beauté.

Inversement, et c'est une bonne surprise, depuis le fond du parterre, on est étonné de se voir si près de l'orchestre et de la scène, et ceux qui craignaient le gigantisme de la salle peuvent être rassurés : pas un spectateur ne perdra une note ou une intention du régisseur.

Profitons-en pour jeter un coup d'œil sur la fosse d'orchestre : elle sera équipée de cinq éléments mobiles, qui permettront toutes les configurations nécessaires. On pourra modifier

la hauteur, la largeur, l'ouverture, et aussi couvrir l'espace mystique » comme à Bayreuth.

Nous descendons au niveau - 5 (à 17,60 m au-dessous de la mer) : sur nos têtes, le haut de la grande salle culmine à 85 m (niveau + 7). Voici les formidables aires de dégagement des décors : cinq plateaux représentant 4 500 m<sup>2</sup>, trois espaces de montage et un plateau tournant avec élévateur, d'où l'on expédie les décors à l'horizontale de la scène, où se retrouvent les mêmes cinq plateaux prêts à envoyer leur décor à la vue du public. Tout cela se fera, bien entendu, sur chariots auto-tractionnés à travers toutes les surfaces, sans les manipulations à dos d'homme du palais Garnier.

Faire alterner les spectacles

L'Opéra de la Bastille disposera de ce fait en permanence d'au moins quatre productions entièrement montées, ainsi que de quatre autres en conteneurs dans les soutes. D'où la possibilité de faire alterner rapidement les spectacles d'un jour à l'autre, avec beaucoup de facilité (plus d'entractes interminables) et à un moindre coût en personnel. Tout a été prévu pour fonctionner à plein rendement.

D'autant plus que rien ne doit empêcher le théâtre de jouer chaque soir. Tandis que nous imaginons, voltigeant dans les airs, le rocher de Brunnhilde, la coupole de Faust, l'escalier du docteur Schenck, nous remontons

au niveau - 4 pour trouver la salle de répétition scénique et, juste en face, la salle de répétition d'orchestre. Un peu essouffés, nous allons nous perdre au niveau 1 dans les multiples alvéoles et pièces qui seront la réserve des instruments, les ateliers de sculpture, de peinture, de menuiserie, les foyers des artistes et des musiciens... Ceux-ci n'auront qu'un étage à monter (avec quatre puissants ascenseurs) pour atteindre la salle de répétition à l'identique de la scène, autre pièce maîtresse de cette maison, qui évitera de perdre des soirées entières de représentations payantes comme dans la plupart des opéras un peu anciens.

Au total, les instrumentistes disposeront de 800 m<sup>2</sup> pour travailler, dans les meilleures conditions, et pour l'ensemble des répétitions la surface sera de 4 550 m<sup>2</sup>, soit un peu plus que pour les décors.

Rien en tout cas n'annonce cette froide usine à spectacles qu'ont caricaturés certains à l'avance. On est frappé au contraire en visitant le chantier et en écoutant architectes et ingénieurs par la qualité du projet, le talent, les trésors d'imagination, l'humanité des études mises en œuvre, ainsi que par la sérénité des travaux menés de main de maître, en dépit des mille traverses politiques. Nous aurons à coup sûr bien d'autres occasions de revenir à la Bastille avant le 14 juillet de l'an prochain.

J. L.

### Le new look du palais Garnier

Il est probable que le palais Garnier fermera, pour travaux, de mars à septembre 1989. Quant aux saisons suivantes, le futur directeur, Jean-Albert Cartier, et Rudolf Noureev, qui se connaissent et s'entendent fort bien, prévoient que le Ballet de l'Opéra de Paris donnera un très grand nombre de représentations, de cent à cent vingt, tout en poursuivant ses tournées en France et à l'étranger, ce qui devrait favoriser l'épanouissement total d'une troupe qui n'a jamais été peut-être aussi florissante.

Par ailleurs, Garnier accueillera de grandes maisons d'opéra (deux fois par an) et des compagnies de ballets étrangers, de nombreux concerts d'orchestres et des récitals. Et Cartier entend bien utiliser le prestige du lieu et de l'édifice, non seulement pour des galas très habillés, mais aussi pour des manifestations destinées au public populaire et aux jeunes.

Parmi les problèmes les plus importants à résoudre d'ici à juillet 1989, il en est un dont on ne parle guère sur la place publique, mais qui commande l'avenir et le succès du TNO : celui du statut de l'établissement et des rapports entre Bastille et Garnier. La solution retenue par M. François Léotard, ministre de la culture (cf. son interview au *Monde* du 28 mai 1987), prévoit la constitution de deux sociétés publiques, réunies dans le même conseil d'administration, chacune ayant son autonomie. Ce qui donnerait à ces sociétés la possibilité d'élaborer des programmations sur de plus longues périodes et à l'Etat de mieux maîtriser la dépense, selon le ministre. Les directeurs seraient dégagés d'un contrôle a priori des

Je n'ai pas le temps d'avoir un bébé. J'ai un déjeuner d'affaires à 13 heures.

## BABY BOOM



INTER ARTISTS PRÉSENTE  
DAME NEUTRE dans  
UNE PRODUCTION  
WIMMY MEYERS/  
CHARLES SWYER  
"BABY BOOM"  
DANIEL BOUABRA  
SARA WORMANSON  
et JOHN SHEPHERD  
dans le rôle de  
JEFF CRUMPER  
Musique de BILL CHITT  
Directeur de la photographie  
WILLIAM A. FURBER, A.S.C.  
Scénario par WIMMY MEYERS  
et CHARLES SWYER  
Produit par WIMMY MEYERS  
Réalisé par CHARLES SWYER  
In the United States U.S.A.  
Distribué par United International Pictures

nce  
rs,  
r  
ence

na

Et...  
chaque semaine  
restriction, 1988  
marchand de journaux

MUSIQUES

Opéra, direction Bastille

Incertitude salle Favart

ON savait depuis longtemps que le projet du nouvel Opéra sous-entendait le détachement de la salle Favart de l'entité TNOF...

Depuis le mois de novembre, un comité de coordination des personnels pour la défense de l'Opéra-Comique...

M. François Léotard, ministre de la culture, a répondu à ce comité en lui indiquant quelle serait à l'avenir la « double mission » de la salle Favart...

« - l'autre, d'accueil de spectacles de dominante lyrique et musicale, et concentrés sur des artistes français, mais aussi chorégraphiques et dramatiques, qui pourrait débiter dès la saison 1988-1989. »

Le directeur de la musique et de la danse, Marc Bleuse, est chargé de préparer « la mise en œuvre de ce projet ».

Il reste à déterminer le statut et le mode d'exploitation de la salle Favart, qui sera de toute façon séparée du TNOF, et devrait donc bénéficier d'un budget spécial de fonctionnement au ministère de la culture.

J. L.

SALON DES ARTISTES FRANÇAIS

Le Salon aura lieu du 7 au 29 mai 1988, au Grand Palais des Champs-Élysées. Des prix importants y sont attribués : prix de la Société des Artistes Français, de l'Institut de la Fondation Taylor, du Lions Club et d'autres fondations.

SOTHEBY'S FOUNDED 1784 GENEVE

Prépare ses prochaines ventes de Mai 88

Orfèvrerie, Boîtes en Or, Objets d'Art Russe et Fabergé



Les personnes désireuses de soumettre des objets en vue de ces ventes pourront rencontrer nos spécialistes, sur rendez-vous à :

Paris : les mercredi 17 et jeudi 18 février Saupoudrier, Pierre Ellebode, Dunkerque 1636, Ht : 18,5 cm. Vendu à Genève en novembre 1987 : 328 000 F.F.

Veillez contacter : Sotheby's 3, rue de Miromesnil, 75008 Paris. Tél. : (1) 42 66 40 60 Sporting d'Hiver, Monte-Carlo (Monaco) Tél. : 93 30 88 80

Conflit pour un nouvel orchestre

VA-T-ON dissoudre l'Orchestre de l'Opéra ? Les musiciens s'attendaient à être purement et simplement transférés à la Bastille, d'autant que le palais Garnier n'aura plus d'ensemble permanent pour accompagner les ballets.

Les motifs de cette décision surprenante (mais qui couvait depuis qu'on parlait du nouvel Opéra) sont les suivants, même s'ils ne sont pas toujours exprimés officiellement : l'Orchestre de l'Opéra n'a pas bonne réputation auprès des grands chefs français et étrangers, qui, depuis quelques années, refusent de venir le diriger pour des raisons de qualité, mais aussi de discipline et de mauvais esprit.

A cet oubasse, formulé de manière sans doute un peu bru-

taie, l'Orchestre de l'Opéra, en corps constitué, oppose un « refus définitif. Il n'est pas question de passer des examens dans un couloir, sans garanties. Nous n'admettons pas cette mise en cause de la qualité de l'orchestre et de la nature même de notre recrutement, qui prévoit dans les jurys une parité des représentants des musiciens avec ceux de la direction.

Ces arguments ne manquent pas de valeur : un orchestre se crée difficilement ex nihilo, et il met longtemps en tout cas à trouver sa couleur et sa valeur propres ; celui de l'Opéra, à côté d'une réputation détestable, pouvait s'élever aux meilleurs quand il était dirigé par un Böhm, un Boulez, un Dohnányi, un Abbado, avant de donner le lendemain une audition pitoyable sous un autre chef.

Mais on comprend la volonté des responsables de la Bastille de ne pas se laisser lier les mains par un « lobby » appuyé sur les usages discutables et les privilèges acquis au palais Garnier, ce

qui passe par un changement d'identité juridique de l'orchestre. En clair, ils souhaitent augmenter le nombre de services des musiciens, grâce à l'amélioration considérable des conditions de travail, réviser les salaires en conséquence et éliminer autant que possible les « affaires » extérieures, fort lucratives, mais déplorables pour la moralité et la qualité de l'orchestre.

Sur les cent quarante musiciens, actuellement titulaires (l'effectif normal est de cent soixante-huit), comment ne pas croire qu'une majorité seront réembauchés, préservant ainsi la sonorité et l'identité de l'Orchestre de l'Opéra dans l'armarium des jeunes et des anciens, comme ce fut le cas au moment de la création de l'Orchestre de Paris à partir de celui de la Société des concerts, dont le résultat ne fut pas si décevant puisque Baranboim et Voznesky en sont actuellement les patrons ?

J. L.

(1) Daniel Barenboim veut imposer l'usage des Fogots allemands à la place des bassons français, d'une tout autre technique, d'où une « guerre de religion » extrêmement vive entre les écoles et les luthiers, le basson français (celui de la plupart des orchestres actuels) ne voulant pas se laisser régner au rang des instruments « anciens », quitte à renouer pour cette raison dans cinquante ans...

Pierre Boulez : sauver la salle modulable

UNE question reste pendante à l'Opéra de la Bastille : celle de la seconde salle, modulable, que le gouvernement avait prévu, il y a un an, de confier à une entreprise privée pour alléger le coût du programme. Deux repreneurs restent en lice : Bouygues et la Caisse des dépôts et consignations.

L'absurdité de cette mesure a mis en rage Pierre Boulez, qui revient à la charge pour en demander l'abolition :

« Cette salle construite au flanc de l'Opéra de la Bastille, communiquant avec lui, utilisant toute sa logistique, comment peut-on imaginer de la céder à un entrepreneur privé ? Tous les experts et praticiens internationaux ont jugé que c'est elle qui fait l'originalité du projet global, en offrant un lieu privilégié, ouvert à toutes les formes de spectacles et à toutes les expériences, à la jonction de la musique, du théâtre et de la danse. »

« Elle est conçue pour recevoir des configurations variées à volonté, ce qui est nécessaire pour les recherches contemporaines, qui ne pourraient trouver place dans la grande salle. »

« Mais dans sa disposition frontale, elle sera le lieu idéal de l'opéra baroque et de l'opéra comique, pouvant recevoir de 800 à 1 000 spectateurs. »

« A côté de ces utilisations, classiques en quelque sorte, il y en aurait d'autres d'un haut intérêt pour lesquelles il n'existe pas de possibilités actuellement : par exemple celle de donner une œuvre dans une double mise en scène, « classique » dans la grande salle, expérimentale dans la salle modulable, ce qui permettrait une confrontation passionnante pour le public, et en particulier pour les jeunes intéressés par les métiers de la scène. Ce pourrait être l'objet de stages dirigés par les responsables de ces réalisations. »

« Il serait aussi fort intéressant d'y monter des œuvres de qualité dont on sait qu'elles ne peuvent pas réunir un nombre de spectateurs suffisant en exploitation normale, comme la Geneviève de Schumann, Euryanthe de Weber ou les petits opéras de Schubert. »

« Enfin la salle modulable pourrait servir de studio pour tourner de véritables films d'après les meilleurs spectacles de la Bastille, comme nous l'avons fait à Bayreuth pour le Ring. »

« Il serait désolant que pour des raisons contestables d'économie, qui sont d'abord politiques, l'Opéra soit amputé d'une installation de toute première importance, que l'on regrettera amèrement par la suite. »

HISTOIRE DE L'ART

L'œuvre de Jurgis Baltrušaitis rééditée

Les ressources inépuisables de l'imaginaire

par André Chastel

Le grand historien d'art, Jurgis Baltrušaitis disparaît au moment où la quasi-totalité de son œuvre est rééditée aux éditions Flammarion. Le dernier volume, Révelés et prodiges, les Métamorphoses du gothique, paraîtra le mois prochain.

UN grand historien de l'art peut être un grand esprit. Henri Focillon l'avait démontré. Et Jurgis Baltrušaitis à sa suite. Dans la fécondité, l'originalité, la rigueur de beaux travaux que le public a découverts sur le tard, on a pu saisir à chaque étape les éléments d'une nouvelle culture autant que d'une nouvelle histoire de l'art.

Né en 1903 en Lituanie, fils d'un important diplomate, il eut un moment pour précepteur Boris Pasternak. Il possédait d'emblée cette ouverture cosmopolite qui était à l'honneur de l'ancien Occident. Une fertilité ironique, qui le rendait plus attachant que redoutable, le défendit contre les amer-

tumes de l'exil pendant plus de quarante ans. Après des thèses passées en Sorbonne auprès d'Henri Focillon, qui venait d'être appelé, il avait été nommé professeur à Kaunas en 1937. La guerre et l'invasion russe le chassèrent. C'est en France qu'il vécut ensuite, sans jamais consentir à l'enseignement, sauf auprès des universités américaines, surtout Yale, l'université d'Henri Focillon.

Des « systèmes de formes »

Dès les premiers travaux de Baltrušaitis, il s'agissait de briser la notion banale de style pour lui donner la valeur d'un « système de formes ». La Stylistique ornementale dans la sculpture romane (1) parut en 1931. La même année que l'Art des sculpteurs romans de Focillon ; Baltrušaitis illustrait la thèse du primat de la « morphologie » en multipliant les confrontations de détail : la palmette, la sirène bifide, les monstres à deux corps, ou à deux têtes, etc. Saisis — comme le demandait Focillon — dans le cadre serré du chapiteau ou du tympan. Les permutations de ces formes, apparemment gratuites, font système. Il y a des phénomènes spécifiques de la sculpture, comme il y en a dans l'architecture dont, il vaut mieux interroger la logique, dans la distribution des espaces.

D'où, quelques années plus tard, une étude révélatrice au titre sévère : l'Eglise cloisonnée en Orient et en Occident (1941). Dans des provinces fort éloignées du monde méditerranéen, on observe aux onzième et douzième siècles la tendance à juxtaposer dans les sanctuaires, nef et chapelles en volumes formant bloc, au lieu de chercher leur articulation et les transitions souples qui feront le gothique. L'analyse des structures révèle ainsi des familles qui s'épilent parfois par la transmission d'un modèle, parfois par une élaboration parallèle, sans contact décelable. L'historien des formes a intérêt à travailler sans a priori dans le plus vaste domaine possible, en combinant évolution et conjoncture. Le don de Jurgis était de désigner les « formations » concrètes — reliefs ou édifices — dont l'apparition à distance dégage des problèmes inédits et impose de nouvelles démarches.

L'histoire de l'art imaginaire et sûr peut introduire des notions qui trouveront par la suite leur emploi dans la critique, la littérature, voire la philosophie. Ce fut le cas

avec Baltrušaitis. Une étape fut franchie avec l'étude intitulée Anamorphoses ou perspectives curieuses (Ed. Olivier Perrin, 1955) et le recueil Aberrations, quatre essais sur la légende des formes (même éditeur, 1957), un faisceau d'analyses serrées traitant de petits systèmes formels singuliers et jusque-là négligés. Parallèlement paraissait le premier volume d'une interprétation neuve du monde médiéval : Le Moyen Age fantastique, anti-qualités et exotismes dans l'art gothique (Ed. Armand Colin, 1955). Ces ouvrages ont vingt ans à devenir célèbres, pour être finalement traduits, limités, plagiés un peu partout et, heureusement, plusieurs fois réédités.

L'anamorphose est une déformation d'un objet vu en perspective quand l'œil se porte au point de fuite : la figure étirée, bizarre,

fantastiques du dix-huitième siècle. Toutes ces indications renouvelaient l'éclairage de toutes sortes de fantaisies que l'on retrouve au vingtième siècle ; sur-réalistes ou autres, elles n'étaient guère, à tout prendre, que des variations tardives. On a tenté récemment d'exploiter ce genre de perspective dans des expositions à grand spectacle sur l'art d'Arcimboldo (Palazzo Grassi, Venise, 1986) ou sur le thème de la méduse, la face-qui-fascine (Vienne, 1987) ; on y aurait eu davantage à s'inspirer plus sérieusement de la méthode de Baltrušaitis.

On a pourtant avec prédilection vu des inventions déconcertantes de ce genre. L'histoire de l'art fait varier les limites qui la séparent de l'histoire de la culture, mais elle se renouvelle précisément l'une par l'autre, grâce à la

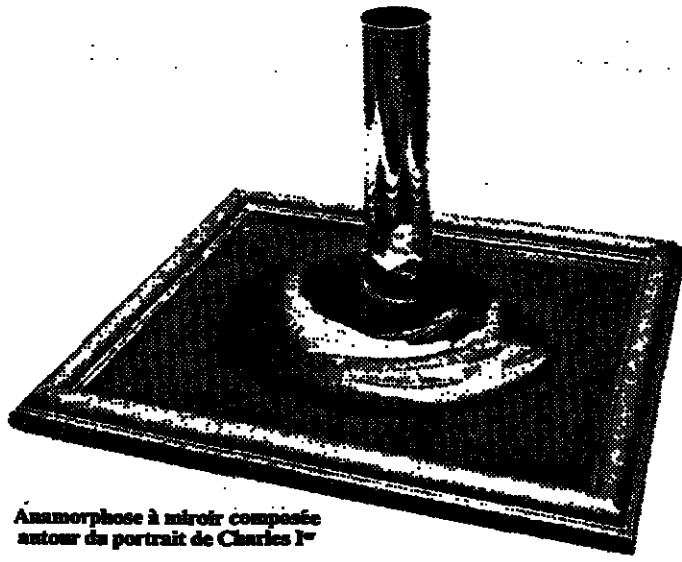
(Ed. Armand Colin, 1960) furent dégagés, avec un savoir et une finesse admirables, les retours internes de l'imaginaire à l'intérieur même du monde latin : les monstres romans, par exemple, reparaissent après une phase de sévérité classique au treizième siècle ; il n'y a pas de coupure entre roman, gothique, flamboyant, ni même entre Moyen Age et Renaissance ; les cycles visionnaires du cosmos transféré, le répertoire des créatures fantastiques, se réamorcent indéfiniment à travers des éclipses et des réhabillages. De la verve étourdissante des lettrés dans les manuscrits aux « grotesques » de la gravure (le livre et l'estampe étant inventés entre-temps), il y a continuité. Avec Baltrušaitis, nous avons redécouvert le fonds tour à tour tourmenté et cocasse de l'imaginaire.

Le fabuleux et le légendaire

Ces grands livres vieillissent beaucoup moins vite que les critiques, un peu déconcertés, n'avaient pensé. Leur enseignement généreux n'est même pas encore épuisé. L'« archéologie des sciences humaines » a tout intérêt à s'y fournir. Baltrušaitis s'offre encore le luxe d'indiquer deux développements possibles de la recherche sur les jeux formels, le fabuleux et le légendaire nécessaires associés : l'un, la Quête d'Isis, introduction à l'égyptomanie (Ed. O. Perrin, 1967), du côté de l'éthnographie et de la politique au temps des Lumières, visionnaire et grand consommateur de symboles ; l'autre, le Miroir, révélations, science-fiction et fallacies (Ed. Elmayer-Le Seuil, 1978), du côté de la science : optique et psychologie des mirages. L'esprit se met d'aberrations en aberrations gâgées sur des agencements formels. Gaston Bachelard et Roger Caillois disaient-ils autre chose ?

Comment oublier le savoir étourdissant et minutieux de Baltrušaitis, ce grand personnage sans compromissions ? Attentif aux singularités visuelles et mentales qui sont comme le subconscient d'une culture, notre bien ont-ils soudain des ailes de chauve-souris ? Pourquoi sur un traité des vices illustré à Gênes à la fin du quatorzième siècle un khan mongol figure-t-il la glotonnerie au lieu de l'allégorie antique de Gula ? Cette enquête foisonnante montrait un Occident permeable à toutes les drôleries et fantasmagories.

Dans une étude complémentaire intitulée Révelés et prodiges

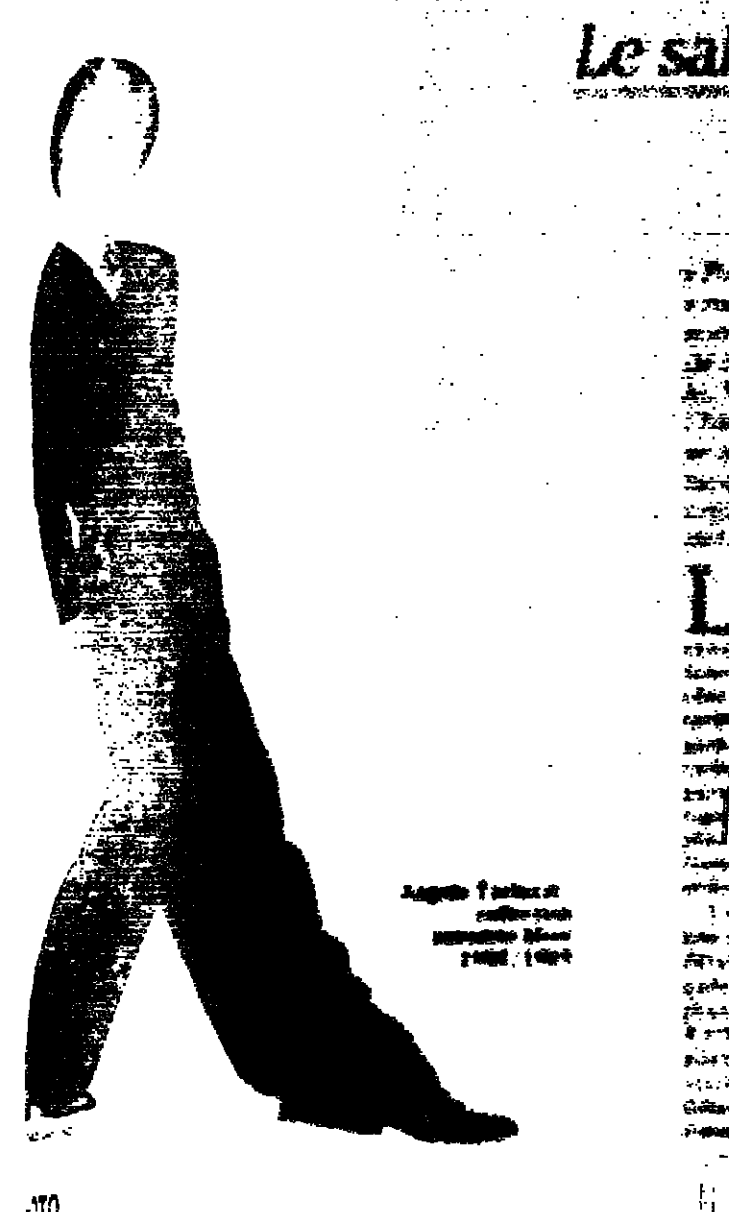


Anamorphose à miroir composée autour de portrait de Charles IV

intelligible, est redressée quand le regard se couche le long de la surface. Le crâne déformé qui timbre sur le devant les Ambassadeurs de Holbein en est l'exemple populaire, et Lacan en a fait l'emblème d'un de ses « séminaires ». Mais il fallait montrer les prolongements de l'exercice jusqu'aux travaux de S. de Caus et de Desargues au dix-septième siècle pour en embrasser toute la portée et en apprécier la vogue : décors muraux, bibelots. De même pour le visage « animalisé » dans les exercices de « physiognomonie » qui sont tout autre chose que des caricatures. De même pour les « pierres imagées » où l'artiste tire parti des hasards naturels. De même pour la « dramaturgie » du paysage dans la peinture mais aussi dans les parcs

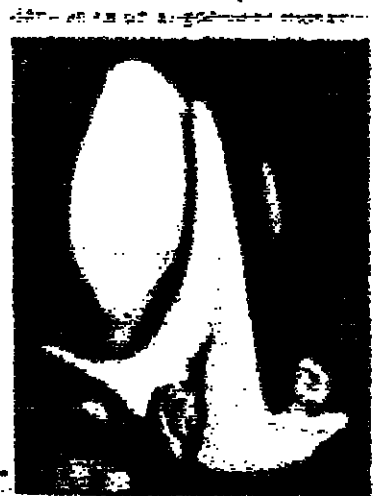
rigueur des regroupements et à l'analyse formelle. Le merveilleux ne tient pas — comme on le croit trop en France — à la seule imagerie. L'ouvrage Le Moyen Age fantastique explorait la formidable capacité de l'Occident latin à absorber les exotismes que sont ces petites têtes à pattes qu'on nommait des « grylles » ? Pourquoi les démons de l'enfer chrétien ont-ils soudain des ailes de chauve-souris ? Pourquoi sur un traité des vices illustré à Gênes à la fin du quatorzième siècle un khan mongol figure-t-il la glotonnerie au lieu de l'allégorie antique de Gula ? Cette enquête foisonnante montrait un Occident permeable à toutes les drôleries et fantasmagories.

(1) Vient d'être réédité chez Flammarion sous le titre Formations, déformations, la Stylistique ornementale dans la culture romane.



Agostino Fallaci et... 1981, 1982

Kertész malgré tout



André Kertész : éditorial Paris, 1933

« Le directeur de la musique et de la danse, Marc Bleuse, est chargé de préparer « la mise en œuvre de ce projet »... »

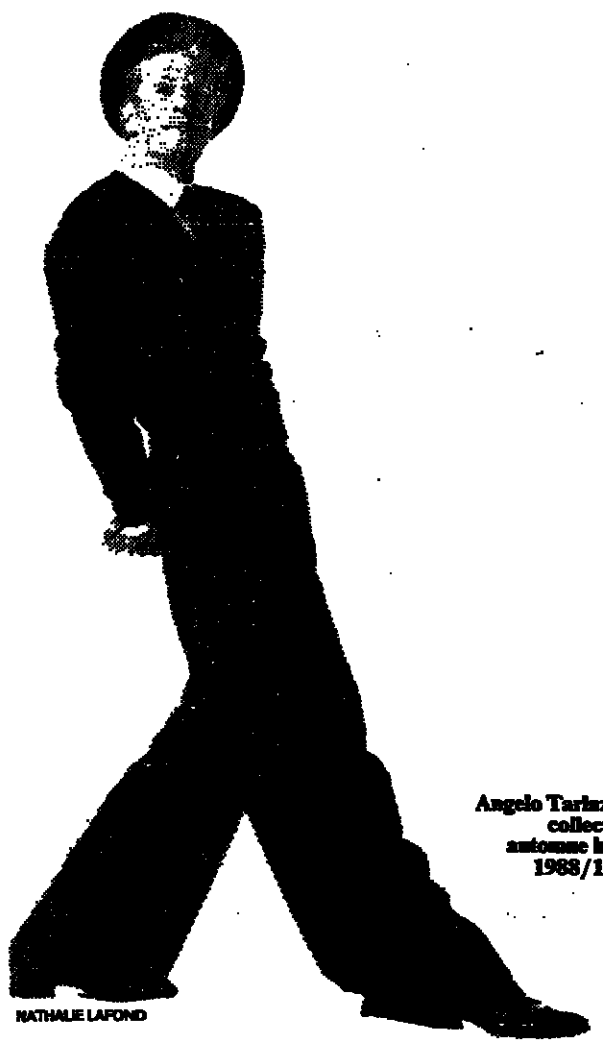
PATRICK ROCHERE

Handwritten signature or text at the bottom of the page.



Le salon de l'habillement masculin

Voilà les dandys !



Angelo Tarlazzi : collection automne hiver 1988/1989

PHOTO

Rétrospective au Musée Jacquemart-André

Kertész malgré tout

Moins de trois ans après sa mort, une exposition de trois cents œuvres d'André Kertész est l'objet de controverses qui mettent en cause la complexe et délicate notion d'original.

considérât d'ailleurs ses négatifs comme des brouillons d'inégale valeur esthétique. Développés parfois cinquante ans après la prise, ils signaient ses images au dos, les annotait d'inscriptions manuscrites ou le tamponnait au cachet. Jaunies, tachées ou retouchées (voyez la main de Madame Maurice Maeterlinck, 1932), ses épreuves « originales » sont d'autant plus difficilement identifiables qu'il tirait rarement lui-même.



André Kertész : distorsion Paris, 1933

L'IDÉE de cet hommage est née d'une rencontre avec Kertész en 1980. Il s'agissait de présenter essentiellement ses inédits, de ses débuts en Hongrie à ses derniers travaux à Paris. Le projet plut au photographe, mais ce dernier mourut le 28 septembre 1985, à New-York. Non sans avoir signé, le 30 mars 1984, l'acte de donation à l'Etat français de tous ses négatifs (97 800 environ) et de sa correspondance.

La gestion de ce fonds est confiée à la Mission du patrimoine photographique. Dans l'attente d'une rétrospective officielle, comme il y en eut pour Lartigue et Rons, la mission accueillit au Palais de Tokyo un superbe ensemble de cent quatre-vingt-cinq originaux, datant parfois de plus d'un demi-siècle. Cette manifestation, un pur enchantement (voir Le Monde du 22 mai 1986), suscita des réactions d'une vigueur injustifiée chez certains membres de l'Association des « amis d'André Kertész ».

Malgré cela, Jean-Paul Scarpitta décida de mener à terme le projet né du vivant du photographe. L'ensemble présenté au Musée Jacquemart-André se scinde en trois parties : les tirages d'époque, les tirages originaux, réalisés par un tiers avec l'accord ou sous contrôle de l'auteur (la majeure partie) ; les tirages originaux contemporains, effectués par Georges Fèves (frère de Doisneau et de Koudelka), d'après les négatifs du Patrimoine (une trentaine), en référence aux épreuves déposées à la Bibliothèque nationale.

C'est bien sûr de ces distinctions subtiles qu'est né le malaise qui entoure cette exposition. D'autant qu'on accuse Scarpitta de montrer aussi des contretypes, c'est-à-dire des fac-similés copiés d'une épreuve et non du négatif. Glissons sur les querelles de personnes, les intérêts spéculatifs et les passions. S'agissant de l'œuvre d'un immense créateur, le problème posé par cette situation est doublement exemplaire de l'ambiguïté d'un art qui ne dispose d'aucune terminologie propre pour se définir.

Quoi qu'il en soit, c'est sur dix salles et deux étages que se déploie un en alignement monesti-

que la carrière de celui que Cartier-Bresson citait comme son maître. Brossant scènes de genre, anecdotes, paysages et atmosphères, d'Esztergom au Café du Dôme, c'est la mémoire d'un siècle qui défile, ponctuée de chefs-d'œuvre en série comme les distorsions, les natures mortes ou les portraits. Sans oublier la cubiste Saitiric Dancer, estimée 400 000 francs, mais dont on ne sait combien de collectionneurs la possèdent.

Révélaient des pans ignorés d'une œuvre pourtant familière, on admire ébloui le sens aiguisé de l'imprévu happé au vol par un magicien qui jongle avec les émotions, les ambiances et la lumière. Et puis, il y a Elisabeth, qu'il ne cessa d'aimer et à qui il rend un hommage poétique bouleversant en fixant des figurines transparentes posées au bord de sa fenêtre. Prêts du musée de Cambridge, ces vingt polaroids sont en réalité les seuls authentiques originaux puisqu'il s'agit d'instantanés directement sortis de l'appareil. Cette longue promenade sentimentale, vision interiorisée du monde et vaste plongée dans la vie d'un homme, met en lumière l'irradiante sincérité de ce berger de l'éphémère qui, sur la fin, n'approchait plus la réalité que par ridoche.

PATRICK ROEGERS. \* André Kertész, au Musée Jacquemart-André, 138, boulevard Haussmann, Paris-8<sup>e</sup>, jusqu'au 25 février.

« Puriste », « authentique », « mécanique », « classique », sont les quatre tendances de l'hiver 1988-1989, vues au Salon international de l'habillement masculin qui se tenait du 6 au 9 février, tandis que les couturiers et créateurs organisaient leur défilé.

L'HOMME de l'hiver prochain semble défilé avec le flegme des gens qui savent être eux-mêmes. Les lunettes d'écaille ont disparu, évincées par de fines montures dorées, tandis que l'accessoire (chapeau, gants, foulard de soie et parfois canne) remplace le signe de ville : parapluie noir, quotidien du jour, cigare, etc. Enfin, le cheveu n'est plus plaqué et brillant, mais flou, lisse, parfois long, libre, juste ordonné par une raie sur le côté.

Le fond prime la forme. Encore une fois, tout est dans l'attitude, le détail, la nonchalance sophistiquée, le code intellectuel et non plus social. Les Brummel de Katherine Hammet portent des gilets brodés avec des pantalons de coton blanc, des blousons de jean délavé sur lesquels on a imprimé le message « Stop acide rain, world

peace now ». Les néo-immigrants de Dries Van Noten (un jeune Belge inspiré cette année par la secte Amish) adoptent les vestes aux couleurs éteintes, les chemises blanches à col plissé et les boutons de manchette à médaillon-portrait.

L'univers rétrécit, l'aspiration à l'idéal, semblent davantage s'adresser à soi, à ses proches, qu'à l'extérieur. On charme, on ne conquiert plus, on pose moins, on réfléchit. Et parfois on danse car, désormais, on vibre. Chez Lanvin, trois blonds laiteux improvisent une sévillane dans leur costume de crêpe de laine et de gabardine « vieille ». Chez Ungaro, au Musée d'art moderne, les mannequins sont là, assis, debout, et tirent leur champagne devant les photographes trempés qui tentent d'immortaliser les cabans de chasse, les blousons de peau laquée aux couleurs de miel, la bouche pleine de petits fours. Emmanuel Ungaro parle de ses manteaux qui ne sont plus de vrais manteaux mais des « vestes allongées » grâce à un nouveau mélange coton, soie, viscose, rendant le vêtement presque liquide.

La mode masculine se vent plus subtile, cherche ses nouveaux repères dans la nuance, tout en

réaffirmant sa virilité. Issey Miyaké propose de vrais vêtements de froid ou de pluie dont le côté rigoureux n'altère pas l'esthétisme. Les pantalons de charpentier adoptent une couleur préciense. Et la pratique sait se faire oublier : comme par miracle une combinaison-pantalon pressionnée se transforme en imperméable. Ailleurs, le « casual » devient élegant, tandis que le classique perd de sa rigidité, gagne en naturel. Chez Dior, les pulls en cachemire à col montant triomphent sous les vestes de baby alpaga, et la nouvelle douillette de ville ultra-légère de Dominique Morlot s'adapte aux humeurs : la doublure est non seulement amovible mais réversible. On a trois manteaux en un...

C'est moins la nouveauté que le jeu des contrastes, le mot d'esprit qui commande. Ainsi Bernard Szauz, qui vient de quitter Hermès pour Saint Laurent, s'amuse brillamment à déplacer les registres du sport et de l'habillé : là, un jean en agneau vert bouteille, ici un duffle-coat en laine grenat, une veste prince-de-galles à carreaux roses. Les couleurs s'approfondissent, évoquent des paysages de lande ou de bruyère, des mélanges d'épices. L'éclat est domé par petites touches (des gants de daim

blanc canard, une écharpe perle, un manteau de cachemire noir à col d'astrakan doublé de moire violine) qui viennent donner à l'élégance une certaine volupté, un aspect finalement assez féminin.

Car désormais la séduction masculine se libère des rapports de force, de sa dureté habituelle, pour devenir plus intime, plus fluide aussi. Elle ne passe plus par l'affrontement mais par la complicité. Angelo Tarlazzi applique des détails « couture » : baguettes de jais, boutons dorés et même plumes de paradis et des cardigans intemporels, et soudain, le cachemire fuchsia sous un costume à rayures tennis crée un instant rare, éclate comme la surprise d'une rencontre inattendue. Chez Matsuda, le dernier venu des Japonais, la sophistication devient presque une fin en soi : 80 % des tissus sont exclusifs. Les pépites de strass brillent sur les cols claudine, les basques flottent comme des mouchoirs, les gilets ajourés de mailles ont transporté une bonne moitié des invités dans une stupeur quasi religieuse. Les femmes avient tout piqué aux hommes. Aujourd'hui, ils semblent avoir tout récupéré.

LAURENCE BENAIM.

Cibler le yuppie

Avec un optimisme achamé, les créateurs essaient de donner aux hommes le goût de la mode, c'est-à-dire du changement. Les défilés ont lieu deux fois par an, comme pour les femmes, mais la méfiance masculine demeure ferme et la marge de manœuvre est étroite.

QUAND on espère habiller les hommes, il ne faut effrayer personne. Ni ceux qui déjà s'habillent « fringues » et tiennent à rester des exceptions, ni les héritiers timides de l'austère dix-neuvième siècle.

Que faire ? Des variations sur le costume trois pièces, d'ailleurs pratique et fonctionnel, sinon il aurait disparu. Mais fonctionnel, il l'est tellement que les variations sont minimes, portent sur la largeur des épaules, celle des pantalons, la forme des revers, des cols — ou l'absence de col. Et, plus immédiatement remarquable, sur les couleurs. Thierry Mugler juxtapose un violet et un orange, ou du rouge, du vert, lance du jaune poussin, du bleu bébé, mais c'est pour dire. De même, les cravates larges, brutes, les cravates de nuit comme par un brassard de dent.

L'ensemble garde des teintes douces — beige camel, toutes sortes de gris et naturellement du noir, du marron, du bordeaux, du chevron, de l'uni, des grands carreaux très beaux, foncés, la marque du créateur, on les retrouve chaque année. Quant aux tissus — tous les lainages, — ils sont douillet, ils donnent l'idée du confort.

L'idée de confort se rencontre également chez Nikos, provocateur dans la présentation des modèles — un côté fête de la jeunesse un peu dégingole pour montrer les maillots et les dessous sexy blanc hommes et femmes, avec les mannequins prenant des poses à l'antique, on se croirait au stade muscolinien de Rome... Mais les costumes eux-mêmes font cosy, lainages mous, doux, pour les larges pantalons écossais arrêtés au mollet, vestes classiques bien épaulées, fendues dans le dos, manteaux raglan à chevrons, gros pulls torsadés, pantalons étroits gris à larges rayures noires, manches de lustrine et « tabliers » — une sorte de robe. Des pulls noirs à dessins dentelle ou façon Cocteau ou une redingote lie-de-vin à nervures, quelque chose dans l'allure des étudiants balafres de Heidelberg et de grands pardessus vifs, des cravates rouges, les macs et les filles en guêpière pour le tableau « Mahagony », Nikos ne connaît pas la nuance. Il fait porter des pantalons pied-de-coq, un manteau gris à bavet, court, classique, pour le tableau « Entre Washington Square et Wall Street ».

En fait, la mode homme cible le yuppie, le jeune cadre dynamique, le raider qui a su tirer son épingle du krach ou qui, en tout cas, fait

comme si. L'apparence est essentielle dans ce monde-là, il faut savoir chez qui et comment on s'habille, c'est ce que l'on apprend dans le film d'Oliver Stone, Wall Street. A voir, d'ailleurs, les bretelles larges, les chemises à col anglais et les costumes stricts de Charlie Sheen et de Michael Douglas, la gaieté et la fantaisie dans les rues ne sont pas pour demain.

A moins qu'on ne se tourne vers Jean-Paul Gaultier, plus inspiré, plus inventif que jamais. Au Cirque d'hiver, il a fait un défilé médiéval — musique et récit en simili vieux français. Des chemises à col crénelé, des chaussures pointues façon poulaine, des galoches immenses façon Charlot montées sur d'épaisses semelles élastiques, des fuseaux arlequin et encore de l'arlequin sur les bottines, les manches de veste, les gilets. Des gilets moulés qui font des torsos de statues en armure... Mais l'important, ce sont les couleurs éteintes qui s'unissent dans des harmonies insolites et indéfinissables — safran, caramel, bleu pétrole, violet presque noir... Ce sont les doublures matelassées, les long pardessus réversibles, les fourrures dorées, les gilets brodés de fleurs de lys en jais.

Respecter les proportions du corps

Gaultier est le plus dynamique, il est aussi le plus généreux. Il jette les idées, fait démarrer l'imagina-

tion, il donne l'envie de jouer — jouer avec les angoisses en les déguisant, — jouer de soi-même. Gaultier crée des merveilles qui peuvent servir à tous, contrairement à Yohji Yamamoto, par exemple, dont on pourrait dire qu'il façonne des pièces uniques, inimitables.

Avec seulement du noir, Yohji fait défiler des personnages différents. Il suffit d'un bouton-nage, d'un col, d'une longueur pour que tout change. Peut-être parce qu'il adapte le physique des mannequins à ce que disent ses costumes. Des costumes fabuleusement sobres, qui respectent les proportions des corps, épaulés à leur place, vestes aux hanches ou courtes, col relevé, écharpes doubles chaleureuses et tendres, une bordure de blanc émergeant d'un gris clair. Quelques vestes doucement rouillées, des pantalons rouges. Des fausses bretelles brodées sur des gilets. Les lainages souples et rugueux se côtoient, se mêlent... Les garçons déambulent, mi-élèves Törless, mi-Jack l'Eventreur, fantômes d'un monde décadent, éternel : celui de la séduction.

COLETTE GODARD.



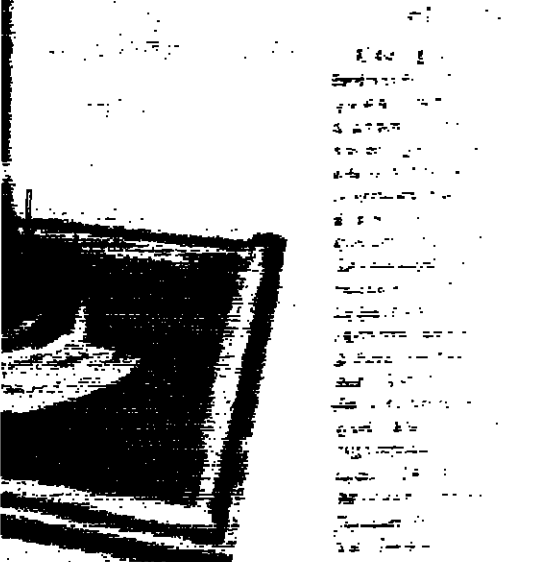
JEAN-PAUL GAULTIER

Pierre Boulez : sauver la salle modulable

Ne quittez pas cette page... Pierre Boulez, directeur de la salle modulable de la Philharmonie de Paris, est en train de sauver la salle modulable de la Philharmonie de Paris. Il a été chargé par le conseil d'administration de la Philharmonie de Paris de sauver la salle modulable de la Philharmonie de Paris. Il a été chargé par le conseil d'administration de la Philharmonie de Paris de sauver la salle modulable de la Philharmonie de Paris. Il a été chargé par le conseil d'administration de la Philharmonie de Paris de sauver la salle modulable de la Philharmonie de Paris.

Éditée de l'imaginaire

Éditée de l'imaginaire... Cette section traite de l'imaginaire et de son rôle dans l'art et la culture. Elle explore comment l'imaginaire permet de créer de nouvelles formes d'expression et de remettre en question les normes établies.



Le Cid... Cette section annonce la mise en scène de la pièce 'Le Cid' de Pierre Corneille, présentée au Théâtre des Arts-Hébertot. Elle mentionne le metteur en scène Gérard Desarthe et les dates de la production.

Advertisement for the play 'Le Cid' at Théâtre des Arts-Hébertot. It features the title 'Le Cid' in large letters, the name of the playwright 'Molière', and the name of the director 'Gérard Desarthe'. It also includes the dates '19 JAN - 21 FÉV 88' and the phone number '48 31 11 45'.

Advertisement for the play 'Le Malade Imaginaire' at Théâtre des Arts-Hébertot. It features the title 'Le Malade Imaginaire' in large letters, the name of the playwright 'Molière', and the name of the director 'Pierre Boutron'. It also includes the name of the actor 'Michel Bouquet' and the dates '19 JAN - 21 FÉV 88'.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

Musées

DEGAS. Grand Palais. Galerie nationale (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée: 22 F. Jusqu'au 28 F. (gratuit le 21 mars). Du 13 février au 16 mai.

FACES D'OR DE L'ÉDITION

PUBLICITAIRE. Bibliothèque. Foyeur. Hôtel de Ser. 1, rue de Figner (42-78-14-60). Jusqu'au 19 mars.

MONDES INTÉRIEURS AU FÉMININ

CASA DE CITAS. PHOTOGRAPHES D'UN BORDEL DE MEXICO AU DÉBUT DU SIÈCLE. Jusqu'au 27 février. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (45-49-16-26).

LES INSTRUMENTISTES ET LUTHIERS PARISIENS DU XVII<sup>e</sup> AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LE MONDE BLANC DE SAN SCHOONHOVEN

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES SOULIERS DE ROGER VIVIER

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES DÉSIGNÉS DU CENT ANS DE COMMUNICATION

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES PEINTURES. 1983-1986. Pavillon de Flore (centre provisoire sur le quai des Tuileries, face au Panthéon). Jusqu'au 25 avril.

LES MACHINATIONS DE SEMON DE SAINT-MARTIN

Atelier des enfants. Jusqu'au 5 mars.

LES MARIAGES DE RAISON

Maison de la Culture. Création industrielle. Centre de création industrielle CCL. Jusqu'au 21 mars.

LES SOULIERS DE ROGER VIVIER

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES DÉSIGNÉS DU CENT ANS DE COMMUNICATION

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES SOULIERS DE ROGER VIVIER

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES DÉSIGNÉS DU CENT ANS DE COMMUNICATION

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES SOULIERS DE ROGER VIVIER

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES DÉSIGNÉS DU CENT ANS DE COMMUNICATION

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES SOULIERS DE ROGER VIVIER

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES DÉSIGNÉS DU CENT ANS DE COMMUNICATION

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES SOULIERS DE ROGER VIVIER

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES DÉSIGNÉS DU CENT ANS DE COMMUNICATION

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES MARIAGES DE RAISON

Maison de la Culture. Création industrielle. Centre de création industrielle CCL. Jusqu'au 21 mars.

LES SOULIERS DE ROGER VIVIER

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES DÉSIGNÉS DU CENT ANS DE COMMUNICATION

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES SOULIERS DE ROGER VIVIER

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES DÉSIGNÉS DU CENT ANS DE COMMUNICATION

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES SOULIERS DE ROGER VIVIER

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES DÉSIGNÉS DU CENT ANS DE COMMUNICATION

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES SOULIERS DE ROGER VIVIER

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES DÉSIGNÉS DU CENT ANS DE COMMUNICATION

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES SOULIERS DE ROGER VIVIER

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES DÉSIGNÉS DU CENT ANS DE COMMUNICATION

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES SOULIERS DE ROGER VIVIER

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES MARIAGES DE RAISON

Maison de la Culture. Création industrielle. Centre de création industrielle CCL. Jusqu'au 21 mars.

LES SOULIERS DE ROGER VIVIER

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES DÉSIGNÉS DU CENT ANS DE COMMUNICATION

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES SOULIERS DE ROGER VIVIER

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES DÉSIGNÉS DU CENT ANS DE COMMUNICATION

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES SOULIERS DE ROGER VIVIER

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES DÉSIGNÉS DU CENT ANS DE COMMUNICATION

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES SOULIERS DE ROGER VIVIER

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES DÉSIGNÉS DU CENT ANS DE COMMUNICATION

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES SOULIERS DE ROGER VIVIER

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES DÉSIGNÉS DU CENT ANS DE COMMUNICATION

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

LES SOULIERS DE ROGER VIVIER

Musée de la Ville de Paris, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

THEATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

DOUBLE VE. Théâtre du Grégoire-Montparnasse (42-77-88-61). Dim. 12 h 15 (10).

En province

AMIENS. Jean Zaher; Hoyot Manch. Miroirs de la culture. Place Léon-Gouzié (22-81-83-86). Jusqu'au 13 mars.

Les salles à Paris

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Le Bénédictin d'après: 20 h 30. Rel. dim. 10 h.

THEATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

DOUBLE VE. Théâtre du Grégoire-Montparnasse (42-77-88-61). Dim. 12 h 15 (10).

En province

AMIENS. Jean Zaher; Hoyot Manch. Miroirs de la culture. Place Léon-Gouzié (22-81-83-86). Jusqu'au 13 mars.

Les salles à Paris

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Le Bénédictin d'après: 20 h 30. Rel. dim. 10 h.

ARTS ET SPEC

SPECTACLES NOUVEAUX

DOUBLE VE. Théâtre du Grégoire-Montparnasse (42-77-88-61). Dim. 12 h 15 (10).

En province

AMIENS. Jean Zaher; Hoyot Manch. Miroirs de la culture. Place Léon-Gouzié (22-81-83-86). Jusqu'au 13 mars.

Les salles à Paris

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Le Bénédictin d'après: 20 h 30. Rel. dim. 10 h.

Reprise à partir du mercredi 17 février - Location ouverte THEATRE DU SOLEIL L'INDIADE OU L'INDE DE LEURS REVES D'HELENE CIXOIS Cartoucherie 43.74.24.08 - 18h30

EXPOSITION LOTERIE NATIONALE 4 Siècles DE CHANCE Jusqu'au 14 Février 1988

MUSÉE RODIN 60 DESSINS DE RODIN extraits du premier volume de L'INVENTAIRE

LE PANTHEON LACOMBE LUCIEN DE LOUIS MALLE

En région parisienne BRÉTIGNY. Hymn Solo Chant (peinture); Yveline Escotto (sculpture).

En région parisienne BRÉTIGNY. Hymn Solo Chant (peinture); Yveline Escotto (sculpture).

THEATRE DU SOLEIL L'INDIADE OU L'INDE DE LEURS REVES D'HELENE CIXOIS

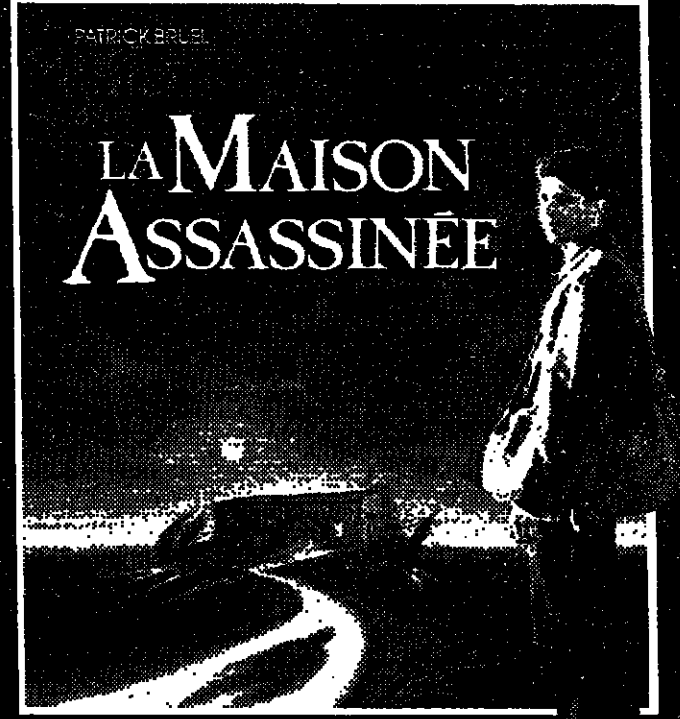
THEATRE DU SOLEIL L'INDIADE OU L'INDE DE LEURS REVES D'HELENE CIXOIS



مكتبة الصلح

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

Le suspense ne nous lâche plus jusqu'à la dernière image. C'est superbement efficace.
LE JOURNAL DU DIMANCHE
Ce film vous fera retrouver le plaisir du cinéma. Patrick Bruel a une densité humaine aussi forte que Daniel Auteuil dans Marion des Soudres. Stupefiant.
Claude BAIGNERES - LE FIGARO
Entouré par d'excellents acteurs, Patrick Bruel est l'excellent interprète d'un rôle excellent.
Robert CHAZAL - FRANCE SOIR
L'histoire, les acteurs : magnifique, ce film !
Daniel TOSCAN DU PLANTIER - LE FIGARO MAGAZINE
SUPERBE François FORESTIER - L'EXPRESS
Enfin un cinéaste français qui ose s'emparer d'une histoire mystérieuse et la raconter avec un art consommé du suspense. Une heure cinquante sans décrocher.
Marie-Françoise LECLERE - LE POINT



LA MAISON ASSASSINÉE
PATRICK BRUEL
GEORGES LAUER
ALAN COE

COUSÉE - GAUMONT OPÉRA - BIENVENUE MONTPARNASSE SAINT-MICHEL - PAGODE - GAUMONT LES HALLES GAUMONT ALESA



LA MAISON DE JEANNE
CHRISTINE BUISSON JEAN-PIERRE ESNAULT
MARIE TRINTIGNANT MICHELE COCCY
FRANÇOISE CHAMBERLAND
FRANÇOISE CHAMBERLAND
FRANÇOISE CHAMBERLAND

ARTS ET SPECTACLES

THEATRE

DEJAZET-TLP (42-74-20-50). Best of Schlomo, ou les meilleures histoires de Grand-Père Schlomo : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir.
EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Noms en fait ou en sous dit de faire : 22 h. Rel. dim.
EDOUARD-VII SACHA GUTRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir.
ELDORADO (43-49-60-27). O Aventure à Tahiti : 15 h, ven., sam. 15 h, dim. 14 h et 17 h.
ESPACE KIRON (43-73-50-0). O le Théâtre réclut : 18 h 30. Michoaga Maboul : 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir.
ESSAÏON DE PARIS (42-78-46-42). Salle L'Assommoir : 18 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir.
FONTAINE (48-74-74-40). Au second, tout va bien : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim.
GAYE-MONTPARNASSE (43-22-16-18). D. J. Egg : ven., mar. 21 h, dim. 21 h 30 et 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir.
GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30. Rel. dim.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Backstage : 20 h 30, dim. 18 h 30. Rel. dim. soir.
GUCHET MONTPARNASSE (43-27-89-61). La Chanson du mal-aimé : 19 h. Rel. dim.
HUCHELETTE (43-26-99-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (FBI) : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim.
LE BEAUBOURGEOIS (42-72-06-51). Claude Vêge : 22 h 30. Rel. dim.
LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Jean Lapointe dans son nouveau spectacle Atmosphère : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim.
LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). L'Excommunié Famille Brontë : ven., sam. 21 h, dim. 16 h 30. Rel. dim.
LIERRE-THEATRE (45-86-53-83). Le Roi Lear : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre astr. Nost. T66 et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Rel. dim.
MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim.
MAISON DE LA POÉSIE (43-26-27-53). D. Lecocq-reconstruc : Gérard Boobier : mar. 20 h 30.
MARAIS (42-78-03-53). En famille, on partage toujours : 20 h 30. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). Zoo Story : 19 h (Jeu., ven., sam.). O Lino ou le premier : 18 h 30 (Jeu.). D. L'Été des chèvres : 20 h 30.
MARGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h, mar. 17 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir.
MARGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Mésalliance : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir.
MATHURINS (42-65-90-00). Monsieur Véron ou le Rêve fon de Louis II de Bavière : 20 h 30. Rel. dim.
MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir.
MICRODÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'ami public n°1 : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir.
MOGADOR (42-85-28-80). Cabaret : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir.
MOUFFETARD (43-31-11-99). Fr. Sylvestre : 20 h 45, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir.
NOUVEAUTES (47-70-52-76). Les Sept Merveilles de Jésus : 18 h, ven. 18 h. Une soirée pas comme les autres : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir.
ODÉON (COMÉDIE-FRANÇAISE) (43-25-70-32). Mort d'un commis voyageur : 20 h, dim. 14 h 30. Rel. dim. soir.
ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Et puis j'ai mis une croix et je suis allé voir un psychiatre : 18 h 30. Rel. dim.
ŒUVRE (48-74-42-52). O Léopold le bien-aimé : 20 h 45 (Jeu., ven., sam.), dim. (dimanche) 11 h.
OPÉRA-COMIQUE, SALLE FAVART (42-36-06-11). D. La Fille du roi : jeu., sam. 19 h 30.
PALACE (42-46-10-87). D. Casanova à Venise : mar. 23 h.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). D. Opéra-Comique à Paris : jeu., ven., sam. 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir.
PALAIS DES SPORTS (48-29-40-90). O L'Affaire du comte de Leno : 14 h, dim. 14 h, sam. 15 h et 20 h 30, dim. 18 h 30, ven., sam., mar. 20 h 30. Rel. dim.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Haribot ou le Rationnaire amoureux : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). D. Tchekhov doctor Ragulins : jeu., mar. 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim.
PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Trappe : 20 h 45, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir.
RANELAGH (42-66-64-64). O Quand j'étais cinq ans, je n'ai pas : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dimanche) 17 h.
RENAISSANCE (42-08-18-50). Des sentiments soudains : 20 h 45, sam. 18 h, dim. 16 h. Rel. dim.
ROSAULT-THEATRE (42-71-30-20). Espland Man : 20 h 30, dim. 16 h 30. Rel. dim.
SAINT-GERMAIN (48-78-63-47). D. Drole de couple : 20 h 45, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir.

V.L. PATHE MARGHAIN CONCORDE - UGC MARBITZ - UGC ODÉON - FORUM HORIZON MAX LINDER - MAYFAIR - SECURIAL - 14 BILLET BASTILLE - 14 BILLET REPUBLICAINE W. PATHE FRANCAIS - PATHE MONTPARNASSE - UGC MONTPARNASSE - PATHE WEPER UGC CONVENTION - UGC GORELINS - NATION - INSTRAL - MAILLOT

Michael Douglas, Charlie Sheen, Daryl Hannah in 'WALL STREET'. Golden Globe Best Male Actor Michael Douglas. Wall Street: The Money Game. Directed by Oliver Stone.

ANTONY (THEATRE FERMIN-GEMERY) (46-66-02-74). D. La Comédie des années : jeu., mar. 21 h.
AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES PRÉVERT) (48-60-00-22). D. Les Masques : mar. 21 h.
BOEGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Le Cid : 21 h, dim. 16 h. Rel. dim.
CLICHY (THEATRE RUTENBEUF) (47-39-28-38). D. Les Seins de Lola : dim. 15 h. West Side Story : ven. 21 h.
CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (48-18-18-88). P. Chénier : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim.
ENGENH (THEATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-90-00). D. Le Fantôme de l'opéra : 20 h 45.
ERMONT (THEATRE PIERRE-FRESNAY) (34-15-09-48). D. La Mégère apprivoisée (cycle Shakespear) : dim. 16 h.
GENEVILLIERS (THEATRE DE GENEVILLIERS) (47-43-26-30). D. Hecube : mar. 20 h 30.
MALAKOFF (THEATRE 71) (46-55-43-45). O L'Amant anglais : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dimanche) 18 h. D. A la septième heure de la pluie : jeu., mar. 21 h.
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX (SALLE JACQUES-BREL) (30-43-43-00). P. Les Seins de Lola : jeu., mar. 21 h.
NANTERRE (THEATRE PAR LE BAS) (47-78-70-88). Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h 45. Rel. dim.
NEUILLY-SUR-SEINE (ATHLETIC) (46-24-03-43). O Jonathan, le roi : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.). Rel. dim.
VINCENNES (L.V.T.) (43-65-63-43). Album : 20 h 30, sam. 16 h 30 et 20 h 30. Rel. dim.
VINCENNES (THEATRE DANIEL-SORANO) (48-08-60-83). O La Fontaine, scène romantique : 21 h (Jeu., ven.), dim. 18 h. Rel. dim. soir.

Les chansonniers
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (42-78-14-45). Et voilà... la galère... 21 h : 15 h 30 et 21 h.
DEUX ANES (46-06-10-26). Elysee-Mdl. (Mar.) 21 h : 15 h 30 et 21 h.
Music-hall
ALPHA DU LION (42-39-22-38). Carnaval à Paris : Cécile et son orchestre de samba, 20 h 30, mar.
AU GRAND REZ (42-21-11-11). Julien Clère jusqu'à 28 fév. 20 h 30, mer., ven., sam., mar. : 16 h, dim.
BATACLAN (47-00-55-22). Jean Guédou jusqu'à 19 mar., 20 h 30 mar. (premier).
BOUFFES DU NORD (42-39-34-30). Zizi Jeanmaire jusqu'à 28 fév. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. : 16 h, dim., spectacle réclut.
CRITIQUE. SAINT-AGNES (42-33-31-39). Si Paris n'était chanté jusqu'à 15 mar., 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. Adaptation et mise en scène de J.-P. Quéroz, mus. de Fala Sotoca, avec F. Derro, G. Léger, H. Hevon, J.-P. Quéroz et E. Caradeo.
Les opérettes
ELDORADO (42-49-60-27). Aventure à Tahiti : 15 h, ven., sam., mar. : 14 h, dim. : 17 h. Opérette de Francis Lopez, lyrics de D. Ringold, chor. de R. Hernandez, avec le Grand Orchestre de l'Eldorado dir. par G. Monte, les ballets du Pacifique de Tahiti et M. Caudido, J.-B. Hirigoyen, F. Lluet, M. Deville et G. Hancoc.
CLICHY THEATRE RUTENBEUF (47-39-28-38). Broadway Musical Company de New-York. 21 h, ven. « West Side Story » de J. Robbins et L. Bernstein. 100 F. Fnac + théâtre.
Les opéras
OPÉRA-COMIQUE Salle Favart (42-96-06-11). « La fille du régiment » jusqu'à 15 février, 19 h 30, jeu., sam., jeu. (dimanche). Opéra-comique en deux actes de Gaetano Donizetti, livret de J.-H. Vernoy de Saint-Georges et J.-F. Alfred Bayard, dir. mus. de J. Bardickin, chor. de J.-M. Forest, mise en scène de B. Stéfano. 280 F à 20 F.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (42-21-00-86). Répertoire. Jusqu'à 12 février, 18 h 30, mer., jeu., ven. (dimanche). De Maurice Kagel, compositeur de concert scénique 1970, musique, mise en scène et livret de M. Kagel, avec Mariclio Kagel, 137 F, 100 F, 44 F.
THEATRE DE PARIS (43-59-39-39). « Le pont des soupirs ». Jusqu'à fin février, 15 h 30, mer., dim. : 20 h 30, jeu., ven., sam., mar. Opéra-bouffe en quatre actes de J. Offenbach, livret de H. Crémieux et L. Halévy, mise en scène de J.-M. Ribes, chor. de P.-G. Lambert, avec l'Ensemble orchestral d'Amazone 2, dir. par J. Bardickin ou A. du Coudré, chœur des chœurs P. Moran, 225 F, 175 F, 100 F, 65 F (mer., jeu., mar.), 245 F, 195 F, 120 F (ven., sam., dim.).



CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-84-24-24)

MERCREDI Minimental (1926) de Dimitri Kirinoski... Mémental (1926) de René Guisard...

JEUDI Dans les rues (1933) de Victor Trivas... The Bossoms (1984) de José Luis Borau...

VENDREDI Douce France (1943) de Claude Autant-Lara... The Lost Weekend (1945) de Michael Curtiz...

SAMEDI Hôtel du Nord (1935) de Marcel Carné... The Last Days of Pompeii (1935) de Cecil M. De Mille...

DIMANCHE Falaises (1944) de Jacques Becker... The Apartment (1960) de Jean Louis Borau...

JEUDI Les Possédés (1987) d'Andrézej Wajda... The Pianist (1988) de Roman Polański...

MARDI Bob le Flambeur (1955) de Jean-Pierre Melville... The Godfather (1972) de Francis Ford Coppola...

MERCREDI La Révolte des prétoriens (v.f.) de Alfonso Brescia... The Untouchables (1959) de Ivan Gostowitch...

JEUDI La Fureur des gladiateurs (v.f.) de Mario Caiano... The Conquest of Paradise (1985) de John Huston...

VENDREDI Ponce Pilate (v.f.) de Gian Paolo Callegari... The Seventh Seal (1943) de Ingmar Bergman...

SAMEDI La Grève (1924) de S.M. Eisenstein... The Last Days of Pompeii (1935) de Cecil M. De Mille...

DIMANCHE Dura Les sables du désert de Léon Kouchkov... The Last Days of Pompeii (1935) de Cecil M. De Mille...

JEUDI Annihilé (v.f.) de Carlo Ludovico Bragaglia... The Last Days of Pompeii (1935) de Cecil M. De Mille...

MARDI Reliche. SALLE GARANCE. CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-75-57-29)

MERCREDI Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988: Tata Mía (1986, v.o.) de José Luis Borau... Les Aventures de Pinocchio (1946) de Roberto Benzi...

JEUDI Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988: Dittambro (1967, v.o.) de Gonzalo Suarez... The Apartment (1960) de Jean Louis Borau...

MARDI Reliche. SALLE GARANCE. CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-75-57-29)

MERCREDI Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988: Tata Mía (1986, v.o.) de José Luis Borau... Les Aventures de Pinocchio (1946) de Roberto Benzi...

JEUDI Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988: Dittambro (1967, v.o.) de Gonzalo Suarez... The Apartment (1960) de Jean Louis Borau...

MARDI Reliche. SALLE GARANCE. CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-75-57-29)

MERCREDI Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988: Tata Mía (1986, v.o.) de José Luis Borau... Les Aventures de Pinocchio (1946) de Roberto Benzi...

JEUDI Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988: Dittambro (1967, v.o.) de Gonzalo Suarez... The Apartment (1960) de Jean Louis Borau...

MARDI Reliche. SALLE GARANCE. CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-75-57-29)

MERCREDI Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988: Tata Mía (1986, v.o.) de José Luis Borau... Les Aventures de Pinocchio (1946) de Roberto Benzi...

JEUDI Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988: Dittambro (1967, v.o.) de Gonzalo Suarez... The Apartment (1960) de Jean Louis Borau...

MARDI Reliche. SALLE GARANCE. CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-75-57-29)

MERCREDI Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988: Tata Mía (1986, v.o.) de José Luis Borau... Les Aventures de Pinocchio (1946) de Roberto Benzi...

JEUDI Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988: Dittambro (1967, v.o.) de Gonzalo Suarez... The Apartment (1960) de Jean Louis Borau...

MARDI Reliche. SALLE GARANCE. CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-75-57-29)

VENDREDI Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988: Miter amantissimo (1980, v.o.) de José Luis Borau...

SAMEDI Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988: Tiempo de silencio (1986, v.o.) de Vicente Aranda...

DIMANCHE Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988: Sentimientos (1977) de Marmel Gutiérrez Aragón...

LUNDI Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988: Requiem por un campesino español (1985, v.o.) de Francisco Betrán...

MARDI Reliche. VIDEOTHEQUE (40-26-34-30)

MERCREDI Pot-pourri: Publicité, Claude Nougaro (1983), Septu, chanteuse de rock (1984)...

LUNDI Les Possédés (1987) d'Andrézej Wajda... The Pianist (1988) de Roman Polański...

MARDI Bob le Flambeur (1955) de Jean-Pierre Melville... The Godfather (1972) de Francis Ford Coppola...

MERCREDI La Révolte des prétoriens (v.f.) de Alfonso Brescia... The Untouchables (1959) de Ivan Gostowitch...

JEUDI La Fureur des gladiateurs (v.f.) de Mario Caiano... The Conquest of Paradise (1985) de John Huston...

VENDREDI Ponce Pilate (v.f.) de Gian Paolo Callegari... The Seventh Seal (1943) de Ingmar Bergman...

SAMEDI La Grève (1924) de S.M. Eisenstein... The Last Days of Pompeii (1935) de Cecil M. De Mille...

DIMANCHE Dura Les sables du désert de Léon Kouchkov... The Last Days of Pompeii (1935) de Cecil M. De Mille...

JEUDI Annihilé (v.f.) de Carlo Ludovico Bragaglia... The Last Days of Pompeii (1935) de Cecil M. De Mille...

MARDI Reliche. SALLE GARANCE. CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-75-57-29)

MERCREDI Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988: Tata Mía (1986, v.o.) de José Luis Borau... Les Aventures de Pinocchio (1946) de Roberto Benzi...

JEUDI Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988: Dittambro (1967, v.o.) de Gonzalo Suarez... The Apartment (1960) de Jean Louis Borau...

MARDI Reliche. SALLE GARANCE. CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-75-57-29)

MERCREDI Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988: Tata Mía (1986, v.o.) de José Luis Borau... Les Aventures de Pinocchio (1946) de Roberto Benzi...

JEUDI Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988: Dittambro (1967, v.o.) de Gonzalo Suarez... The Apartment (1960) de Jean Louis Borau...

MARDI Reliche. SALLE GARANCE. CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-75-57-29)

MERCREDI Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988: Tata Mía (1986, v.o.) de José Luis Borau... Les Aventures de Pinocchio (1946) de Roberto Benzi...

JEUDI Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988: Dittambro (1967, v.o.) de Gonzalo Suarez... The Apartment (1960) de Jean Louis Borau...

MARDI Reliche. SALLE GARANCE. CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-75-57-29)

MERCREDI Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988: Tata Mía (1986, v.o.) de José Luis Borau... Les Aventures de Pinocchio (1946) de Roberto Benzi...

JEUDI Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988: Dittambro (1967, v.o.) de Gonzalo Suarez... The Apartment (1960) de Jean Louis Borau...

MARDI Reliche. SALLE GARANCE. CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-75-57-29)

MERCREDI Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988: Tata Mía (1986, v.o.) de José Luis Borau... Les Aventures de Pinocchio (1946) de Roberto Benzi...

JEUDI Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988: Dittambro (1967, v.o.) de Gonzalo Suarez... The Apartment (1960) de Jean Louis Borau...

MARDI Reliche. SALLE GARANCE. CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-75-57-29)

MERCREDI Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988: Tata Mía (1986, v.o.) de José Luis Borau... Les Aventures de Pinocchio (1946) de Roberto Benzi...

MARDI Rock: Groupe de rock Rita Mizuko (1984), Alain Bashung (1984), Dahmond (1986)...

LES EXCLUSIVITES ACCORD PARFAIT (Fr.): Studio 43, 9 (47-70-63-40)

LES AILES DU DESIR (Fr.-All. v.o.): Saint-André-des-Arts 1, 6 (43-26-48-18)

LUNDI L'AMÉRIQUE DE MON AMIE (Fr.): L'Espresso, 14 (45-44-78-80)

MARDI ANGE HARTMAN (Hong. v.o.): Trois Passions, 14 (42-33-25-20)

MERCREDI ANGEL GARDY (\*): Épée de Bois, 5 (43-37-57-47)

LUNDI L'AMOUR ET LE DESIR (Esp. v.o.): Cosmos, 6 (45-44-78-80)

MARDI ANGE HARTMAN (Hong. v.o.): Trois Passions, 14 (42-33-25-20)

MERCREDI ANGEL GARDY (\*): Épée de Bois, 5 (43-37-57-47)

JEUDI Les Aventures de Chatran (Jap. v.l.): Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12)

VENDREDI Les Aventures de Chatran (Jap. v.l.): Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12)

SAMEDI Les Aventures de Chatran (Jap. v.l.): Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12)

DIMANCHE Les Aventures de Chatran (Jap. v.l.): Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12)

JEUDI Les Aventures de Chatran (Jap. v.l.): Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12)

MARDI Les Aventures de Chatran (Jap. v.l.): Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12)

MERCREDI Les Aventures de Chatran (Jap. v.l.): Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12)

JEUDI Les Aventures de Chatran (Jap. v.l.): Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12)

MARDI Les Aventures de Chatran (Jap. v.l.): Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12)

MERCREDI Les Aventures de Chatran (Jap. v.l.): Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12)

JEUDI Les Aventures de Chatran (Jap. v.l.): Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12)

MARDI Les Aventures de Chatran (Jap. v.l.): Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12)

MERCREDI Les Aventures de Chatran (Jap. v.l.): Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12)

JEUDI Les Aventures de Chatran (Jap. v.l.): Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12)

MARDI Les Aventures de Chatran (Jap. v.l.): Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12)

MERCREDI Les Aventures de Chatran (Jap. v.l.): Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12)

JEUDI Les Aventures de Chatran (Jap. v.l.): Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12)

MARDI Les Aventures de Chatran (Jap. v.l.): Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12)

MERCREDI Les Aventures de Chatran (Jap. v.l.): Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12)

JEUDI Les Aventures de Chatran (Jap. v.l.): Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12)

MARDI Les Aventures de Chatran (Jap. v.l.): Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12)

MERCREDI Les Aventures de Chatran (Jap. v.l.): Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12)

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.): Forum Arco-Ciel, 1\* (42-97-52-74)

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.): Forum Arco-Ciel, 1\* (42-97-52-74)

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.): Forum Arco-Ciel, 1\* (42-97-52-74)

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.): Forum Arco-Ciel, 1\* (42-97-52-74)

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.): Forum Arco-Ciel, 1\* (42-97-52-74)

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.): Forum Arco-Ciel, 1\* (42-97-52-74)

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.): Forum Arco-Ciel, 1\* (42-97-52-74)

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.): Forum Arco-Ciel, 1\* (42-97-52-74)

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.): Forum Arco-Ciel, 1\* (42-97-52-74)

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.): Forum Arco-Ciel, 1\* (42-97-52-74)

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.): Forum Arco-Ciel, 1\* (42-97-52-74)

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.): Forum Arco-Ciel, 1\* (42-97-52-74)

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.): Forum Arco-Ciel, 1\* (42-97-52-74)

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.): Forum Arco-Ciel, 1\* (42-97-52-74)

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.): Forum Arco-Ciel, 1\* (42-97-52-74)

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.): Forum Arco-Ciel, 1\* (42-97-52-74)

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.): Forum Arco-Ciel, 1\* (42-97-52-74)

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.): Forum Arco-Ciel, 1\* (42-97-52-74)

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.): Forum Arco-Ciel, 1\* (42-97-52-74)

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.): Forum Arco-Ciel, 1\* (42-97-52-74)

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.): Forum Arco-Ciel, 1\* (42-97-52-74)

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.): Forum Arco-Ciel, 1\* (42-97-52-74)

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.): Forum Arco-Ciel, 1\* (42-97-52-74)

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.): Forum Arco-Ciel, 1\* (42-97-52-74)

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.): Forum Arco-Ciel, 1\* (42-97-52-74)

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.): Forum Arco-Ciel, 1\* (42-97-52-74)

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.): Forum Arco-Ciel, 1\* (42-97-52-74)

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.): Forum Arco-Ciel, 1\* (42-97-52-74)

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.): Forum Arco-Ciel, 1\* (42-97-52-74)

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.): Forum Arco-Ciel, 1\* (42-97-52-74)

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It. v.o.): Forum Arco-Ciel, 1\* (42-97-52-74)

FAUVETTE, 13\* (43-31-56-86): Le Galois, 13\* (45-80-18-03)

FAUVETTE, 13\* (43-31-56-86): Le Galois, 13\* (45-80-18-03)

FAUVETTE, 13\* (43-31-56-86): Le Galois, 13\* (45-80-18-03)

FAUVETTE, 13\* (43-31-56-86): Le Galois, 13\* (45-80-18-03)

FAUVETTE, 13\* (43-31-56-86): Le Galois, 13\* (45-80-18-03)

FAUVETTE, 13\* (43-31-56-86): Le Galois, 13\* (45-80-18-03)

FAUVETTE, 13\* (43-31-56-86): Le Galois, 13\* (45-80-18-03)

FAUVETTE, 13\* (43-31-56-86): Le Galois, 13\* (45-80-18-03)

FAUVETTE, 13\* (43-31-56-86): Le Galois, 13\* (45-80-18-03)

FAUVETTE, 13\* (43-31-56-86): Le Galois, 13\* (45-80-18-03)

FAUVETTE, 13\* (43-31-56-86): Le Galois, 13\* (45-80-18-03)

FAUVETTE, 13\* (43-31-56-86): Le Galois, 13\* (45-80-18-03)

FAUVETTE, 13\* (43-31-56-86): Le Galois, 13\* (45-80-18-03)

FAUVETTE, 13\* (43-31-56-86): Le Galois, 13\* (45-80-18-03)

FAUVETTE, 13\* (43-31-56-86): Le Galois, 13\* (45-80-18-03)

FAUVETTE, 13\* (43-31-56-86): Le Galois, 13\* (45-80-18-03)

FAUVETTE, 13\* (43-31-56-86): Le Galois, 13\* (45-80-18-03)

FAUVETTE, 13\* (43-31-56-86): Le Galois, 13\* (45-80-18-03)

FAUVETTE, 13\* (43-31-56-86): Le Galois, 13\* (45-80-18-03)

FAUVETTE, 13\* (43-31-56-86): Le Galois, 13\* (45-80-18-03)

FAUVETTE, 13\* (43-31-56-86): Le Galois, 13\* (45-80-18-03)

FAUVETTE, 13\* (43-31-56-86): Le Galois, 13\* (45-80-18-03)

FAUVETTE, 13\* (43-31-56-86): Le Galois, 13\* (45-80-18-03)

FAUVETTE, 13\* (43-31-56-86): Le Galois, 13\* (45-80-18-03)

FAUVETTE, 13\* (43-31-56-86): Le Galois, 13\* (45-80-18-03)

FAUVETTE, 13\* (43-31-56-86): Le Galois, 13\* (45-80-18-03)

FAUVETTE, 13\* (43-31-56-86): Le Galois, 13\* (45-80-18-03)

FAUVETTE, 13\* (43-31-56-86): Le Galois, 13\* (45-80-18-03)

FAUVETTE, 13\* (43-31-56-86): Le Galois, 13\* (45-80-18-03)

FAUVETTE, 13\* (43-31-56-86): Le Galois, 13\* (45-80-18-03)

FAUVETTE, 13\* (43-31-56-86): Le Galois, 13\* (45-80-18-03)

LES FILMS NOUVEAUX

BABY BOOM! Film américain de Charles Sclafani, v.o.: Gaumont Les Halles, 11\* (40-26-12-12)

BABY BOOM! Film américain de Charles Sclafani, v.o.: Gaumont Les Halles, 11\* (40-26-12-12)

BABY BOOM! Film américain de Charles Sclafani, v.o.: Gaumont Les Halles, 11\* (40-26-12-12)

BABY BOOM! Film américain de Charles Sclafani, v.o.: Gaumont Les Halles, 11\* (40-26-12-12)

BABY BOOM! Film américain de Charles Sclafani, v.o.: Gaumont Les Halles, 11\* (40-26-12-12)

BABY BOOM! Film américain de Charles Sclafani, v.o.: Gaumont Les Halles, 11\* (40-26-12-12)

BABY BOOM! Film américain de Charles Sclafani, v.o.: Gaumont Les Halles, 11\* (40-26-12-12)

BABY BOOM! Film américain de Charles Sclafani, v.o.: Gaumont Les Halles, 11\* (40-26-12-12)

BABY BOOM! Film américain de Charles Sclafani, v.o.: Gaumont Les Halles, 11\* (40-26-12-12)

BABY BOOM! Film américain de Charles Sclafani, v.o.: Gaumont Les Halles, 11\* (40-26-12-12)

BABY BOOM! Film américain de Charles Sclafani, v.o.: Gaumont Les Halles, 11\* (40-26-12-12)

BABY BOOM! Film américain de Charles Sclafani, v.o.: Gaumont Les Halles, 11\* (40-26-12-12)

BABY BOOM! Film américain de Charles Sclafani, v.o.: Gaumont Les Halles, 11\* (40-26-12-12)

BABY BOOM! Film américain de Charles Sclafani, v.o.: Gaumont Les Halles, 11\* (40-26-12-12)

BABY BOOM! Film américain de Charles Sclafani,



Le Monde INTERNATIONAL

REPRODUCTION INTERDITE

LES FILMS NOUVEAUX

MOBILISING FOR HUMAN RIGHTS
Amnesty International is looking for someone to head a new unit responsible for developing Amnesty International's membership world wide.

Afrique francophone
Conseil et surveillance
du fonctionnement de centrales hydrauliques
Notre société recherche un praticien d'expérience dans le domaine des grandes centrales hydro-électriques.

Dans un centre de recherche européen...
INGENIEUR DEVELOPPEMENT HF
Uncle Ben's Master Foods Europe, filiale du groupe américain MARS, est représentée en Europe (RFA, France, Benelux et Grande-Bretagne) par des marques bien connues : UNCLE BEN'S, SUZI WAN et DOLMIO.

Groupe international de Travaux Publics recherche pour sa filiale en Afrique anglophone un
JEUNE INGÉNIEUR TRAVAUX PUBLICS
Après une première expérience de 3 à 4 ans acquise si possible à l'expatriation, vous souhaitez donner une nouvelle dimension à votre carrière.

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE
met au concours un poste de
professeur ordinaire de latin médiéval
Poste à charge complète : 6 heures hebdomadaires de cours et de séminaires ; direction de recherches.

A MAJOR GROWING INDUSTRIAL GROUP IN JEDDAH, SAUDI ARABIA HAS THE FOLLOWING KEY POSITIONS
DIRECTOR, FINANCE & PLANNING
Holder of MBA and CPA and Chartered Accountant, plus 10 years of progressive financial experience as CFO of a major multi-plant manufacturer.

représentation offres
Cherche cadres sup. dans secteur vente avec professionnelle, poste itinér. en région paris. env. 25 k, salaire moyen 40.000 F mens. peuvent être doublés suivant cas. Ecr. avec C.V. dir. à HAVAS MEDIA REGIONS, 8, r. du Chevalier-Martin, 92000 GARNES-SEURMÉRIS, tél. 97.12.

formation professionnelle
EPTA FORMATION CIBLE EN PASCAL
pointe sur C ET UNIX
Profitez vite de nos tarifs. Tél. : 42-03-30-00.

A.C.O.R.D.
Un consortium international d'organisations non gouvernementales qui travaille dans le développement rural en Afrique recherche :
REPRÉSENTANT KIGALI, RWANDA
RESPONSABILITÉ : appui et suivi de nos programmes et identification, liaison au niveau gouvernemental et avec d'autres ONG local.

Groupé International, spécialisée dans l'importation et la commercialisation de matériel industriel, recherche pour sa filiale du Cameroun
DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
Sous l'autorité du Directeur de cette filiale, qu'il remplacera en son absence, il est responsable de la Comptabilité, de la Trésorerie et du Contrôle de Gestion dans son ensemble.

Le Monde CADRES
STATION KARELLIS Savole
RECHERCHE ADJOINT, FUTUR DIRECTEUR STATION
- Solide expérience de la gestion d'activités touristiques sur des fonctions, niveau cadre supérieur.

LE C.I.-O.R.T.F. RECHERCHE UN RESPONSABLE
pour son Centre de Loisirs et de Sports de VILLEBON-SYVETTE. Ce responsable participera à la conception des programmes et à la gestion de ce centre, en établissant le suivi mensuel des dépenses et des recettes.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Important groupe financier recherche pour son département crédit-bail immobilier
UN CHARGÉ DE CLIENTÈLE
Diplômé de l'enseignement supérieur, ayant l'expérience des contacts clientèle dans le milieu bancaire.





مكتبة العربي

# Communication

La menace de grève des artistes de la télévision

## La rediffusion, arme économique de la création

Le ministre de la culture et de la communication teste d'apaiser le conflit entre les syndicats d'artistes-interprètes et les télévisions (La 5, M 6 et l'Institut national de l'audiovisuel) sur les droits de rediffusion. Les négociations doivent se poursuivre toute la semaine pour éviter la grève prévue pour le 25 février. Leurs résultats pèseront lourd sur la dynamique économique de la production française.

elles peuvent être vendues à des prix de dumping sur le marché international. Un épisode d'une heure, dont la production coûte en moyenne 1,2 million de dollars, est ainsi vendue 850 000 dollars aux networks. A cette somme, s'ajoutent 150 000 dollars en provenance du câble, 400 000 dollars payés par les télévisions indépendantes, 175 000 dollars de recettes à l'étranger. Reste, une fois déduits les frais financiers, le coût de distribution et les droits des créateurs sur les rediffusions (134 000 dollars), un profit brut de 137 000 dollars.

Le volume trop important de publicité à la télévision donne des boutons aux téléspectateurs. Des enquêtes récentes faisaient pourtant état de la sympathie des Français pour la publicité, que ce soit à la télévision, sur les affiches ou dans la presse. Mais le vent a singulièrement tourné ces derniers mois, depuis l'irruption massive de spots publicitaires sur les petits écrans et particulièrement sur les chaînes de télévision privées (TF 1, la 5, et M 6).

Le conflit qui oppose les syndicats d'artistes aux chaînes de télévision sur les droits de rediffusion (Le Monde du 3 février) est une épreuve cruciale pour le sort de l'industrie des programmes. Seul le développement rapide d'un marché de la rediffusion peut sauver une création télévisuelle française, qui éprouve de plus en plus de mal à faire face à l'invasion des feuilletons et séries américaines.

Les télévisions japonaises et australiennes connaissent des logiques économiques semblables. En France, ce second marché de la rediffusion fonctionne depuis longtemps pour le cinéma et, depuis peu, pour les feuilletons américains, qui passent sans accroc d'une chaîne à l'autre. Pourquoi ne pas l'étendre aux productions télévisuelles nationales ?

Le blocage semble d'autant plus important que les artistes-interprètes s'alarment de la baisse continue de la production originale malgré les promesses des réformes successives de l'audiovisuel. Nombre de conditions se rejoignent dès lors sur les avantages acquis : « Il faut augmenter les droits des rediffusions de façon spectaculaire », déclare récemment l'acteur Bernard Giraud, que les chaînes ne pourront pas faire des économies par ce procédé. Elles seront alors bien obligées de créer des productions originales. Un calcul qui méconnaît hélas les réalités économiques de la production et dont le seul résultat tangible est l'augmentation des achats de séries étrangères.

L'affirmation peut sembler paradoxale. Elle est pourtant économiquement incontestable. La 5 et M 6, qui affichent respectivement 750 et 350 millions de francs de pertes, ne pourront guère investir beaucoup d'argent dans la production originale. Les limites de leurs réseaux et de leur budget les destinent à devenir des « chaînes de complément » consacrant une part importante de leur grille à la rediffusion d'œuvres déjà programmées par TF 1, A 2, FR 3 ou Canal Plus. La 5 et M 6 constitueront alors un « second marché » contribuant à l'amortissement des coûts de plus en plus élevés de la production originale.

La segmentation du marché français semble buter sur trois types d'obstacles. On invoque d'abord les réticences du public et des programmeurs devant la multiplication des rediffusions. L'argument, compréhensible dans un paysage à trois chaînes, tombe de lui-même lorsque six télévisions se partagent l'audience. Une œuvre aurait-elle achevé sa carrière lorsqu'elle n'a été vue que par 15 % à 20 % des téléspectateurs ?

Le second obstacle tient à la confusion entre les rôles de producteur et de diffuseur. Les chaînes françaises ne se contentent pas, comme aux Etats-Unis, d'acheter des droits de diffusion des œuvres : elles sont aussi coproductrices. Elles sont, dès lors, tentées d'en gérer la commercialisation auprès de télévisions concurrentes. Ce réflexe malhonnête, très sensible dans les télévisions publiques à l'arrivée de la concurrence privée, commence à s'estomper. L'Institut national de l'audiovisuel (INA), qui commercialise les archives, peut désormais proposer ses stocks à la 5 et à M 6.

**Dumping sur le marché international**  
C'est sur une telle segmentation du marché que s'est bâtie la formidable puissance de l'audiovisuel américain. Les « Dallas », « Dynasty » ou autres « Starsky and Hutch » sont d'abord achetés et diffusés par les trois grands networks : ABC, CBS ou NBC. Trois ans plus tard, ces séries sont acquises et rediffusées par les réseaux câblés, puis par les stations locales indépendantes. Ainsi amplement amorties par le marché national,

elles peuvent être vendues à des prix de dumping sur le marché international. Un épisode d'une heure, dont la production coûte en moyenne 1,2 million de dollars, est ainsi vendue 850 000 dollars aux networks. A cette somme, s'ajoutent 150 000 dollars en provenance du câble, 400 000 dollars payés par les télévisions indépendantes, 175 000 dollars de recettes à l'étranger. Reste, une fois déduits les frais financiers, le coût de distribution et les droits des créateurs sur les rediffusions (134 000 dollars), un profit brut de 137 000 dollars.

Le blocage semble d'autant plus important que les artistes-interprètes s'alarment de la baisse continue de la production originale malgré les promesses des réformes successives de l'audiovisuel. Nombre de conditions se rejoignent dès lors sur les avantages acquis : « Il faut augmenter les droits des rediffusions de façon spectaculaire », déclare récemment l'acteur Bernard Giraud, que les chaînes ne pourront pas faire des économies par ce procédé. Elles seront alors bien obligées de créer des productions originales. Un calcul qui méconnaît hélas les réalités économiques de la production et dont le seul résultat tangible est l'augmentation des achats de séries étrangères.

Selon plusieurs sondages

## Les téléspectateurs deviennent publiphobes

M. Bouygues ne devrait pas être le seul à se faire du souci à la suite de ce sondage : publicitaires et annonceurs vont aussi s'inquiéter de la publiphobie galopante des téléspectateurs. En effet, sept personnes sur dix profitent du passage des spots au petit écran pour faire autre chose (discuter, lire, etc.) ou pour changer de programme.

Le sondage paru dans *Télérama* et *Communication et business* ne prend pas en compte, il est vrai, les moins de dix-huit ans, pubiphobes souvent ardents. Mais il recoupe globalement le sondage par téléphone réalisé les 12 et 23 janvier dernier par le mensuel *Que choisir ?* de ce mois : 71 % des huit cents personnes interrogées estiment mauvaise la qualité des spots télévisuels et 74 % sont choqués par « les sommes d'argent qui sont mises en jeu ou que l'on peut gagner dans les jeux télévisés ».

La coupure de certaines émissions par des publicités choque les téléspectateurs. C'est surtout vrai pour les films (67 % sont contre leur interruption par des spots), le journal télévisé (41 % trouvent « gênante » sa coupure), puis les émissions culturelles ou les magazines d'information (comme « Sept sur Sept »). La publicité dans des émissions de variétés ou les feuilletons est mieux acceptée. Une leçon que les dirigeants des chaînes devraient retenir : plus une émission possède une valeur « culturelle », plus elle devrait être diffusée sans coupure.

Les films en sont un exemple : 84 % des personnes interrogées s'opposent à l'insertion de spots pendant leur diffusion et 74 % d'entre eux jugent que les réalisateurs ont

raison de se battre contre l'intrusion publicitaire dans leurs films, car « c'est une atteinte à l'intégrité de l'œuvre ». Enfin, 69 % sont opposés au *bartering* (fourniture de programmes par des annonceurs avec des spots directement insérés) et 52 % se méfient de l'apparition des noms de marques dans les émissions via le sponsoring.

Les films en sont un exemple : 84 % des personnes interrogées s'opposent à l'insertion de spots pendant leur diffusion et 74 % d'entre eux jugent que les réalisateurs ont

raison de se battre contre l'intrusion publicitaire dans leurs films, car « c'est une atteinte à l'intégrité de l'œuvre ». Enfin, 69 % sont opposés au *bartering* (fourniture de programmes par des annonceurs avec des spots directement insérés) et 52 % se méfient de l'apparition des noms de marques dans les émissions via le sponsoring.

Il reste que les modifications du regard des Français sur leur télévision et sur la publicité offrent un terrain d'investigation nouveau pour les psychosociologues, les publicitaires et les professionnels de la communication. Mi-mars, d'ailleurs, dix experts, américains, français, canadiens et italiens, organisent une journée d'étude à Paris sur « Le comportement humain face à la publicité télévisée ».

YVES-MARIE LABÉ.

### Trois types d'obstacles

La segmentation du marché français semble buter sur trois types d'obstacles. On invoque d'abord les réticences du public et des programmeurs devant la multiplication des rediffusions. L'argument, compréhensible dans un paysage à trois chaînes, tombe de lui-même lorsque six télévisions se partagent l'audience. Une œuvre aurait-elle achevé sa carrière lorsqu'elle n'a été vue que par 15 % à 20 % des téléspectateurs ?

Le second obstacle tient à la confusion entre les rôles de producteur et de diffuseur. Les chaînes françaises ne se contentent pas, comme aux Etats-Unis, d'acheter des droits de diffusion des œuvres : elles sont aussi coproductrices. Elles sont, dès lors, tentées d'en gérer la commercialisation auprès de télévisions concurrentes. Ce réflexe malhonnête, très sensible dans les télévisions publiques à l'arrivée de la concurrence privée, commence à s'estomper. L'Institut national de l'audiovisuel (INA), qui commercialise les archives, peut désormais proposer ses stocks à la 5 et à M 6.

Reste le dernier blocage : la négociation des droits naturels des cré-

### EN BREF

● Parution du « Trimestre du monde ». — Une nouvelle revue d'analyse de l'actualité internationale, le *Trimestre du monde*, vient de paraître. Diffusée tous les trois mois par abonnements (au prix de 70 francs le numéro), elle s'adresse aux chefs d'entreprise, aux personnalités du monde politique, de la finance et aux particuliers intéressés par les problèmes internationaux. Editée sous le patronage de MM. Michel Albert, René-Jean Dupuy, Léopold Sédar Senghor, etc., et dirigée par M. Hervé Cassan, professeur de relations internationales à l'université de Paris-V, cette revue de 200 pages offre dans sa première livraison un entretien avec M. Michel Camdessus sur « Les grands enjeux monétaires », un dossier sur la politique internationale de l'Iran, le troisième congrès du PC chinois.

● « Croissance des jeunes nations » publie un hors-série « Dix dossiers tiers-monde ». — Le magazine *Croissance des jeunes nations*, consacré au tiers-monde et édité par le groupe Malesherbes-Publications, vient de faire paraître un numéro spécial, vendu 60 francs, sur dix grandes questions tournant autour du tiers-monde (l'Afrique face au SIDA, le Vietnam en panne, Nicaragua : une révolution sans avenir ? etc.).

● « Passages » crée une Société des lecteurs. — Le mensuel indépendant *Passages*, qui souhaite « porter un regard just sur l'actualité », vient de créer une Société des lecteurs, présidée par le sociologue Alain Touraine. Cette société doit participer à une première augmentation de capital de 1,5 million de francs, avant le lancement d'une souscription publique de 4 millions

de francs au printemps. Grâce à ces fonds, *Passages*, dont le premier numéro est paru en novembre dernier, compte atteindre une diffusion régulière de 25 000 exemplaires, dont 9 000 abonnements.

● Nouveau bureau de l'A.I.B.A.T. — L'Association des journalistes de l'habitat, du bâtiment et de l'immobilier (A.I.B.A.T.) a procédé, lors de sa dernière assemblée générale, à l'élection de son nouveau bureau, dont voici la composition : président, M. Jacques Derouin (*Investir*); vice-président, M. Frédéric Lenne (*Le Moniteur du BTP*); secrétaire général, M<sup>me</sup> Frédérique Xélot (*HLM-Aujourd'hui*); trésorier, M<sup>me</sup> Jeanne Vallée (*L'Indicateur Bertrand*); membres du bureau, M. Christian Charcossey (*AFP*), M<sup>me</sup> Geneviève de Cozou (*TF 1*) et Jocelyne Devédjan (*Diagonale*), MM. Daniel Ducher (*Urbapress*) et Frédéric Edelman (*Le Monde*), M<sup>me</sup> Michèle Fourrat

(*Le Magazine de la construction*) et Carole Lefant (*Investir*), M. Jean-Pierre Ménard (*Les Cahiers techniques du bâtiment*), M<sup>me</sup> Catherine Néréus (*De particulier à particulier*), MM. Jean Périé (*Franco-Soir*) et Jean Potier (pigiste).

● Un nouveau bureau de l'Association des journalistes professionnels de l'aéronautique et de l'espace (A.J.P.A.E.). — A l'issue du renouvellement de ses membres, le bureau de l'Association des journalistes professionnels de l'aéronautique et de l'espace est ainsi composé : président d'honneur, Albert Boccara (ACP et Aviation magazine); président, Jean-Pierre Chappé (indépendant); vice-président, Michel Polacco (France Inter) et François Armanet (*Libération*); secrétaire général, Jean-Michel Guhl (indépendant); secrétaire général adjoint, Max Armanet (*Libération*); trésorier, Jean de Galard (*Air et Cosmos*); trésorier adjoint, Gilbert Setbon (*Flight*).

### LE NOUVEL HEBDO DU JEUDI

# ECOUTES TELEPHONIQUES

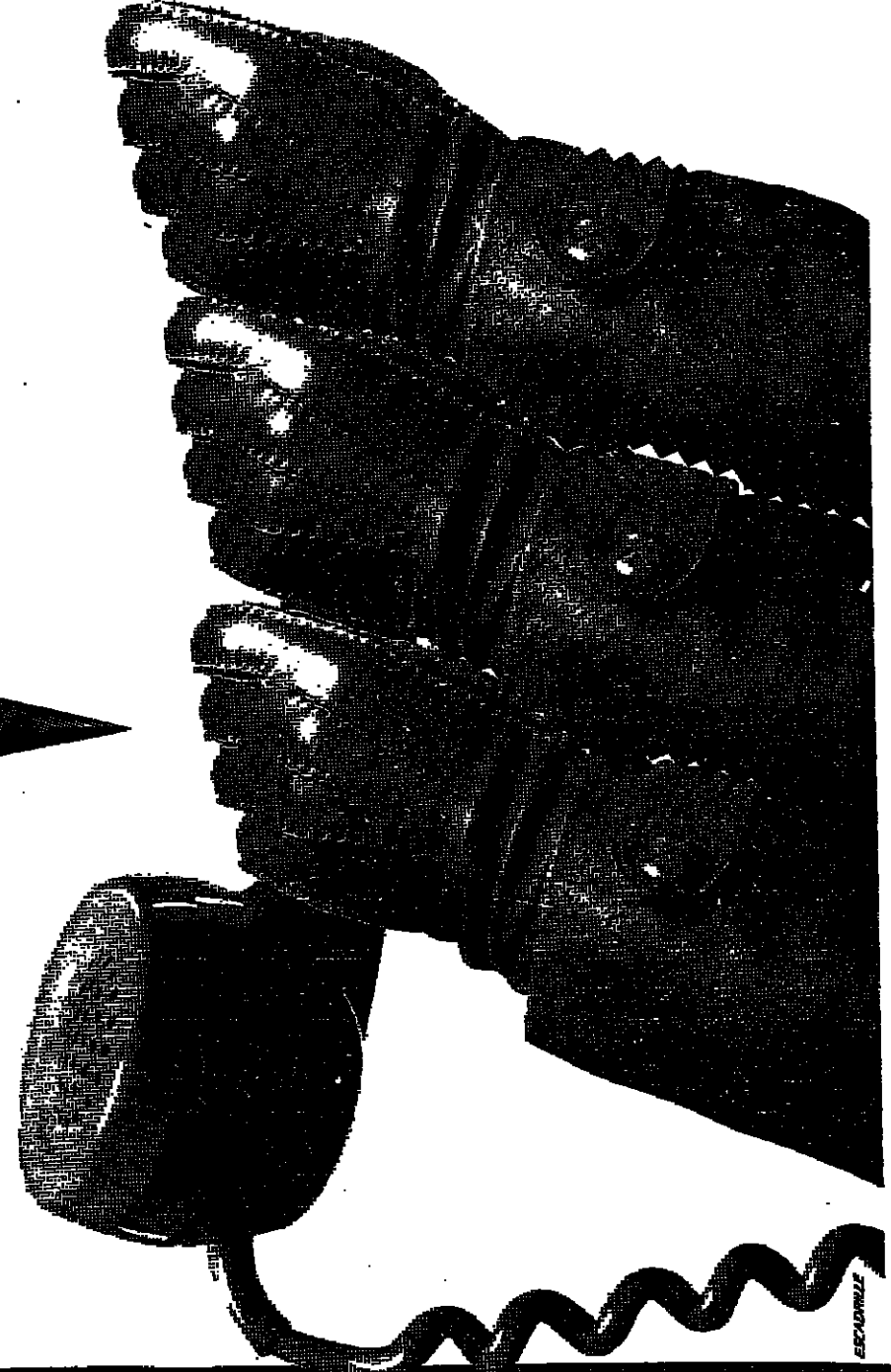
# Les privés ont des oreilles

# Politis

LE CITOYEN

L'information sans concession  
Chaque jeudi - 20 F

AU SOMMAIRE : ROCARDIE, LE DESERT DES TARTARES... LE RETOUR DE THEODORAKIS... INEDIT DE KATEB YACINE...



**MOBILIER**

**Appartements à vendre**

**SERGE KAYSER**  
43 29 60 60

**IMMO MARCADET**

**CABINET BOLEA**

**MALHERBES**  
45 22 55

**AGENCE COMPART**  
HOTTE PASTEUR

**APPARTEMENTS**  
BOULEVARD LOUVE

**RENNES 35000**

**TE: 43 27 65**

**LOCATIONS**  
NON GARANTIES

**IMMO GONDEL**

**TE: 43 65 10**

**LOCATIONS**  
NON GARANTIES

**TE: 43 65 10**

**LOCATIONS**  
NON GARANTIES

**TE: 43 65 10**

# Economie

## SOMMAIRE

■ Après le jugement du tribunal de commerce et l'approbation de l'OPA par la commission bancaire, Carlo De Benedetti s'est entretenu avec le président de la Gevaert pour tenter de trouver une solution à l'affaire de la Société générale de Belgique (lire ci-dessous).

■ Les grandes manœuvres ont commencé dans l'assurance européenne. La compagnie italienne Generali a fait savoir qu'elle détenait près de 10% des actions de la Compagnie du Midi. D'autres boulevers sont à attendre (lire page 1).

■ La première grande centrale nucléaire construite en Chine sort de terre. La France, maître d'œuvre, se trouve en force sur le site de Daya Bay (lire ci-contre).

■ Dans la progression des dépenses d'assurance-vieillesse, l'augmentation du montant de la pension a joué un rôle presque aussi important que l'accroissement du nombre de retraités (lire ci-contre).

### Après l'approbation de son OPA par la Commission bancaire

## M. Carlo De Benedetti espère acquérir le pouvoir au sein du conseil d'administration de la Générale de Belgique

BRUXELLES de notre correspondant

« Nous sommes dans les étapes de montagne. » Cette boutade de M. André Leysen, le patron flamand du groupe Gevaert, pouvait donner à penser que la saga de la reprise de la Société générale de Belgique, si elle n'était pas terminée, touchait néanmoins à sa fin.

Trois favoris, en effet, restent maintenant en course: les Italiens de Carlo De Benedetti, les Belges d'André Leysen et les Français du groupe Suez. Mais, à la différence d'une course cycliste, un accord entre deux d'entre eux est indispensable. Etant donné qu'un compromis semble difficile à imaginer, le duel entre Suez et M. De Benedetti, le

groupe des actionnaires belges fédérés par M. Leysen devient ainsi le pivot de toute future coalition. Quelles sont les forces en présence? Il est pratiquement impossible de répondre sérieusement à cette question, puisque des achats massifs de titres de la Société générale ont eu lieu ces derniers jours et que nul ne sait qui les a effectués.

« Officiellement », M. De Benedetti possède 18,6% du capital de la société, M. Leysen et ses amis 23%, et le groupe Suez 15%. Le reste, initialement dans les mains des petits porteurs, a dû être acheté par les « favoris ».

La journée du mardi 9 février a été très favorable à M. Carlo De Benedetti. En fin de matinée, le tribunal de commerce de Bruxelles

confirmait ses deux précédentes décisions, estimant illégale l'augmentation de capital décidée par la Société générale pour contraindre l'offensive initiale de Carlo De Benedetti. L'homme d'affaires italien se trouvait donc en position de force puisqu'un de ses concurrents, M. Leysen, ne pouvait dès lors disposer des 10 millions d'actions nouvelles créées par cette augmentation de capital. La Société générale de Belgique semblait certes disposée à faire appel, mais à Bruxelles on jugeait cette initiative de pure forme, compte tenu de la vigueur des arguments développés par le tribunal de commerce.

Deuxième victoire de Carlo De Benedetti: dans l'après-midi, la Commission bancaire a donné le feu vert pour l'OPA qui était lan-

cée sur 15% des actions de la Société générale. Victoire avant tout psychologique, car on se demande dans la capitale de la Belgique s'il y a encore des actions à « ramasser » sur le marché, étant donné les achats et les ventes impressionnants qui ont été effectués ces derniers jours. Pour preuve, dans l'entourage de M. De Benedetti, certains estimaient que celui-ci posséderait en fait bien plus que les 18,6% qu'il déclinait officiellement.

Il n'empêche: pour des raisons plus politiques qu'économiques ou financières, le patron d'Olivetti se doit de négocier avec celui qui est apparu tout au long de cette histoire comme le porte-parole de la Belgique: M. Leysen, le patron de Gevaert, qui avait fédéré les actionnaires belges de la Société générale. Cette négociation avait en effet débuté (le Monde du 4 février) dès le mercredi 3 février.

Si MM. De Benedetti et Leysen paraissent d'ores et déjà d'accord sur une répartition équitable et équilibrée de la partie de la société, ils divergent en revanche sur la nature du pouvoir au sein du conseil d'administration. Point de vue de M. De Benedetti: « Je veux la majorité au sein de ce conseil d'administration, car je ne peux me bagarrer tout à la fois en aval avec les syndicats, le management, les concurrents, le marché, et en amont avec le conseil d'administration ».

Le souci essentiel de M. Leysen étant de montrer que le centre de décisions de la Société générale reste envisageable entre les deux hommes. Ils se sont retrouvés mardi dans la soirée. Commentaire officiel de M. De Benedetti: « J'ai indiqué à M. Leysen que, à la condition que le principe d'une gestion efficace soit établi, je serais disposé à travailler sur un accord d'actionariat instituant la parité des titres entre les groupes belge et moi. » Les négociations devraient se poursuivre aujourd'hui, de même que les contacts entre M. Leysen et des représentants du groupe Suez.

**JOSÉ-ALAIN FRALON.**

■ **RECTIFICATIF.** — Dans l'article consacré à la Générale de Belgique et intitulé: « Leçon belge pour l'Europe » (le Monde du 10 février), une erreur nous a fait orthographier Jadedeu. Il s'agissait, bien sûr, de Jean Jadot, envoyé en Chine par le roi Léopold II pour établir la ligne de chemin de fer Pékin-Hankow (aujourd'hui Wuhan).

## SOCIAL

Depuis 1975

## Le montant des retraites a augmenté d'un tiers

La progression des dépenses d'assurance-vieillesse, qui ont plus que doublé en francs constants, entre 1975 et 1986, s'explique par deux évolutions, l'augmentation du nombre des retraités (de 57%) et celle de la pension moyenne versée (+ 36%): dû à M. Alain Foulon, le dernier numéro des Notes et graphiques du Centre d'études des revenus et des coûts (CERC), permet de chiffrer ces éléments (1).

nécessité d'une durée minimale d'assurance pour toucher une pension. Le taux de la retraite à 60 ans a été porté de 25% à 50% pour les inaptes au travail en 1971, pour les anciens combattants et prisonniers en 1973, pour les salariés ayant effectué des travaux pénibles en 1975, pour les femmes ayant élevé trois enfants en 1977, avant d'être étendu en 1983 à tous les assurés ayant cotisé 37,5 ans.

L'augmentation du nombre de retraités tient, d'un côté, à l'allongement de la vie après soixante ans (1,4 an pour les hommes, 1,7 an pour les femmes) pendant cette période, de l'autre, à un passage plus précoce à la retraite (à 62,9 ans en moyenne en 1986 contre 63,8 en 1975), lui-même résultant d'une tendance à long terme, favorisée par « les assouplissements successifs des règles de calcul des pensions » et « la montée du chômage entraînant nombre de salariés à se retirer plus tôt de la vie active ». Ainsi, les personnes décédées en 1986 auront passé 14,2 ans en moyenne à la retraite, contre 12,5 pour leurs prédécesseurs de 1975.

D'autre part, la durée d'assurance des personnes partant en retraite s'est élevée au cours de la période: elle est passée de 24,7 ans entre 1975 et 1977 à 30,5 ans entre 1984 et 1986. En même temps le salaire servant de base au calcul de la pension a fortement augmenté (de 1,9% par an en francs constants pour les hommes, de 2,7% pour les femmes). Avec les changements de réglementation, il a bénéficié de hausses fortes des rémunérations entre 1960 et 1973, des « coups de pouce » donnés aux bas salaires, et en même temps, du « gonflement » des effectifs des cadres dans la population active.

Non seulement, le régime général verse des pensions plus longtemps à davantage de gens, mais ces pensions elles-mêmes sont plus élevées que naguère: le montant de la retraite moyenne a augmenté de 36% en francs constants de 1975 à 1986. Cette augmentation est moins due aux revalorisations annuelles, fortes surtout en début de période (- 4,8% par an en francs constants jusqu'en 1979) mais, par la suite, un peu inférieures à la hausse des prix, qu'au fait que les « nouveaux retraités » ont des pensions en moyenne plus élevées que celles de leurs prédécesseurs.

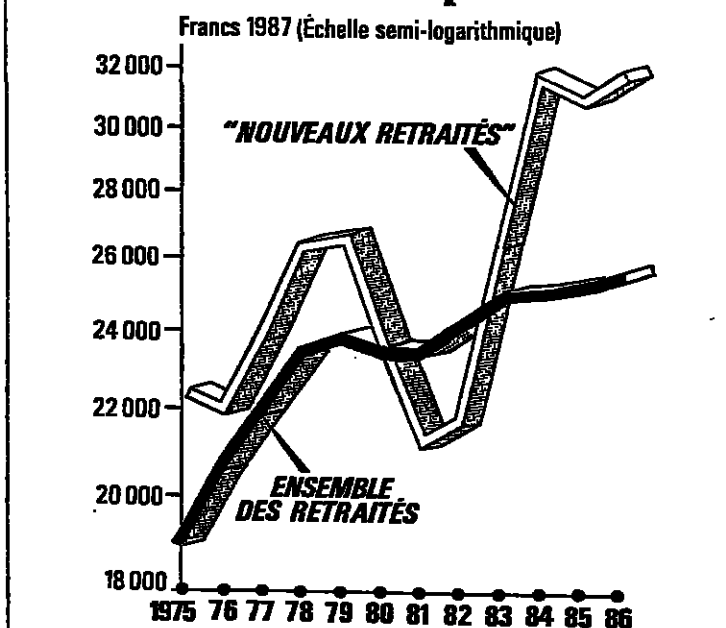
Pour l'avenir, deux évolutions contrastées sont prévisibles. Les femmes, dont le taux d'activité a fortement progressé depuis vingt ans, bénéficieront de plus en plus de droits propres à la retraite et de pensions plus élevées (dies notamment à des durées d'assurance plus longues).

En revanche, la durée d'assurance des hommes ne devrait guère augmenter. Le ralentissement de la progression des revenus et des revalorisation des retraites devrait limiter la progression des dépenses. Mais il est difficile de dire si l'abaissement de l'âge de départ à la retraite contribuera à cela. Cela dépendra, écrit M. Alain Foulon, pour partie de l'importance du chômage, mais aussi de dispositions réglementaires éventuelles qui inciteraient à se retirer plus tard de la vie active.

**GUY HERZLICH.**

(1) CERC, Notes et graphiques, n° 3, février 1988.

## L'évolution des pensions



La pension des « nouveaux retraités » a été nettement supérieure à la moyenne, sauf entre 1979 et 1982, en raison de l'effet des garanties de ressources, de l'attente de la retraite à soixante ans appliquée à partir du 1<sup>er</sup> avril 1983.

## L'UCI-FO propose une formation obligatoire et annuelle pour les cadres

L'Union des cadres et ingénieurs Force ouvrière (UCI-FO) veut lancer les « premiers congrès pays de l'intelligence », a annoncé, le lundi 8 février, la presse son secrétaire général, M. Hubert Bouchet. La proposition de l'UCI-FO vise à instituer une « formation obligatoire et annuelle pour les cadres et les ingénieurs de cent heures minimales de formation ». Le dispositif public de formation, assure-t-elle, « doit en revenir à sa mission originale et interrompre la dérive qui depuis 1975 l'a conduit à devenir l'instrument premier du traitement social du chômage ».

« Pour M. Bouchet, cette formation annuelle doit être « soigneusement distinguée du temps normal de travail, pour éviter amalgames et détournements ». Son objet est de « maintenir le potentiel humain dans un état optimum, condition nécessaire pour vivre en univers incertain ».

L'UCI-FO va également réunir trois séminaires de quatre jours à Paris au printemps 1988 afin de lancer le projet « ODICEES » (Organisation du dialogue des ingénieurs et des cadres pour l'expression de l'Europe syndicale), qui a l'ambition de définir « l'espace syndical dans l'exigence technologique » au niveau européen. « ODICEES » réunit des organisations syndicales de cadres de Belgique, d'Espagne, de France et du Portugal, des manifestations étant prévues dans chaque capitale.

Si la proposition de l'UCI-FO était appliquée, les cadres pourraient concevoir eux-mêmes leur programme de formation après avoir fait appel à des conseillers techniques, l'entretien annuel devenant « le lieu d'élaboration et de défini-

## Neuf mois de manœuvres

La Société générale de Belgique (SGB), créée en 1822, regroupe des activités dans un nombre considérable de secteurs: électricité, minerai, acier, électromécanique, transports, banques, etc. Son capital (24 millions d'actions) est éparpillé.

Au début de l'été dernier, un ou plusieurs groupes, restés anonymes, semblent « ramasser » des actions à la Bourse de Bruxelles. Plus de 11% du capital aurait changé de main, et on cite au hasard le groupe AXA, Duménil-Labé, le britannique Hanson Trust et M. James Goldsmith. On s'inquiète, au siège de la SGB, de faire l'objet de l'attaque d'un raidier. MM. René Lamy, gouverneur, et Etienne Davignon, directeur, s'aperçoivent qu'ils ne peuvent compter, entre des mains « amies », que sur 10% des titres et souhaitent se protéger.

La SGB constitue un « noyau dur » de quelque 20% des parts en augmentant son capital pour y faire entrer la Compagnie générale d'électricité, le japonais Sumitomo, le brasseur Artois mais aussi CERUS et Duménil-Labé. En outre, elle demande à ses actionnaires le droit d'exécuter une nouvelle et massive augmentation de capital, de quelque 70%, en émettant 16 millions d'actions nouvelles, en cas de lancement d'une OPA hostile. Elle espère ainsi diluer la part de l'attaquant.

Ce ne sera pas suffisant. M. De Benedetti rachète en effet 25% de la société financière Duménil-Labé au début de 1988, et se « découvre » le 18 janvier: en comptant ses parts, celles de son nouvel allié et celles « ramassées » directement, il possède 18,6% de la SGB et lance une OPA sur quinze autres pour cent.

Il en prévient les dirigeants de la SGB la veille, le dimanche 17. Dès cette annonce, la Société générale de Belgique conteste doublement. D'abord auprès de la Commission bancaire pour tenter d'invalider l'OPA, ensuite en lançant, comme elle l'avait prévu, son augmentation de capital sur 10 à 12 millions d'actions. Les 18,6% de l'Italien en seraient ramené à 11%. Le groupe De Benedetti porte à son tour l'affaire devant les autorités judiciaires, le tribunal de commerce de Bruxelles, pour interdire cette autodéfense de la SGB.

Le dossier juridique s'enfonce dans les sables, tant les autorités n'osent se décider, malgré un premier avis du tribunal, qui « gèle » l'augmentation de capital. La SGB, néanmoins, organise sa défense et M. André Leysen, PDG du groupe financier flamand Gevaert, « fédère », le 26 janvier, assez d'argent belge pour prendre les 10 millions d'actions nouvelles. MM. De Benedetti et Gevaert se rencontrent, discutent

et tombent d'accord pour se partager les actions (25% chacun), mais M. De Benedetti veut être prépondérant à la direction de la SGB, ce que refuse l'homme d'affaires flamand.

Sans attendre l'hypothétique augmentation de capital, la bataille repart à la Bourse, la semaine passée, sur les actions actuelles. La course du titre flambe et des achats massifs ont lieu. Le groupe français Suez, pourtant actionnaire de CERUS, se porte au secours de la SGB et le 4 février, il déclare avoir acquis 10% des parts. La CGE aussi a racheté pour porter sa participation à au moins 4%. La SGB se trouve ainsi des alliés français.

A la fin de la semaine dernière, le paysage s'est donc éclairci. Trois pôles sont en présence: Gevaert avec 27,5%, Suez avec 10% au moins (plutôt 15%), et M. De Benedetti avec officiellement 18,6%.

Le 9 février, le dossier juridique est débloqué en faveur de l'Italien: son OPA est autorisée et l'augmentation de capital de la SGB est refusée. Mais c'est trop tard, les positions sont acquises. Désormais, tout se joue entre les trois pôles. MM. Leysen et De Benedetti sont dans la place, incontestables tous deux. Signeront-ils un accord entre eux? Donneront-ils une (petite) part à Suez?

E.L.B.

## Grandes manœuvres dans les assurances européennes

(Suite de la première page.)

Cette fois, semble-t-il, les choses paraissent moins claires. Les dirigeants du Generali, MM. Enrico Randone et Coppola di Canzano auraient, dit-on, eu peur de l'offensive que mènerait un autre groupe non identifié, représenté en Bourse de Paris par la banque d'affaires britannique Warburg. Jouant les « chevaliers blancs », ils éprouveraient donc le besoin d'accroître leur participation, qui devient une des plus fortes, dans le capital de la Compagnie du Midi, dont la composition est, maintenant, la suivante: auto-contrôle par les filiales, 17%; Caisses des dépôts et d'épargne, un peu plus de 10%; Generali 9,5%; familles d'origine, 15%; Paribas, 4%; UAP, 1,5%, plus d'autres compagnies d'assurances financières (AGF, etc.); le public pour moins de 50%. Bien des rumeurs non confirmées courent actuellement:

Generali « aurait » 20% du Midi, le groupe AXA de M. Bédarid serait sur le point de racheter la compagnie d'assurances suisse achèterait du papier, de même que la banque Lazard, actionnaire à 4% dans Generali, et dont le jeu est bien caché. On a tout de même repéré trois acheteurs d'actions du Midi en Bourse, dont un seul est connu, Generali.

### Bataille sourde et discrète

Bataille sourde et discrète, avec un enjeu européen, et des groupes aux moyens puissants qui cherchent à s'étendre au-delà des frontières nationales. On a vu, à la fin de l'année dernière, la Compagnie du Midi porter de 8,5 à 13 milliards de francs son chiffre d'affaires annuel dans le secteur avec l'acquisition, par OPA, de la sixième compagnie britannique d'assurances sur la vie, Equity and Law. De même, l'offensive menée, l'année dernière, par le groupe AXA sur le numéro un belge la Royale a été stoppée par la Générale de Belgique et le groupe Bruxelles Lambert avec le concours du numéro un français, l'UAP, qui a reçu, en prime, 30% de la Royale. En ce moment, la compagnie suisse de la Biélose s'inquiète d'un « ramassage » de ses titres (dépôt 15%) par une « main » inconnue. En Espagne, les assureurs de l'Europe entière se retrouvent pour acquiescer des compagnies sur un marché jusque là préservé.

Des groupes aux moyens puissants, sur des marchés nationaux où ils ne peuvent plus guère progresser par croissance externe: l'Allianz en Allemagne, et Generali, en Italie, parce qu'ils occupent déjà une position dominante; l'UAP en France parce que ce groupe, propriété de l'Etat, ne peut guère prendre des initiatives ressemblant à une nationalisation « rampante ». Partout, c'est la course à la « taille critique », celle qui permettra de résister, dans l'avenir, à une offensive éventuelle des géants américains et japonais, riches des énormes réserves techniques constituées au titre de l'assurance-vie. Les placements de l'une des plus grosses compagnies d'outre-Atlantique, la Metropolitan Life, représentent une fois et demie ceux de l'assurance française tout entière, et les Japonais, champions toutes catégories de l'assurance-vie, « croqueraient » aisément une compagnie européenne de bonne grandeur.

FRANÇOIS RENARD.

## Le Monde

### PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :  
45-55-91-82, poste 4330

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.



هناك من العمل

# Économie

## ÉTRANGER

### Un chantier nucléaire «français» en Chine méridionale

## Daya Bay, la centrale des rizières

D'une des semelles de réacteur, mystérieusement allégée d'une quantité importante de ses barres coulées dans le béton à la suite d'un oubli. La direction d'EDF assure que les corrections apportées sur l'ensemble

des structures après la découverte de l'oubli rendent l'ensemble encore plus solide que la formule initiale.

**La Chine construit sa première centrale nucléaire, qui sera aussi une des plus grandes du monde. Maître d'œuvre avec le Japon et la Grande-Bretagne : la France.**

des structures après la découverte de l'oubli rendent l'ensemble encore plus solide que la formule initiale. Il n'y a pas qu'à Hongkong que le sentiment antinucléaire fait son apparition en même temps que la première grande centrale en terre chinoise. On reconnaît, du côté français, qu'il y a eu une certaine inquiétude chez les habitants de la région, proche de la « zone économique spéciale » de Shenzhen, au point que les autorités chinoises ont dû organiser, à Canton, divers séminaires pour cadres du régime, afin de leur expliquer les tenants, aboutissants, avantages et perspectives du nucléaire civil en Chine.

### Superstitions campagnardes

Précaution d'autant plus utile que les superstitions campagnardes sont encore bien vivaces dans cette région. C'est ici la terre du « Feng-shui », la géomancie chinoise si puissante qu'on peut obtenir la fermeture de telle ou telle porte d'un gratte-ciel d'affaires à Hongkong parce qu'elle risquerait de gêner la circulation des esprits et souffles mystiques qui animent la terre. En outre, le site, au fond d'une crique, entouré de cimetières, avec quantité de tombes, sagement adossées aux hauteurs, qu'il a fallu démanteler à la grande inquiétude des populations locales.

Les raisons de l'implantation du site, hormis pour souligner ses avantages économiques dans la perspective de la fourniture à Hongkong de 25 % de la production d'électricité de la future centrale. Avec l'espoir pour les pêcheurs du coin que le résidu d'effluent modéré des eaux rejetées par l'engin de science-fiction, comme on l'a entendu dire, permettra à la faune marine alentour de grossir plus vite.

Les anecdotes de ces balbutiements en Chine du nucléaire plus moderne (Daya Bay est construite sur le modèle de Gravelle) fournissent, échos parfois des pratiques bureaucratiques de ce pays. Ainsi, cette exigence, formulée par les Chinois, que les expatriés français soient accompagnés, pour toute famille, d'un enfant au maximum. Les autorités ont finalement renoncé à cette transposition un tantinet absurde, sur un chantier qui doit durer six ans, de la politique sévère de contrôle des naissances imposée à la population chinoise.

### Maîtriser la technologie

Aujourd'hui, les enfants français, qui viennent tout juste de s'installer dans les murs neufs de l'école sur le site, contemplent avec curiosité cette Chine immense autour d'eux, les barques de pêcheurs croissant dans la baie superbe. On songe au club de voile qui sera installé face

aux îles de Hongkong, à la navette maritime qui, si les Chinois sont d'accord, permettra de gagner directement le centre de la consommation asiatique, aux façades de rêve, depuis ce « trou » perdu dans l'univers rural chinois.

Pourquoi un tel chantier, alors que Hongkong n'est pas, à l'heure actuelle, de l'électricité que la centrale produira et que l'investissement énorme - 3,5 milliards de dollars - est, au mieux, un pari risqué sur l'industrialisation de la Chine du Sud et la prospérité continue de la colonie britannique ? Pour maîtriser le nucléaire, répondent les Chinois. Une autre centrale, de 300 mégawatts, construite sur le modèle de Three Mile Island, est en cours de réalisation près de Shanghai, à Jinsan. Mais, même si les responsables d'EDF reconnaissent que les ingénieurs chinois y font un travail « impressionnant », la Chine a besoin, pour son propre développement ultérieur, de dominer cette technologie qu'elle ignore encore.

« Ils apprennent volontiers, même si c'est parfois douloureux », ajoute un des artisans du projet Daya Bay, dans lequel la France a déjà versé pour 8 milliards de francs de contrats. Les Chinois ne s'en cachent pas, il ne s'agit pas de passer le territoire national de centrales étrangères. Il s'agit d'acquiescer une nouvelle technologie. Et les responsables chinois ont clairement indiqué, ces derniers temps, que les futurs projets d'équipement nucléaire en Chine se feront sans doute sans appui massif de l'étranger. Il reste à l'industrie française à espérer qu'après avoir imposé dans une large mesure ses propres critères industriels, en particulier en matière de sécurité nucléaire, le processus sera suffisamment engagé pour que la suite du programme nucléaire chinois dépose quelques commandes dans son escarcelle.

FRANCIS DERON.

## SOCIAL

Selon M. Philippe Séguin

### La polémique sur la radiation des «TUC» est une «opération politique»

De retour d'une visite officielle en Guadeloupe, M. Philippe Séguin revient, dans un interview au Figaro, publiée le 10 février, sur le dossier de la radiation des stagiaires TUC (le Monde du 5 février), qui avait provoqué tant d'émotion.

« Cette affaire est le type même de l'opération politique », proteste le ministre des affaires sociales et de l'emploi, qui trouve « la ficelle (...) un peu grosse ». Le document révélé par le syndicat CFDT de l'ANPE - M. Séguin n'évoque pas le « commentaire » qui l'accompagnait - n'était pas une circulaire, « mais une simple note au directeur général de l'ANPE ». « Il faut faire confiance aux collaborateurs de l'ANPE qui savent apprécier chaque situation avec humanité et générosité », précise plus loin M. Séguin. « Il n'a jamais été question d'instituer un automatisme aveugle ».

Les radiations de TUC n'ont pas été instituées par lui, mais « par le gouvernement socialiste lui-même », ajoute-t-il, en se référant à une circulaire au Journal officiel du 3 novembre 1984 selon laquelle « les

jeunes qui auraient eu deux reprises, sans motif légitime, refusé un TUC, devraient être radiés des bénéficiaires d'allocations de chômage, d'insertion ou de fin de droit ». Toutefois, précise M. Séguin, « la réforme de l'ANPE permet maintenant à celle-ci d'examiner la situation de ces jeunes demandeurs d'emploi et de procéder à leur radiation s'ils refusent systématiquement toutes propositions de formation ou de TUC, alors que, jusqu'à présent, la radiation était du ressort des directeurs du travail ».

Les TUC, poursuit le ministre, « ce n'est pas moi qui les ai créés », soulignant au passage ses efforts pour « améliorer la formule » et lui donner le « maximum d'utilité ». Dans cette campagne, estime-t-il, « les socialistes en sont venus à essayer de dénigrer ou de dévaloriser dans l'opinion les TUC qu'ils avaient pourtant eux-mêmes créés ». Au-delà, continue M. Séguin, « c'est, une fois de plus, ce qu'on appelle le traitement social du chômage qui est en cause ».

### Transfert de responsabilité

LES réactions de M. Philippe Séguin appellent quelques précisions. On pourrait se demander comment une « simple note » peut avoir le pouvoir de radier des chômeurs. D'une certaine façon, c'est la réforme de l'ANPE qui a conduit à ce transfert d'une responsabilité exercée jusqu'à présent par les directeurs départementaux du travail. Cela autorise aussi l'intervention d'un membre du cabinet du président de l'ANPE qui demandait au personnel d'appliquer sans égard à personne les instructions relatives aux radiations.

En fait, le dispositif TUC a connu beaucoup de vicissitudes depuis sa création jusqu'à son actualisation, notamment, cause de tout. A l'origine réservé aux jeunes de seize ans à vingt et un ans il avait été étendu, le 27 juillet 1985, aux jeunes âgés de vingt et un ans à vingt-cinq ans. A une condition, toutefois : que ceux-ci soient chômeurs depuis au moins

deux mois. Plus récemment, M. Séguin avait porté la durée maximale d'un stage TUC de un an à deux ans, sans effet réel sur les résultats. Dans sa « simple note », le ministre, par ailleurs, souligne que « la suppression de l'obligation d'une période chômage de deux mois pour les jeunes de plus de vingt et un ans permettra de faire bénéficier des stages TUC des jeunes qui en étaient jusqu'à présent écartés ».

Cela peut aussi conduire à leur radiation plus rapide puisque le refus d'un seul TUC, et non de deux comme avec M. Delebarre, est maintenant considéré comme un abandon de la recherche d'emploi. Dans la circulaire du 3 novembre 1984 il était, en comparaison, question d'un « examen approfondi » des refus qui, s'ils « se révélaient sans motif légitime », entraîneraient la perte d'indemnités et non la radiation.

A. L.

## EN BREF

● Télémeccanique : manifestations jeudi pour s'opposer à l'OPA. L'intersyndicale (Confédération autonome du travail, Force ouvrière et CGC) de Télémeccanique appelle le personnel à manifester à Paris et en province, le jeudi 11 février, pour s'opposer à l'offre publique d'achat (OPA) lancée par le groupe Schneider sur l'entreprise.

Par ailleurs, l'association Fondact (type 1901) chargée de promouvoir l'épargne et la participation, a estimé, le mardi 5 février, que les pouvoirs publics « doivent réagir devant les attaques injustifiées au plan économique et social dont la Télémeccanique est aujourd'hui l'objet ». L'association a écrit au ministre de l'économie, à celui des affaires sociales et au secrétaire d'Etat chargé de la consommation afin qu'ils réagissent « devant une opération qui risque de détruire tout ce qu'ils ont dit et fait pour la participation dans nos entreprises depuis trois ans ».

● Dumez : mille quatre cents licenciements prévus selon la CGT. — Près de mille quatre cents ouvriers (sur les mille neuf cents employés sur les trois chantiers parisiens) de la société Dumez, spécialisée dans les travaux publics et la construction, seront licenciés à l'issue des travaux confiés à l'entreprise, a annoncé la CGT, le 9 février. Au cours d'une conférence de presse sur le site parisien de Bercy, M. Gérard Alezard, secrétaire de la CGT, a indiqué que dans un premier temps sept cent cinquante salariés seront licenciés dès la fin du mois de mars sur les chantiers de Bercy, de Roissy-en-France et du Louvre.

● L'association Le Point-Multihouse menacée de dépôt de bilan. — Le procureur de la République de Mulhouse a demandé au tribunal de grande instance d'étendre la procédure de redressement judiciaire de la compagnie Point-Air à sa maison mère, l'association de tourisme Le Point-Multihouse. Point-Air, dont le passif est de 42 millions de francs, a été placée sous administration judiciaire, le 3 décembre 1987 et ne dispose que d'un actif de 20 millions de francs. Si le tribunal déclare Le Point-Multihouse solidaire

de sa filiale à 90 %, l'association pourrait déposer son bilan dans les prochains jours.

● KWU (filiale de Siemens) fournira des équipements nucléaires à la Tchécoslovaquie. — Kraftwerk Union (KWU), une division du géant allemand Siemens, vient de signer un contrat de fourniture d'équipement nucléaire avec la firme tchèque Skoda, elle-même important fournisseur de l'industrie nucléaire soviétique. Cet accord fait suite à la récente visite effectuée par le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl, à Prague.

● Le cour d'appel de Limoges ordonne la réintégration d'un militant CGT chez Renault-Véhicules industriels. — Le chambre sociale de la cour d'appel de Limoges a confirmé, le mardi 5 février, un jugement en référé du conseil des prud'hommes qui avait ordonné la réintégration sous astreinte de M. Yves Labranche, qui avait été élu sur une liste CGT délégué du personnel à RVI-Limoges de 1976 à 1985, et qui faisait l'objet d'un licenciement collectif (le Monde du 17-18 janvier). La direction de l'usine avait interjeté appel après ce jugement du conseil de prud'hommes, ce dernier ne préjugeant en rien de la décision sur le fond qui doit être rendue à une date indéterminée. Lors d'un nouveau recours en référé devant les prud'hommes, la CGT avait obtenu que l'astreinte journalière soit portée de 100 francs à 500 francs. La cour d'appel a fixé l'astreinte à 100 francs par jour de retard à l'exécution du jugement.

● GRANDE-BRETAGNE : fin de la grève des marins à Herwich. — Les quatre cents marins du port de Herwich (sud-est de l'Angleterre), qui avaient l'essentiel des Éléonora par farries entre l'Angleterre et les Pays-Bas, ont voté, le 9 février, la reprise du travail. a-t-on appris de source syndicale. Les services de farries vers les Pays-Bas devaient être complètement rétablis, mercredi 10 février, si les conditions atmosphériques le permettaient, a indiqué un porte-parole de la compagnie Sealink. Cette dernière a décidé en conséquence d'abandonner sa demande de saisie des biens du Syndicat national des marins. — (AFP).

### Des problèmes d'encadrement

« Nous avons eu d'énormes problèmes de communication avec les Chinois, reconnaît l'un d'entre eux, il a fallu remodeler la structure de la société mixte — la Guangdong Nuclear Power Joint Venture Corporation (GNPJV), qui sert de cadre juridique à l'entreprise — pour pallier la propension naturelle des contractants chinois, à croire qu'ils possèdent le savoir-faire requis », ajoute-t-il.

Car les problèmes viennent avant tout de l'encadrement. Les Chinois, par contrat, doivent fournir des ouvriers qualifiés auxquels la GNPJV donne une formation supplémentaire de cent trente heures de cours de technologie nucléaire, plus trente heures de cours sur les problèmes de sécurité. « Mais nous n'avons pas encore la certitude d'avoir suffisamment d'ouvriers de bon niveau, pour atteindre ces quotas », reconnaît un des responsables lorsque nous avons visité le site, en même temps que le ministre de l'équipement M. Pierre Méhaignerie, fin janvier. « Il nous faut encore trois mois pour démarrer à plein régime ».

Et puis, il y a les problèmes spécifiques à l'entreprise multinationale (contre les Japonais, les Britanniques du General Electric se joindront aux travaux). Cinq langues de travail (chinois mandarin, cantonais, français, anglais, japonais). Trois cuisines à la cantine. Des habitudes différentes... et enfin, le site même : la centrale doit pouvoir résister à un séisme de cinq degrés sur l'échelle de Richter, et le chantier aux typhons fréquents de la baie de Hongkong.

Les incidents n'ont pas manqué dans les premiers mois. Les uns causés par les employés chinois - ils viennent, pour la plupart, de la région de Nankin, - comme celui qui s'empara un jour d'un bulldozer sans savoir le conduire, et le précipita du haut de la falaise surplombant la mer, ou ceux qui firent s'effondrer une grue, causant plusieurs morts et blessés, pour avoir voulu s'en servir comme d'un gigantesque pied-de-biche... Un autre incident de la faute des Français, à faire plus de bruit à Hongkong : il s'agissait de l'armature en acier

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### SAINT-GOBAIN

SEPR (groupe Saint-Gobain) lance une OPA sur le groupe britannique TSL.

Le groupe Saint-Gobain annonce que la Société européenne des produits réfractaires (SEPR) fait, par l'intermédiaire de sa filiale Quartz et Silice, le lundi 5 février 1988, une offre publique d'achat à la Bourse de Londres pour prendre le contrôle du groupe britannique TSL.

Le conseil d'administration de la société TSL a, à l'unanimité, recommandé aux actionnaires d'accepter l'offre de Quartz et Silice.

Cette OPA, présentée par Quartz et Silice (UK), filiale à 100 % de Quartz et Silice, porte sur au moins 90 % du capital de TSL. Le prix offert est de 1,35 livre sterling par action, ce qui correspond à une valeur totale du groupe TSL de 12,9 millions de livres sterling.

Le groupe TSL a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 18,9 millions de

livres sterling, avec un résultat opérationnel légèrement positif pour l'ensemble de l'année, mais en forte progression au second semestre. TSL et Quartz et Silice possèdent chacune des technologies originales et complémentaires d'évaluation de la terre fondue utilisée dans l'industrie de la chimie, de l'optique, de l'électronique et de l'aéronautique. Le groupe TSL a quatre unités de production, dont deux en Grande-Bretagne, une en Allemagne et une autre aux États-Unis; son réseau commercial international compte bien celui de Quartz et Silice.

Après l'acquisition du céramiste allemand Stettner, cette opération s'inscrit dans la politique d'expansion vers les techniques et matériaux avancés de la branche céramiques industrielles de Saint-Gobain.

### SCHNEIDER SA

La société Schneider SA, actionnaire majoritaire de Merlin Gerin, se propose d'acquiescer une participation majoritaire par voie d'une offre publique sur le capital de la société Télémeccanique, sous réserve d'approbation par les autorités boursières après lesquelles a été déposé, le 5 février 1988, un projet en ce sens. Par là, Schneider vise la constitution d'un pôle industriel français dans le domaine de la basse tension électrique (distribution électrique et contrôle industriel).

Télémeccanique, dont les activités concernent le contrôle industriel, se situe parmi les trois leaders mondiaux dans les constituants et systèmes pour l'automatisation en technologies électromécaniques, électronique et pneumatique. Merlin Gerin fait aussi partie des leaders mondiaux en distribution électrique basse tension industrielle et terminale, et en alimentations statiques de sécurité pour les ordinateurs.

Ce rapprochement est nécessaire pour faire face aux regroupements qui

s'opèrent, dans le domaine de la basse tension, entre les grands concurrents ASEA et BBC en Europe ou Westinghouse et Challenger aux USA.

D'autre part, à la différence de Merlin Gerin et de Télémeccanique, la grande majorité de ces concurrents se positionne à la fois dans les deux secteurs de la distribution électrique et du contrôle industriel, évolution qu'imposent la technologie et les besoins de la clientèle.

Si, dans cette évolution générale, Télémeccanique et Merlin Gerin devaient rester des acteurs isolés, elles seraient conduites à des situations conflictuelles qui profiteraient essentiellement à leurs concurrents intégrés. Une alliance entre eux permettrait la constitution d'un groupe industriel français doté de solides atouts pour conforter et développer une position au niveau mondial. La coopération entre les deux entreprises leur permettra de profiter d'une

### ENIM

Constructions Industrielles de la Méditerranée

Les Constructions industrielles de la Méditerranée (CNIM) ont repris, à la date du 1<sup>er</sup> février 1988, l'activité « escaliers mécaniques » de la Fabrique nationale Herstal (FN), activité que celle-ci exerçait dans le cadre d'une licence accordée par CNIM.

Les contrats en cours avec le ministère belge des communications seront achevés en association momentanée avec FN.

Le nombre des escaliers CNIM et FN-CNIM installés à Bruxelles, Liège, Anvers et Charleroi, s'élevait, à l'achèvement des contrats en cours, à environ quatre cents appareils.

synergie importante des moyens, notamment en recherche et développement.

Le rapprochement projeté s'opérera dans le plein respect de l'identité des deux entreprises et s'établira en assurant un actionariat stable susceptible de protéger la personnalité et l'autonomie de l'ensemble ainsi constitué, en lui apportant les moyens de sa stratégie de développement.

Schneider concourra à la réussite de cette opération en préservant la culture propre à chaque société et en s'appuyant sur la qualité de leur management et le savoir-faire de leurs équipes. Parallèlement au dépôt de son projet d'offre, le groupe Schneider a déclaré à la Chambre syndicale des agents de change qu'il avait franchi le seuil de 10 % dans le capital de la société Télémeccanique électrique par l'intermédiaire de sa filiale Coparec, qui détient 12,10 % des actions Télémeccanique admises à la cote officielle à la date du 5 février 1988.

## Eurocic

La Sicav Obligatoire Internationale

Performance 1987 : -0,63 % (coupon net réinvesti)

Coupon : F 467,19 + 27,85 d'avoir fiscal mis en paiement le 15 janvier 1988

Remploi des dividendes globaux sans droit d'entrée jusqu'au 14 avril 1988



Le Président Renaud Seguin a déclaré :

« La performance 1987 d'Eurocic a été pénalisée par la hausse généralisée des taux d'intérêt dans tous les grands pays industrialisés et par la chute de bourses de valeurs au mois d'octobre. En compensant pour l'année 1988 une baisse des taux, il nous a paru opportun de réduire nos positions en obligations convertibles et d'augmenter la part des taux fixes à moyen terme, tout en maintenant une bonne diversification géographique et sectorielle.

Notre politique de gestion prudente dans un contexte économique difficile devrait permettre à Eurocic d'offrir une certaine projection à ses actionnaires contre les aléas des marchés financiers ».

(A.G.O. du 14 janvier 1988)

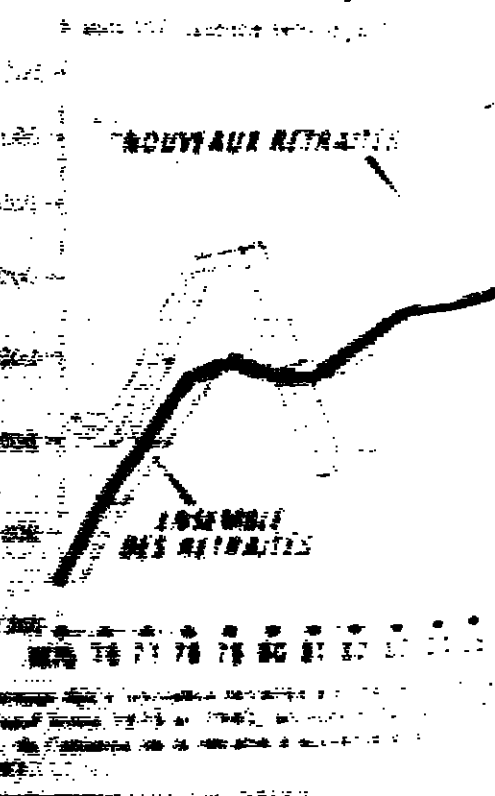
## Le montant des retraites a augmenté d'un tiers

Depuis 1973

La progression des dépenses de retraite a été particulièrement forte ces dernières années. En 1987, elle a atteint 10,2 %, contre 9,2 % en 1986 et 8,2 % en 1985. Cette hausse s'explique par l'augmentation du nombre de bénéficiaires et par l'augmentation des montants versés. Le montant des retraites a augmenté d'un tiers depuis 1973. Cette hausse s'explique par l'augmentation du nombre de bénéficiaires et par l'augmentation des montants versés. Le montant des retraites a augmenté d'un tiers depuis 1973. Cette hausse s'explique par l'augmentation du nombre de bénéficiaires et par l'augmentation des montants versés.

Le montant des retraites a augmenté d'un tiers depuis 1973. Cette hausse s'explique par l'augmentation du nombre de bénéficiaires et par l'augmentation des montants versés. Le montant des retraites a augmenté d'un tiers depuis 1973. Cette hausse s'explique par l'augmentation du nombre de bénéficiaires et par l'augmentation des montants versés.

## L'évolution des pensions



## L'UCI-FO propose une formation et un soutien pour les cadres

L'UCI-FO propose une formation et un soutien pour les cadres. Cette initiative vise à améliorer les compétences et le bien-être des cadres de l'entreprise. Elle comprend des ateliers de formation, des séminaires de réflexion et un accompagnement personnalisé. L'UCI-FO propose une formation et un soutien pour les cadres. Cette initiative vise à améliorer les compétences et le bien-être des cadres de l'entreprise. Elle comprend des ateliers de formation, des séminaires de réflexion et un accompagnement personnalisé.





كنا والاصل

Marchés financiers

BOURSE DU 9 FEVRIER

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for 'Règlement mensuel' and 'Comptant'.

Second marché table with columns for Valeurs, Cours, and % change.

Table with columns for Valeurs, Cours, and % change.

MATIF table with columns for Valeurs, Cours, and % change.

INDICES table with columns for Valeurs, Cours, and % change.

Table with columns for Valeurs, Cours, and % change.

Table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for 'SICAV' and 'Cote des changes'.

Legend for market symbols: a : coupon détaché - o : offert - \* : droit détaché - d : demandé - p : prix précédent - m : marché continu

<b>ÉTRANGER</b>	<b>POLITIQUE</b>	<b>SOCIÉTÉ</b>	<b>ARTS ET SPECTACLES</b>	<b>ÉCONOMIE</b>	<b>SERVICES</b>	<b>MINTEL</b>
3 Iran : le neuvième anniversaire de la République islamique.	7 et 10 La campagne pour l'élection présidentielle.	11 La mise en service de la carte d'identité informatisée.	17-18 Opéra, direction Bastille.	26 M. Carlo De Benedetti espère acquiescer le pouvoir au sein du conseil d'administration de la Générale de Belgique.	Abonnements ..... 2 Annonces classées 23 et 24 Cartes ..... 14 Météorologie ..... 14 Morts croisées ..... 14 Radio-télévision ..... 15 Spectacles ..... 20 à 22	• Chaque matin, le mini-journal JOUR • Jouez avec le Monde JEUX • Les films du mercredi CINE Actualité, International, Campus, Bouffe, FRAM, Télémat, 36-15 tapez LEMONDE
4-5 La préparation du Conseil européen de Bruxelles.	8-9 Enquête : la justice face au conflit néo-calédonien.	12 Les intempéries en France.	18 La réédition de l'œuvre de Jurgis Baltrušaitis.	27 Salon M. Séguin, la polymérisation par la radiation des TUC est une « opération politique ».		
6 Les perspectives de règlement du conflit afghan.	10 La fin du voyage de M. Mitterrand à la Réunion.	15 Sports : les Six Jours de Paris.	25 Communication : la menace de grève des artistes de la télévision.	28-29 Marchés financiers.		

### Lors de ses déplacements en province

#### Les membres du gouvernement n'accompagneront plus le chef de l'Etat

M. Alain Juppé, rendant compte du conseil des ministres a déclaré, le mercredi 10 février, qu'il ne restait aucune trace de ces perturbations atmosphériques « au cours du conseil en faisant allusion aux vifs propos tenus la veille par M. Mitterrand et par M. Chirac. Le premier ministre avait, au cours d'un meeting, à Paris, vivement dénoncé l'attitude de M. Mitterrand.

Au sujet du voyage du président de la République à la Réunion et du refus de M. Bernard Pons de l'y accompagner, M. Juppé a déclaré : « La façon dont s'est terminé ce voyage illustre que M. Bernard Pons avait raison : c'était un voyage à caractère électoral. » Pour les tournées électorales à travers le territoire, la jurisprudence de la Réunion sera maintenue. « Il ajouta, pour signifier que les ministres n'accompagneront pas le président de la République au cours de tels déplacements.

### Au conseil des ministres

#### Un bilan de l'action en faveur des collectivités locales

M. Yves Galland, ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales, devait présenter au conseil des ministres, le 10 février, une communication faisant le bilan des actions du gouvernement depuis un an et demi en faveur des collectivités locales pour réussir la décentralisation.

Le ministre, adjoint au maire de Paris, devait indiquer que 10 milliards de francs supplémentaires ont été apportés par l'Etat aux collectivités par le biais des dotations et subventions diverses. L'ensemble de ces concours atteint, dans le budget 1988, 181 milliards de francs. Un effort de solidarité a été engagé en faveur des petites communes rurales et des départements les plus défavorisés.

### BOURSE DE PARIS

#### Matinée du 10 février

##### Reprise

Divine surprise. La Bourse de Paris, que l'on croyait prête à verser dans la déprime, s'est redressée mercredi matin. Le mouvement est allé en s'accroissant et, à la clôture de la session matinale, l'Indicateur instantané enregistré une avance de 1,29 %.

Les valeurs « opéables » ont repris du service, comme Accor, Navigation mixte, Via Banque, Signaux, Club Méditerranée.

Valeurs françaises			
	Cours précédent	Premier cours	Dernier cours
Accor	335,00	343	358
Agence France	465	469	471
Alcatel	464	461	461
Banque Paribas	1821	1880	1980
Carrefour	.....	.....	.....
Club Méditerranée	.....	.....	.....
Compagnie Générale	.....	.....	.....
Elf	.....	.....	.....
Esso	.....	.....	.....
Europe	.....	.....	.....
Lyons, des Eaux	1086	1111	1101
Midi	.....	.....	.....
Renault	771	789	818
Sanofi	.....	.....	.....
Stimotech	.....	.....	.....
Thomson-C.S.F.	568	572	580
Total-C.F.P.	.....	.....	.....
Valéo	381	370	370

### AFRIQUE DU SUD

#### Coup de force militaire au Bophuthatswana

Le « gouvernement » du bantoustan sud-africain du Bophuthatswana a été renversé par les forces armées locales dans la nuit de mardi à mercredi 10 février. Le « président » Lucas Mangope, considéré comme le plus « présentable » des chefs de bandoustans auxquels Pretoria a accordé ses dernières années une « indépendance » reconnue par l'Afrique du Sud seule, a été arrêté en compagnie de la plupart des membres de son « gouvernement ».

Selon les premières informations recueillies à Johannesburg, le « coup » n'a pas fait de victimes. Des habitants de la capitale, Mmabatho, progressiste du peuple (PPP), la principale formation d'opposition tswana, qui avait fait son entrée dans l'Assemblée du bantoustan lors des élections du 27 octobre dernier. Des allégations de manipulations des urnes avaient alors été portées contre les dirigeants de la majorité.



Les zones en noir sur la carte constituent le Bophuthatswana

située à 200 kilomètres à l'ouest de Pretoria, n'ont noté aucune agitation particulière, excepté des patrouilles militaires dans les rues. Dans un communiqué lu à la radio locale par un journaliste, les forces armées (quelques centaines d'hommes) ont fait savoir que « des circonstances imprévues » les avaient « forcées à mettre fin aux fonctions du président Mangope ».

Après avoir invité les populations à ne pas se rendre à leur travail mercredi, l'armée aurait indiqué qu'elle avait remis le « pouvoir » au Parti

de la « libre entreprise » et il était parvenu à attirer dans sa région un grand nombre de sociétés internationales, y compris Novotel et Thomson CSF. Considéré à juste titre comme le « visage » le plus présentable de la politique sud-africaine des bantoustans, le Bophuthatswana, qui compte trois millions d'habitants, était parvenu, grâce notamment à certaines richesses naturelles (deuxième producteur mondial de platine) à réduire notablement sa dépendance économique à l'égard de l'Afrique du Sud.

Dans son introduction à la discussion, M. Madeleine Vincent, membre du bureau politique, chargée des collectivités locales et des élections, a dénoncé les projets économiques, sociaux et politiques de la « grande bourgeoisie » et du « grand capital » ainsi que le « consensus entre le droit et le Parti socialiste, qui s'exprime de plus en plus ouvertement ». Elle a contesté, en quelques phrases, que le PCF « ait fait plus (...) contre le Psa, son propagande de haine, ses idées racistes et fascistes ». Un passage, ramassé et inséré, lui a permis de « faire la clarté sur le PS et son candidat, François Mitterrand ».

### A Bruxelles

#### Les ministres des finances des Douze ont entamé l'examen du renforcement du SME

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Les ministres des finances des Douze qui étaient réunis, mardi 9 février à Bruxelles, ont décidé d'engager l'examen des propositions présentées à la mi-janvier par la France afin de renforcer le système monétaire européen (le Monde du 15 janvier). Leur objectif est d'essayer de prendre des décisions lors de leur session du mois de juin.

Dans son aide-mémoire, M. Edouard Balladur plaide pour une coordination accrue des politiques économiques, avec les abus de souveraineté qu'une telle évolution peut supposer, et pour un fonctionnement plus équilibré du mécanisme de change du SME. L'idée est d'accroître les obligations des pays à monnaie forte, c'est-à-dire surtout de la RFA qui devrait supporter comme tout un chacun le

Le numéro de « Monde » daté 10 février 1988 a été tiré à 479 866 exemplaires

ph. L.

### Sur le vif

#### Les mégalos du cumulus

J'en ai marre, pas vous ? Marre de ce temps pourri. Marre aussi de ces messieurs Météo qui se prennent pour Jerry Lewis. A la radio, j'ai renoncé. Aucune information sérieuse avant 6 h 28 sur Europe 1. Ailleurs, rien. On nous laisse totalement dans le noir, nous les léve-tôt. Bon, tant pis, je me suis résigné, j'importe ma maison sur mon dos. Je bouffe mon sac de gym de foulards, de passe-montagnes, de K-way, et j'y accroche mon parapluie, prête à affronter les intempéries.

Et puis, arrivée au journal, sans vouloir fourrer mon nez dans ce qui ne me regarde pas, la petite curieuse que je suis se jette sur le télé dans l'espoir de soulever un coin de nuage pour avoir une vague idée du temps qu'il fera dans la journée. Jusqu'ici, pas de problème. C'est pas un cachotier, le père Carozza. Il était là, planté devant sa carte comme devant son étalé, il humait le ciel et il nous disait, en toute simplicité rustique, que le vent allait se lever ou qu'il y avait de la grêle dans l'air.

Ca, terminé ! Il a été victime du principe de Pasteur. Le voilà bombardé présentateur de « Bonjour la France », sur TF 1, et remplacé à la météo par un plaisantin grotesque, racoleur, cabotin, qui, pas plus tard que ce matin, nous a débité le bulletin en se servant uniquement de titres de films. Comment ? Je me le demande encore. On n'y entendait goutte.

Gillet-Petré, c'est pareil. Il a dû se mettre en tête de battre le record de l'homme qui parle le plus vite du monde. Il nous assène ses prévisions au rythme de quarante-six mots-seconde, avec une telle précipitation qu'on s'éloigne instinctivement de la vitre de l'écran pour pas être pris sous l'éverse.

Alors un conseil, les mecs, relisez La Fontaine. La grenouille qui voulait se faire aussi grosse que le bœuf. A force d'avoir le cumulus enfilié, vous allez finir par en crever. Et c'est pas nous qui serons touchés.

CLAUDE SARRAUTE.

### La réunion du comité central du PCF

#### Les dirigeants communistes s'inquiètent d'une campagne difficile à organiser

« Ou bien nous mettons en œuvre cette façon d'agir et nous pouvons alors lucidement espérer rassembler des millions et des millions d'électeurs. Ou bien nous le faisons pas et nous aurons des déboires. » M. Georges Marchais a porté ce jugement sur la mise en œuvre d'un « style entièrement nouveau » de la campagne présidentielle du PCF - l'engagement du parti tout entier - lors de la réunion, à huis clos, le mardi 9 février, du comité central du PCF. Il résume l'inquiétude perceptible dans les propos du secrétaire général et les remarques faites par quelques-uns des vingt-deux orateurs sur le déroulement de la campagne électorale communiste.

Selon M. Vincent, « la politique d'avant 1981, avec Giscard d'Estaing et Barre, c'est celle que Mitterrand et le PS ont reprise en 1982 » et qui, pour demain, est la « poursuite de l'austérité ». Cependant, elle a réaffirmé : « Nous ne confions pas la droite et le PS, après avoir signé que « la discussion qui a lieu en ce moment entre Chirac, Barre, Mitterrand, sur les bilans respectifs doit être démythifiée ».

Après avoir fait une rapide allusion au « caractère différent du premier et du second tour », « tout dépend bien du premier tour », elle a fait trois remarques sur l'organisation de la campagne, qui « demande un effort considérable des directions du parti, du comité central à la cellule ». D'abord : « Nous ne pouvons compter sur nous-mêmes », alors que, selon M. Vincent, « l'existence de la candidature Juquin dépend et dépendra du PS ». Ensuite : « le nouveau style » de campagne est « dur à organiser ».

Enfin : la cellule et les « points de rencontre » avec le public pour inciter au vote Lajoie sont des facteurs déterminants de la campagne, qui voit fleurir, selon M. Vincent, de « nombreux appels » en faveur du candidat du PCF.

### Le scepticisme de M. Le Pors

Elle a conclu son introduction sur la « bonne mobilisation » des élus qu'on ne doit pas « détourner de cette activité » et sur l'importance de l'engagement des « militants syndicaux (...) à titre personnel ». M. Vincent a consacré un long passage à la CGT, qui, « tout en respectant ses statuts, ne pouvait être neutre dans une telle situation », ainsi que l'ont noté certains « camarades ».

### Sa société étant en difficulté

#### Le président de la chambre de commerce de Marseille démissionne

MARSEILLE de notre correspondant

M. Albert Bourdillon, qui avait succédé à M. Henri Mercier en juin 1987 comme président de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille (la plus ancienne de France, créée en 1599), a annoncé, mardi 9 février, sa démission. Une décision motivée par les difficultés financières que traverse actuellement la société SUCAB, implantée à Marseille, spécialisée dans le négoce international et dont M. Bourdillon est le PDG.

La crise qui affecte le continent africain, ajoutant à la lenteur dans la réalisation de certains actifs de l'entreprise, a précipité sa déconfiture. Le passif atteindrait 40 millions de francs du fait de l'insolvabilité de débiteurs de la SUCAB. En dépit des efforts de M. Bourdillon pour redéployer depuis plusieurs années ses activités, à travers des prises de participation dans des sociétés européennes en Extrême-Orient, il n'a pas été possible d'éviter le redressement judiciaire, malgré la vente tardive de la filiale britannique.

« Je ne voulais en aucun cas mêler la chambre de commerce à mes difficultés personnelles », a-t-il déclaré. Le tribunal de commerce de Marseille a accepté le plan de redressement de l'entreprise, qui devrait permettre à la SUCAB de poursuivre ses activités.

Cette démission ne devrait pas remettre en question les grandes options de la chambre de commerce de Marseille, dont le projet principal, en association avec la ville, demeure la réalisation du pôle technologique de Châteaubouffon.

JEAN CONTRUCCI.

### Le contrôle de la Général

## Suez et M. Laysan un point contre M. I

Le conseil d'administration de la Générale des Eaux a voté, le 10 février, la nomination de M. Laysan à la présidence de la société. Cette nomination est considérée comme un point de victoire pour M. Laysan, qui a été élu président de la Générale des Eaux, en remplacement de M. I. Laysan a été élu président de la Générale des Eaux, en remplacement de M. I. Laysan a été élu président de la Générale des Eaux, en remplacement de M. I.

### Le sommet de Bruxelles

Les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze se réunissent à Bruxelles le jeudi 11 et le vendredi 12 février pour tenter de régler le controversé dossier de la coopération de la Communauté européenne.

### Londres cède aux exigences

## Les inquiétudes de

Le gouvernement de Margaret Thatcher a accepté, le 10 février, de céder aux exigences de la Communauté européenne en matière de droits de douane. Cette décision est considérée comme une victoire pour la Communauté européenne, qui a obtenu ce qu'elle voulait.

### CLAUDE

CLAUDE est une marque de vêtements de haute qualité. Découvrez nos collections de printemps et d'été.